

# Évaluation du projet Habitations Rosemont

## Projet de recherche action pour le Comité d'encadrement du projet Habitations Rosemont

**Magali Legault et Marion Gross**  
UQAM

Sous la direction de  
Jean-Marc Fontan (UQAM-CRiSES)  
et  
Paul Morin (Université de Sherbrooke-CRiSES)

Mars 2015

Copublication avec :

**Développons les forces des  
personnes et des communautés**

Centre de santé et de services sociaux –  
Institut universitaire de gériatrie  
de Sherbrooke

Centre affilié  UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE



***Les Cahiers du CRiSES***  
***Collection Études de cas***  
**ES1501**

*Le contenu de ce Cahier de recherche n'engage que son/ses auteur(s).*

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)

Collection Études de cas - no ES1501

« **Évaluation du projet Habitations Rosemont**

**Projet de recherche action, pour le Comité d'encadrement du projet Habitations Rosemont** »

Magali Legault et Marion Gross

UQAM

Sous la direction de Jean-Marc Fontan (UQAM-CRISES) et Paul Morin (Université de Sherbrooke-CRISES)

Copublication avec :

**Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Estrie – Centre  
hospitalier universitaire  
de Sherbrooke**

**Québec** 

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux

95, rue Camirand, suite 210, Sherbrooke (Québec) J1H 4J6

Téléphone : (819) 780-2220 poste 48123

Courriel : [cau.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca](mailto:cau.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca)

Site web : <http://www.csss-iugs.ca/recherche-sociale-du-centre-affilie-universitaire>

ISBN : 978-2-89605-381-0

Dépôt légal : 2015

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives nationales du Canada

## PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « **les innovations et les transformations sociales** ».

Une innovation sociale (IS) est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de quatre axes complémentaires voués à l'analyse d'autant de dimensions de l'innovation sociale et de son inscription dans des processus de transformation sociale :

### Axe 1 : Innovations sociales et transformations dans les politiques et les pratiques sociales

Cet axe regroupe des projets qui se structurent autour de **la construction et l'application des politiques publiques et du rôle qu'y jouent les demandes sociales**. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- L'IS à travers l'évolution historique des régulations sociales
- Les nouvelles pratiques démocratiques et sociales
- Le transfert des pratiques sociales et construction des politiques publiques
- Les IS et la transformation sociale dans la santé et la communauté
- L'IS dans le logement social.

### Axe 2 : Innovations sociales et transformations dans le territoire et les collectivités locales

Les projets qui se regroupent dans cet axe analysent les **innovations sociales dans la perspective du rapport des collectivités au territoire**, ce qui les amène à privilégier l'intersectorialité et à examiner l'effet des diverses formes de proximité (physique et relationnelle) sur la structuration et les nouvelles dynamiques des collectivités territoriales. Les travaux des membres de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les actions innovatrices de revitalisation des communautés
- L'IS en milieux ruraux et forestier

- L'action communautaire contre la pauvreté et l'exclusion
- Les modalités innovatrices de gouvernance territoriale
- Les nouvelles aspirations et la mouvance identitaire.

### **Axe 3 : Innovations sociales et transformations dans les entreprises collectives**

Regroupés autour de l'objet de **l'entreprise collective et de ses relations avec la sphère de l'économie dominante**, cet axe regroupe des projets qui analysent des innovations sociales qui se déploient autour des entreprises d'économie sociale, des sociétés d'État et des nouvelles formes hybrides d'entreprises. Les travaux de cet axe se déclinent en 5 thèmes :

- Les modèles de gouvernance et de gestion des entreprises sociales et collectives
- Le financement solidaire et l'accompagnement de l'entrepreneuriat collectif
- L'évaluation de l'économie sociale
- L'économie sociale et la transformation sociale
- Les modèles hybrides : partenariats publics-privés-économie sociale.

### **Axe 4 : Innovations sociales et transformations dans le travail et l'emploi**

Les membres de cet axe abordent **l'IS en lien avec l'évolution des politiques d'emploi et les conditions de réalisation du travail**. Ils analysent la qualité de l'emploi et du travail dans une perspective sociétale d'intégration socioprofessionnelle. Six thèmes de recherche seront privilégiés :

- L'IS dans les relations industrielles et la gestion des ressources humaines
- Les stratégies émergentes dans l'action syndicale
- Les nouveaux statuts d'emploi et le précaire
- Les problèmes et aspirations en matière de protections sociales
- Les nouvelles stratégies d'insertion en emploi
- La gestion des âges et des temps sociaux et la conciliation travail-famille.

**Retrouvez le descriptif complet des axes de recherche du CRISES sur :**

<http://crises.uqam.ca/recherche/axes-de-recherche.html>

## **LES ACTIVITÉS DU CRISES**

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux et la formation des étudiants, le **CRISES** organise toute une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Le Centre dirige également plusieurs collections de Cahiers de recherche qui permettent de rendre compte des plus [récents travaux des membres](#).

**Juan-Luis Klein**  
Directeur

## **NOTES SUR LES AUTEURES**

**Magali LEGAULT** est étudiante au département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal. Elle poursuit des études de maîtrise.

**Marion GROSS** est étudiante au département de géographie de l'Université du Québec à Montréal. Elle poursuit des études de maîtrise.



## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, PHOTOS ET CARTES .....	IX
LISTE DES ACRONYMES .....	XIII
RÉSUMÉ / ABSTRACT .....	XV
INTRODUCTION .....	17
1. DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES .....	21
1.1 Portrait du territoire .....	23
1.2 Récapitulatifs des résultats .....	25
1.3 Profil des locataires .....	29
1.4 Éléments de synthèse .....	38
2. PORTRAIT HISTORIQUE DES HABITATIONS ROSEMONT .....	41
2.1 Les Habitations Rosemont familles .....	41
2.2 Contexte d'émergence du Projet communautaire d'intervention .....	47
2.2.1 Le CAMER : une première intervention dans le milieu (1989) et une première crise majeure .....	47
2.2.2 Le développement du Projet d'intervention communautaire : phase I, de 2004 à 2006.....	49
2.2.3 Phase II : période de restructuration allant de 2007 à 2009 .....	55
2.2.4 Phase III : Continuité du projet de 2010 à 2014.....	62
3. L'IMPACT DE L'INTERVENTION SUR LES RÉSIDENTS DES HABITATIONS .....	69
3.1 Méthodologie.....	69
3.2 Résultats obtenus en fonction des principales dimensions à l'évaluation .....	71
3.2.1 La convivialité.....	71
3.2.2 Le sentiment de sécurité .....	75
3.2.3 L'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes des Habitations Rosemont.....	80
3.2.4 L'implication interne et externe des résidentes et résidents .....	86
4. ANALYSE ET CONSTATS .....	97

PISTES ET RECOMMANDATIONS .....	105
BIBLIOGRAPHIE.....	109
ANNEXES .....	111
ANNEXE I : MODALITÉS DE GOUVERNANCE DU PROJET HABITATIONS ROSEMONT .....	111
ANNEXE II : RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES FAMILLES DES HABITATIONS ROSEMONT .....	114
ANNEXE III : TABLEAU SYNTHÈSE : HISTORIQUE SYNTHÈSE DÉTAILLÉ DES HABITATIONS ROSEMONT	119

## LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, PHOTOS ET CARTES

### TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution de la population dans le secteur et les territoires de comparaison .....	24
Tableau 2 : Évolution de la population aux Habitations Rosemont familles .....	25
Tableaux 3 et 4 : Taux d'emploi des 15 ans et plus et des 15 à 24 ans.....	26
Tableau 5 : Revenu moyen des ménages en dollars courants.....	26
Tableaux 6 et 7 : Taux de chômage des 15 ans et plus.....	27
Tableau 8 : Part de familles monoparentales .....	27
Tableau 9 : Part de population issue des minorités visibles .....	28
Tableau 10 : Pourcentage de la population sans certificat, diplôme ou grade d'études secondaires .....	28
Tableau 11 : Fréquentation scolaire.....	28
Tableau 12 : Ménages locataires consacrant 30 % et plus du revenu brut au loyer .....	29
Tableau 13 : Profil des résidents des Habitations Rosemont pour 2006.....	30
Tableau 14 : Profil des résidents des Habitations Rosemont pour 2014.....	31
Tableau 15 : Origine des locataires des Habitations Rosemont familles en 2006 et 2014.....	32
Tableau 16 : Origine des locataires des Habitations Rosemont familles en 2014.....	32
Tableau 17 : Ressources financières à la disposition du projet .....	54
Tableau 18 : Ressources financières à la disposition du projet .....	61
Tableau 19 : Ressources financières à la disposition du projet .....	67
Tableau 20 : Faits saillants et impacts relevés par les résidents selon les différentes périodes .....	94

## **FIGURES**

Figure 1 : Durée d'occupation d'un logement aux HR familles en pourcentage de résidents (2014).....	33
Figure 2 : Composition des ménages.....	34
Figure 3 : Pourcentage de ménages par tranche de revenu principal.....	35
Figure 4 : Pourcentage de locataires de plus de 19 ans par tranche de revenu principal.....	35
Figure 5 : Principales source de revenu des locataires des 19 ans et plus (%).....	36
Figure 6 : Revenu principal des locataires de plus de 19 ans selon la source de revenus en 2006 (%).....	37
Figure 7 : Revenu principal des locataires de plus de 19 ans selon la source de revenus en 2014 (%).....	37

## **PHOTOS**

Photo 1 : Plan d'ensemble des Habitations Rosemont : vue aérienne du site.....	42
Photo 2 : HR : maisonnettes destinées aux familles.....	42
Photo 3 : HR : immeubles destinés aux familles.....	43
Photo 4 : HR-aînés, tour destinée aux personnes âgées.....	43
Photo 5 : Cours 1 avec le gazébo.....	44
Photos 6 et 7 : Cours 2 avec les maisonnettes et les modules de jeux.....	44
Photos 8 et 9 : Extérieur et intérieur du local multiservice Michel-Perreault situé au sous-sol d'un des immeubles destinés aux familles.....	45
Photo 10 : Local dédié aux ateliers d'aide aux devoirs.....	46
Photo 11 : Cuisine du local multiservice Michel-Perreault.....	47
Photo 12 : Garage utilisé par le CAMER avant les rénovations qui l'ont transformé en local multiservice Michel-Perreault.....	48

## CARTES

Carte 1 : Secteurs de dénombremments en 1996 et aires de diffusions en 2001/2006.....	23
---	----



## LISTE DES ACRONYMES

<b>CDC</b>	Corporation de développement communautaire
<b>CJE</b>	Carrefour jeunesse emploi
<b>CJS</b>	Coopérative jeunesse de services
<b>CLE</b>	Centre local d'emploi
<b>CLSC</b>	Centre local de services communautaires
<b>CSSS</b>	Centre de santé et de services sociaux
<b>CCR l'E-G</b>	Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens
<b>CRSH</b>	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
<b>DSLDS</b>	Direction des sports, des loisirs et du développement social
<b>HLM</b>	Habitations à loyer modique
<b>HR</b>	Habitations Rosemont : <ul style="list-style-type: none"><li>• Habitations Rosemont familles</li><li>• Habitations Rosemont aînés</li></ul>
<b>OBNL</b>	Organisme à but non lucratif
<b>OMHM</b>	Office municipal d'habitation de Montréal
<b>PDQ</b>	Poste de quartier
<b>SDCS</b>	Service de développement communautaire et social
<b>SHQ</b>	Société d'habitation du Québec
<b>SPVM</b>	Service de police de la Ville de Montréal
<b>UQAM</b>	Université du Québec à Montréal



## RÉSUMÉ

Le projet d'intervention communautaire sur les Habitations Rosemont a pris naissance à l'automne 2003. L'évaluation de type participative a permis de cerner les impacts sur une période s'étendant sur une dizaine d'années. La recherche-action que nous avons réalisée était sous la supervision d'un Comité d'encadrement composé de représentants du système d'acteurs qui a gravité autour du projet. Nous présentons dans ce rapport un portrait sociodémographique et socioéconomique du territoire concerné ; les données découlant de l'enquête réalisée auprès de répondants et répondantes des Habitations Rosemont familles ; une analyse à portée évaluative de ces données ; enfin, des pistes et des recommandations qui pourront être mobilisées par les différentes parties prenantes du projet évalué.

Mots-clés : Habitations Rosemont, Évaluation habilitante, Logement social, Action communautaire, Mesure d'impact, Office municipal d'habitation de Montréal

## ABSTRACT

*The community intervention project on the Habitations Rosemont was born in fall 2003. The project's participatory-type evaluation allowed to identify the impacts of the project for a period extending over a decade. The research action was overseen by a supervisory committee composed of representatives of the system of actors who were involved in the project. In this report, we present a socio-demographic and socio-economic profile of the area concerned; the data resulting from the survey conducted with respondents of Habitations Rosemont familles; an evaluative analysis of these data; and, finally, avenues and recommendations to follow by the different stakeholders of the evaluated project.*

Keywords: *Habitations Rosemont, Evaluation, social housing, Community action, Impact assessment, Office municipal d'habitation de Montréal*



## INTRODUCTION

La recherche action sur le Projet d'intervention communautaire sur les *Habitations Rosemont* porte sur l'évaluation de l'impact social global de cette action concertée sur les résidents d'un complexe d'habitations à loyer modique (HLM) mis en exploitation en 1972. Le projet s'inscrit dans le cadre de travaux conduits et financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) à l'aide d'une subvention obtenue par Paul Morin de l'Université de Sherbrooke<sup>1</sup>. Le projet a principalement été financé par des fonds du CRSH et un complément de subvention par l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Les objectifs initiaux de la démarche évaluative visaient à :

- identifier les conditions de réussite et les irritants rencontrés eu égard aux objectifs évolutifs mis de l'avant par le système d'acteurs impliqué dans le projet ;
- cerner les impacts du projet tant sur la population résidente des *Habitations Rosemont* que sur les acteurs concernés.

L'évaluation a permis de poser un bilan sur :

- le processus ayant conduit à la mise en place et au développement du projet communautaire d'intervention auprès de la population résidente de cinquante-trois logements sociaux des Habitations Rosemont familles ;
- les actions et les activités réalisées autour de ce dernier ;
- l'impact du projet sur les résidents et les résidentes du complexe locatif.

L'évaluation est de nature socio-territoriale puisqu'elle permet de porter un regard sur des actions professionnelles et citoyennes visant le développement du pouvoir d'agir d'une population socialement marginalisée et localisée géographiquement dans un espace circonscrit par un cadre institutionnel.

### *Une recherche conduite en partenariat*

Le Projet d'intervention communautaire sur les *Habitations Rosemont* a pris naissance à l'automne 2003. L'évaluation de type participative a permis de cerner les impacts sur une période s'étendant sur une dizaine d'années. La recherche-action que nous avons réalisée était sous la supervision d'un Comité d'encadrement composé de représentants du système d'acteurs qui a gravité autour du Projet. Le Comité était composé des personnes et organisations suivantes :

---

<sup>1</sup> Le projet de recherche « *Un partenariat pour créer des conditions favorables en habitation à loyer modique* » a obtenu du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) en 2011 une subvention « Développement de partenariat » (CRSH 890-2011-111).

- Christine Aubé, agente de développement, arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie, Ville de Montréal;
- Jean-Marc Fontan, professeur au département de sociologie, UQAM;
- Judith Lemaire, organisatrice communautaire, Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM);
- Magali Legault, étudiante à la maîtrise en sociologie, UQAM;
- Malherbe Minault, Association Familles des Habitations Rosemont;
- Marcel Vincent, organisateur communautaire, CSSS Lucille-Teasdale, CLSC de Rosemont<sup>2</sup>;
- Marion Gross, étudiante à la maîtrise en géographie, UQAM;
- Mélanie Meloche, travailleuse de milieu, Habitations Rosemont;
- Paul Morin, professeur au département de travail social, Université de Sherbrooke.

### *Méthodologie*

L'approche évaluative retenue s'inscrit à mi-chemin entre l'évaluation de projet et l'évaluation habilitante. Travailler à partir de ces deux modèles a permis de répondre aux objectifs de cette proposition d'évaluation où il a fallu :

- reconstituer la trame historique du Projet ;
- dégager les facteurs innovants, particulièrement au niveau de l'innovation sociale ;
- évaluer l'impact du Projet en fonction de dimensions et de critères à définir avec les membres du Comité d'encadrement de cette recherche action ;
- dégager des pistes d'actions ou des recommandations.

### *Plan du rapport*

La première section du rapport présente des données sociodémographiques et socioéconomiques sur l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie et le secteur des Habitations Rosemont.

La deuxième section dresse un portrait détaillé de l'histoire récente des Habitations Rosemont. Ceci nous permet de regrouper les informations historiques en quatre grandes périodes qui marquent l'émergence et l'évolution du Projet communautaire d'intervention aux Habitations Rosemont.

---

<sup>2</sup> Notons la présence de Serge Doucet à la réunion de validation de l'étude auprès de résidents des Habitations Rosemont en février 2015. Monsieur Doucet a remplacé Marcel Vincent à titre d'organisateur communautaire au CSSS Lucille-Teasdale. Marcel Vincent a pris sa retraite en octobre 2014.

La troisième section porte sur l'impact de cette intervention. Nous présentons cette évaluation à partir des quatre dimensions qui ont été retenues pour mesurer l'impact et les progrès réalisés, à savoir : la convivialité ; le sentiment de sécurité ; l'insertion sociale et professionnelles des jeunes adultes ; l'implication à l'interne et à l'externe des résidentes et résidents.

La quatrième section porte sur l'analyse des données. Nous y dégageons un ensemble de constats qui résument les forces et les faiblesses, les leçons et les apprentissages qui se dégagent de ce projet.

En guise de conclusion, nous dressons des pistes d'actions. Enfin, trois annexes dont un tableau synthèse des données historiques accompagnent ce rapport.



## 1. DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES<sup>3</sup>

La compilation de plusieurs indicateurs socioéconomiques à différentes échelles de comparaison a permis la mise sur pied de cette analyse qui s'appuie sur des cartographies thématiques, des graphiques et des tableaux récapitulatifs.

### Méthodologie

Les données utilisées pour la cartographie proviennent essentiellement des recensements de 1996, 2001 et 2006 réalisés par Statistiques Canada et téléchargés via Beyond 20/20 (données brutes). Pour faire la discrétisation<sup>4</sup>, nous avons utilisé la méthode des moyennes emboîtées, car elle rend le mieux compte de l'évolution d'un phénomène tout en considérant la forme de la distribution. Cette méthode permet de réaliser des comparaisons lorsque les échelles d'analyse et les indicateurs sont identiques entre chaque recensement.

Pour chaque indicateur sélectionné, nous avons complété l'analyse en intégrant plusieurs territoires de comparaison soit le quartier Rosemont-Nord, l'arrondissement, la Ville et l'agglomération. Ces informations proviennent des données brutes téléchargées via Beyond 20/20 lorsque cela a été possible, mais également des profils sociodémographiques et des profils des districts électoraux disponibles sur la plateforme *Montréal en statistiques*. Ces derniers documents ont été réalisés par la Ville de Montréal à partir des données de Statistiques Canada (recensements de 1996, 2001, 2006 et 2011).

Ainsi, nous avons réalisé une cartographie pour les indicateurs suivants :

- le taux d'emploi des 15 ans et plus ;
- le taux d'emploi des 15 à 24 ans ;
- le revenu moyen des ménages en dollars courants ;
- le taux de chômage des 15 ans et plus ;
- le taux de chômage des 15 à 24 ans ;
- la part de familles monoparentales ;
- la part de population issue des minorités visibles ;
- le niveau d'éducation :
  - pourcentage de la population de 15 ans et plus sans certificat d'études secondaires pour 1996 ;
  - pourcentage de la population de 20 ans et plus sans certificat d'études secondaires pour 2001 ;
  - population de 15 à 24 ans sans aucun certificat, diplôme ou grade pour 2006 ;
- la part de la population de 15 à 24 ans qui ne fréquente pas l'école pour 1996 et 2001 ;
- la part des ménages locataires qui consacrent 30 % et plus du revenu brut au loyer.

---

<sup>3</sup> Cette section a été réalisée par Marion Gross.

<sup>4</sup> La discrétisation est une méthode de classification des données et de regroupement en plusieurs classes.

Nous n'avons pas obtenu les données relatives au nombre moyen d'enfants par familles pour le secteur. Cependant, les données disponibles semblaient plutôt indiquer un phénomène stable pour l'arrondissement entre les recensements.

Pour affiner notre étude, nous disposons également de quelques données concernant exclusivement les locataires des 53 logements des Habitations Rosemont familles. Pour réaliser ce profil, nous avons eu accès aux données provenant de 2006 et 2014 et nous avons pu construire les indicateurs suivants.

- Répartition des locataires selon l'âge et le sexe ;
- Origine des locataires ;
- Nombre de chefs de ménage par groupe d'âge selon le sexe ;
- La part de familles monoparentales ;
- Composition des ménages selon le type de logement occupé ;
- Le revenu :
  - nombre de ménages selon la tranche de revenu principal ;
  - pourcentage de locataires par tranche de revenu principal ;
  - principales sources de revenus des locataires ;
  - revenu principal des locataires selon la source de revenus.

Ces résultats ont été obtenus à partir du profil des locataires fourni par l'OMHM pour 2006 et 2014.

### **Limites de la méthode utilisée**

Pour obtenir les données des territoires de comparaison, nous avons utilisé en grande partie les profils sociodémographiques et les profils des districts électoraux. Selon les indicateurs et les années, il n'a pas été possible d'obtenir toutes les informations et certains tableaux de comparaison sont donc incomplets. De plus, il y a parfois des décalages entre les données tirées de la Ville et celles utilisées pour réaliser les cartographies. Ces différences peuvent être liées à l'utilisation de deux bases de données différentes, à la simplification des données ou à des méthodes de calculs différentes. Nous les avons seulement utilisées pour faire apparaître des tendances générales.

Avant de faire l'analyse des données cartographiques, il convient de souligner que l'échelle d'analyse est différente entre 1996 et 2001. En effet, à partir de 2001 les recensements sont réalisés par aires de diffusion alors qu'ils sont faits par secteur de dénombrement jusqu'en 1996 (carte 1). Comme le territoire d'analyse a changé, il n'est pas possible d'observer une évolution entre 1996 et 2001. Les résultats obtenus au recensement de 1996 seront donc analysés par rapport à la moyenne de l'arrondissement et des territoires de comparaison. L'analyse des évolutions ne sera possible qu'entre 2001 et 2006, les données de 2011 n'étant pas toutes disponibles au moment de la récolte de données.

En 1996, le secteur de dénombrement est délimité par les 13<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> avenues, le long du boulevard Rosemont et de la rue de Bellechasse. À partir de 2001, l'aire de diffusion est délimitée par les 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> avenues toujours le long du boulevard Rosemont et de l'avenue de Bellechasse. Entre 1996 et 2001, le quadrilatère situé de la 13<sup>e</sup> à la 18<sup>e</sup> avenue n'est plus intégré au secteur d'étude<sup>5</sup>. En 2001 et en 2006, le quadrilatère délimité par les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> avenues le long du boulevard Rosemont et de l'avenue de Bellechasse a été ajouté au secteur d'étude.

**Carte 1 : Secteurs de dénombrements en 1996 et aires de diffusions en 2001/2006**



Sources : Statistique Canada (secteurs de dénombrement), 1996 ; Ministère des richesses naturelles-BDTQ (bâtiments), 1994 ; DMTL Spatial (CanMap Streetfiles V.5.1), 2001 ; Communauté urbaine de Montréal (arrondissements, occupation du sol), 1996. Concept et réalisation : Marion Gross.

Les données utilisées pour réaliser le profil des locataires proviennent de l'OMHM. Comme l'échantillon est plus petit, les variations peuvent apparaître importantes, mais elles ne concernent en réalité qu'un petit groupe d'individus. Ainsi, le profil des locataires permet d'affiner l'analyse réalisée à partir des recensements de Statistique Canada par secteur de dénombrement et par aires de diffusion. Dans ce cas-ci, il n'a pas été possible de calculer les mêmes indicateurs que ceux utilisés pour la cartographie.

## 1.1 Portrait du territoire

Le secteur des Habitations Rosemont familles est délimité par le boulevard Rosemont, la 19<sup>e</sup> avenue, la rue de Bellechasse et la 18<sup>e</sup> avenue. Ce complexe est situé dans le territoire de Rosemont (délimité par la rue d'Iberville, la rue Sherbrooke, le boulevard Lacordaire et la rue Bélanger) à l'intérieur de l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie. Plus précisément, il

<sup>5</sup> Pour faciliter l'analyse nous utiliserons le terme « secteur étudié » pour faire référence au secteur de dénombrement en 1996 et à l'aire de diffusion pour 2001 et 2006.

s'intègre dans le quartier Rosemont-Nord (délimité par le boulevard Rosemont, le boulevard Pie-IX, les rues Bélanger et d'Iberville).

Dans un premier temps, nous présentons un état des lieux sur l'évolution de la population entre 1996 et 2011.

**Tableau 1 : Évolution de la population dans le secteur et les territoires de comparaison<sup>6</sup>**

F3 Années	Population				Pourcentage sur l'agglomération en 2006	Croissance de la population (%) <b>2001-2006</b>
	1996	2001	2006	2011		
Secteur étudié*	565	697	714	n.a.	0,04	<b>2,4</b>
Quartier Rosemont-Nord	15 556	15 477	15 422	n.a.	1,0	<b>-0,4</b>
Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie	129 417	131 318	133 618	134 038	7,2	<b>1,8</b>
Ville de Montréal	1 550 709	1 584 400	1 620 693	1 649 519	87,4	<b>2,3</b>
Agglomération	1 775 846	1 812 723	1 854 442	1 886 481	100,0	<b>2,3</b>

\* Le secteur étudié évolue entre 1996 et 2001.

- De manière générale, on peut souligner qu'il y a une croissance de la population entre 1996 et 2006 pour tous les territoires d'analyse à l'exception du quartier Rosemont-Nord.
- Entre 2001 et 2006, la croissance de la population dans le secteur étudié se rapproche des tendances montréalaises. La population s'est accrue de 2,4% par rapport à 1,8 % pour l'arrondissement et 2,3 % pour la Ville de Montréal et l'agglomération.

Nous rappelons que les résultats présentés dans ce document doivent être utilisés avec prudence. En effet, d'une part le secteur de dénombrement pour 1996, soit le numéro 24059357 diffère de l'aire de diffusion utilisée à partir de 2001 qui est le numéro 24662088. D'autre part, cette échelle d'analyse est plus large que le territoire des Habitations Rosemont familles.

L'aire de diffusion 24662088 comprenait 714 habitants en 2006 alors que les Habitations Rosemont familles rassemblaient 226 personnes (d'après les données de l'OMHM). Ainsi, les résidents des Habitation Rosemont représentaient un peu plus d'un tiers de la population par rapport à l'aire de diffusion. Il faudra tenir compte de l'ensemble de ces éléments dans l'analyse et l'interprétation des résultats présentés.

<sup>6</sup> Le tableau ainsi que les neuf suivants présentent des données de Statistique Canada (profil sociodémographique), 1996, 2001, 2006, 2011.

**Tableau 2 : Évolution de la population aux Habitations Rosemont familles**

Années	Nombre de logements	Nombre de locataires	Nombre de ménages
1972	49 destinés aux familles	n.d.	n.d.
2004	53 destinés aux familles	214	n.d.
2006	52 destinés aux familles	226	52
2009	52 destinés aux familles	222	n.d.
2014	52 destinés aux familles (1 logement vacant)	238	51

Source : Profil des locataires, 2006 et 2014, OMHM et données de l'OMHM, 1972, 2004 et 2009. Réalisation : Marion Gross.

## 1.2 Récapitulatifs des résultats

### Indicateurs socioéconomiques<sup>7</sup>

Les résultats obtenus pour le secteur d'étude sont toujours situés dans les extrêmes bas par rapport à la moyenne de l'arrondissement pour le taux d'emploi, le revenu, le niveau d'éducation et la fréquentation scolaire. Ils sont situés dans les extrêmes hauts par rapport à la moyenne de l'arrondissement pour le taux de chômage, la part de familles monoparentales et la part de population issue des minorités visibles. La part de locataires consacrant 30 % et plus du revenu au loyer est inférieure à la moyenne de l'arrondissement, car les locataires des Habitations Rosemont familles consacrent au maximum 25 % de leur revenu au loyer.

De plus, nous pouvons dégager les tendances suivantes pour le secteur étudié.

Les taux suivants ont augmenté entre les recensements de 2001 et 2006 :

- le taux d'emploi des 15 ans et plus ;
- le taux d'emploi des 15 à 24 ans ;
- le taux de chômage des 15 ans et plus ;
- la part de population issue des minorités visibles ;
- et la part de ménages locataires consacrant 30 % et plus du revenu brut au loyer.

<sup>7</sup> Résultats obtenus à partir des données brutes extraites de Statistique Canada via Beyond 20/20.

Alors que les taux suivants pour la même période ont diminué :

- le taux de chômage des 15 à 24 ans ;
- le revenu moyen des ménages ;
- la part de familles monoparentales.

**Tableaux 3 et 4 : Taux d'emploi des 15 ans et plus et des 15 à 24 ans**

F29 Taux d'emploi des 15 ans et plus	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
Secteur étudié*	28,6	37,4	42,7	5,3
Quartier Rosemont-Nord	46,0	56,5	58,1	1,6
Moyenne pour l'arrondissement	48,0	58,4	62,4	4,0

- À chaque recensement, le taux d'emploi du secteur d'étude est le plus faible par rapport à la moyenne de l'arrondissement.
- Le taux d'emploi augmente plus rapidement dans le secteur d'étude que dans l'arrondissement. La croissance du taux d'emploi est plus faible dans le quartier Rosemont-Nord.

F37 Taux d'emploi des 15 à 24 ans	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
Secteur étudié*	17,6	39,1	42,1	3,0
Quartier Rosemont-Nord	45,5	63,8	62,1	-1,7
Moyenne pour l'arrondissement	45,9	60,7	59,1	-1,6

- Le taux d'emploi des 15 à 24 ans reste en dessous de la moyenne pour les trois recensements.
- Le taux d'emploi pour les 15 à 24 ans augmente dans le secteur d'étude alors qu'il diminue légèrement dans l'arrondissement et dans le quartier Rosemont-Nord entre 2001 et 2006.

**Tableau 5 : Revenu moyen des ménages en dollars courants**

F70 Revenu moyen des ménages en dollars courants	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (en %)
Secteur étudié*	19 447	31 849	31 601	-0,8
Quartier Rosemont-Nord	29 974	37 692	43 982	16,7
Moyenne pour l'arrondissement	30 599	37 823	44 542	17,8
Minimum pour l'arrondissement	15 198	21 166	22 839	7,9
Maximum pour l'arrondissement	99 370	91 221	109 128	19,6

- Le revenu moyen des ménages dans le secteur d'étude est en dessous de la moyenne de l'arrondissement pour les trois recensements.

- Le revenu moyen des ménages a légèrement diminué entre 2001 et 2006 dans le secteur d'étude alors qu'il a fortement augmenté dans l'arrondissement et le quartier Rosemont-Nord.

**Tableaux 6 et 7 : Taux de chômage des 15 ans et plus**

F30	Taux de chômage des 15 ans et plus	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
	Secteur étudié*	32,5	10,5	20,3	9,8
	Quartier Rosemont-Nord	15,5	7,6	9,7	2,1
	Moyenne pour l'arrondissement	14,9	9,3	8,3	-1,0

- Le taux de chômage des 15 à 24 ans est le plus élevé de l'arrondissement en 1996 et 2006, mais légèrement au-dessus de la moyenne pour 2001.

F38	Taux de chômage des 15 à 24 ans	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
	Secteur étudié*	40,0	25,0	18,2	-6,8
	Quartier Rosemont-Nord	15,5	8,5	9,7	1,2
	Moyenne pour l'arrondissement	17,3	9,9	9,5	-0,4

- Dans le secteur d'étude, le taux de chômage des 15 à 24 ans reste largement au-dessus de la moyenne de l'arrondissement pour les trois recensements.
- Le taux de chômage des 15 à 24 ans a cependant fortement diminué entre 2001 et 2006 dans le secteur d'étude alors qu'il est resté plutôt stable dans l'arrondissement et qu'il a légèrement augmenté dans le quartier Rosemont-Nord.

**Tableau 8 : Part de familles monoparentales**

F74	Part de familles monoparentales	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
	Secteur étudié*	36,4	51,4	42,1	-9,3
	Quartier Rosemont-Nord	23,6	28,1	23,8	-4,3
	Moyenne pour l'arrondissement	24,5	25,6	22,9	-2,7

- La part de familles monoparentales reste la plus élevée par rapport à la moyenne de l'arrondissement.
- Entre 2001 et 2006, la part de familles monoparentales diminue fortement dans le secteur d'étude alors que cette baisse est plus faible dans l'arrondissement et dans le quartier Rosemont-Nord.

**Tableau 9 : Part de population issue des minorités visibles**

F75	Part de la population issue des minorités visibles	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
	Secteur étudié*	47,7	53,2	68,3	<b>15,1</b>
	Quartier Rosemont-Nord	13,3	12,7	16,5	<b>3,8</b>
	Moyenne pour l'arrondissement	12,5	14	15,6	<b>1,6</b>

- La part de population issue des minorités visibles est beaucoup plus élevée par rapport à la moyenne de l'arrondissement.
- La part de population issue des minorités visibles a fortement augmenté dans le secteur étudié alors qu'il augmente légèrement dans l'arrondissement et le quartier Rosemont-Nord.

**Tableau 10 : Pourcentage de la population sans certificat, diplôme ou grade d'études secondaires**

F78	Pourcentage de la population sans certificat d'études secondaires	1996 (15 ans et plus)	2001 (20 ans et plus)	F78a	Population de 15 à 24 ans et plus sans aucun certificat, diplôme ou grade	2006
	Secteur étudié*	17,4	21,8		Secteur étudié*	<b>15,8</b>
	Quartier Rosemont-Nord	14,9	13,2		Quartier Rosemont-Nord	<b>26,4</b>
	Moyenne pour l'arrondissement	12,5	14		Moyenne pour l'arrondissement	<b>28,1</b>

- Les données ne nous permettent pas de faire ressortir une tendance entre les recensements, cependant le secteur étudié va toujours avoir un niveau d'éducation plus faible par rapport à la moyenne de l'arrondissement.

**Tableau 11 : Fréquentation scolaire**

F79	Part de la population de 15 à 24 ans qui ne fréquente pas l'école	1996	2001
	Secteur étudié*	22,2	43,5
	Quartier Rosemont-Nord	28,4	34,5
	Moyenne pour l'arrondissement	36,0	36,3

- En 1996, l'arrondissement a une proportion plus forte d'élèves qui ne fréquentent pas l'école par rapport au secteur d'étude alors que c'est l'inverse pour 2001.

**Tableau 12 : Ménages locataires consacrant 30 % et plus du revenu brut au loyer**

Part des ménages locataires qui consacrent 30% et plus du revenu brut au loyer	1996	2001	2006	Variation 2001-2006 (points de %)
Secteur étudié*	40,0	15,5	19,3	<b>3,8</b>
Quartier Rosemont-Nord	45,3	33,3	36,4	<b>3,1</b>
Moyenne pour l'arrondissement	45,0	34,6	35,2	<b>0,6</b>

- La part de ménages consacrant 30 % et plus du revenu brut au loyer est parmi les plus faibles dans le secteur d'étude par rapport à la moyenne de l'arrondissement.
- Cette tendance est liée au fait que les locataires des Habitations Rosemont familles consacrent au maximum 25 % de leur revenu au loyer.
- Cette part a augmenté plus rapidement dans le secteur étudié par rapport à la moyenne de l'arrondissement entre 2001 et 2006.

### 1.3 Profil des locataires

Plusieurs éléments sont ressortis des profils des locataires à notre disposition entre 2006 et 2014<sup>8</sup>. Nous nous sommes également appuyée sur une étude publiée en 2009 par Xavier Leloup et sur les données présentées dans Panet-Raymond (2013) pour comparer les données des HR-familles aux tendances montréalaises.

Les données présentées par Panet-Raymond (2013, p. 7) résument la situation rencontrée en HLM à Montréal en 2011 ou 2012 de la façon suivante.

- 20 767 HLM / 1 636 logements abordables / 7 726 logements subventionnés ;
- 50 000 locataires, dont 34 178, en HLM (2012) ;
- 13 000 aînés de 60 ans et plus dont 20 % ont plus de 80 ans et 10 500 jeunes de moins de 20 ans ;
- 64 % des ménages sont formés de personnes seules ;
- 65 % des chefs de ménages sont nés à l'extérieur du Canada ;
- 52 % des familles avec enfants sont des familles monoparentales 125 associations de locataires dont 20 % dans les HLM ;
- 125 associations de locataires dont 20 % dans les HLM pour familles et personnes seules ;
- 20 855 ménages sont en attente d'un logement (2012).

Le profil des locataires aux Habitations Rosemont familles se rapproche de celui des locataires de l'ensemble des logements HLM familles montréalais sur plusieurs points :

- surreprésentation des jeunes âgés de moins de 20 ans et des familles monoparentales ;

<sup>8</sup> Nous rappelons que ce profil des locataires a été réalisé pour les Habitations Rosemont familles exclusivement.

- sous-représentation des personnes âgées de plus de 50 ans ;
- la proportion de femmes est majoritaire ;
- présence d'une forte mixité culturelle et de plusieurs vagues d'immigration ;
- importance des grandes familles avec enfants ;
- le revenu moyen des ménages est peu élevé ;
- l'aide sociale (sécurité du revenu) et le travail rémunéré sont les principales sources de revenu.

Plusieurs éléments sont spécifiques aux Habitations Rosemont familles pour la période de 2006 à 2014 :

- la part de familles monoparentales a diminuée ;
- le nombre de couple a augmenté ;
- la proportion d'hommes à diminuée, plus spécifiquement les 35 ans et plus ;
- la part de femmes a augmentée en particulier la tranche d'âge des 30 à 49 ans ;
- la part de ménages ayant un revenu compris entre 10 000 et 14 999 dollars a augmentée, alors que la part de ménages ayant un revenu entre 5 000 et 9 999 dollars et entre 15 000 et 19 999 dollars a diminuée ;
- le travail salarié constitue la plus importante source de revenu malgré une diminution de la part de locataires ayant une activité salariée.

**Tableau 13 : Profil des résidents des Habitations Rosemont pour 2006**

Âges	Femmes	Hommes	Total	% sur total
0-4	5	5	10	4,4
5-9	16	13	29	24,2
10-14	22	23	45	19,9
15-19	19	17	36	15,9
20-24	11	9	20	8,8
25-29	8	6	14	6,2
30-34	0	2	2	0,9
35-39	1	10	11	4,9
40-44	8	10	18	8,0
45-49	4	9	13	5,8
50-54	5	7	12	5,3
55-59	3	6	9	4,0
60-64	0	4	4	1,8
65-69	0	1	1	0,4
75 et +	0	2	2	0,9
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>124</b>	<b>226</b>	<b>100</b>
19 et -	62	58	120	53
20-54	37	53	90	40
55 et +	3	13	16	7
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>124</b>	<b>226</b>	<b>100</b>
% sur total	45,1	54,9	100	

Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

**Tableau 14 : Profil des résidents des Habitations Rosemont pour 2014**

Âges	Femmes	Hommes	Total	% sur total
0-4	5	10	15	6,3
5-9	21	7	28	22,8
10-14	17	14	31	13,0
15-19	23	26	49	20,6
20-24	7	16	23	9,7
25-29	5	8	13	5,5
30-34	9	2	11	4,6
35-39	7	2	9	3,8
40-44	8	2	10	4,2
45-49	14	8	22	9,2
50-54	5	3	8	3,4
55-59	4	4	8	3,4
60-64	4	2	6	2,5
65-69	2	2	4	1,7
75 et +	1	0	1	0,4
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>106</b>	<b>238</b>	<b>100</b>
19 et -	66	57	123	51,7
20-54	55	41	96	40,3
55 et +	11	8	19	8,0
<b>Total</b>	<b>132</b>	<b>106</b>	<b>238</b>	<b>100</b>
% sur total	55,5	44,5	100	

Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

- En 2006, les femmes représentaient 45 % des locataires et les hommes 55% alors que c'est l'inverse en 2014. D'après l'étude menée par Leloup, les femmes sont largement majoritaires dans l'ensemble des logements HLM destinés aux familles à Montréal (Leloup, 2009, p. 32).
- Plus précisément, la part de femmes âgées de 30 à 39 et de 45 à 49 ans a le plus augmenté aux Habitations Rosemont familles entre 2006 et 2014
- La diminution de la proportion d'hommes a surtout touché la tranche d'âge des 5 à 14 ans et des 35 ans et plus. La part des hommes âgés de 15 à 29 ans a quant à elle augmenté.
- Les personnes âgées de 19 ans et moins représentent 53 % des résidents en 2006 et 51 % en 2014. À l'échelle de l'île de Montréal, les moins de 20 ans représentent près de 60 % de la population qui réside en HLM familles en 2006 alors qu'ils représentent seulement 20 % de l'ensemble de la population montréalaise (*Ibid.*, p. 34). Nous sommes donc face à une surreprésentation des jeunes au sein des HLM familles. Les personnes âgées de 50 ans et plus sont quant à eux sous représentés.

**Tableau 15 : Origine des locataires des Habitations Rosemont familles en 2006 et 2014**

Locataire selon l'origine	2006		2014	
	Nombre de locataires	% sur le total	Nombre de locataires	% sur le total
Autre	12	5,3	7	2,9
Canada	23	10,2	46	19,3
Pays inconnu	174	77,0	155	65,1
Pays inconnu Afrique Sub-saharienne	2	0,9	1	0,4
Pays inconnu Amérique Latine	4	1,8	9	3,8
Pays inconnu Asie	6	2,7	3	1,3
Pays inconnu Maghreb, Moyen-Orient	5	2,2	9	3,8
Algérie: Maghreb, Moyen-Orient	0	0,0	1	0,4
Colombie Amérique Latine	0	0,0	1	0,4
Pays inconnu Europe de l'Ouest	0	0,0	1	0,4
Sri Lanka Asie	0	0,0	5	2,1
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>100</b>	<b>238</b>	<b>100</b>

Source : produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

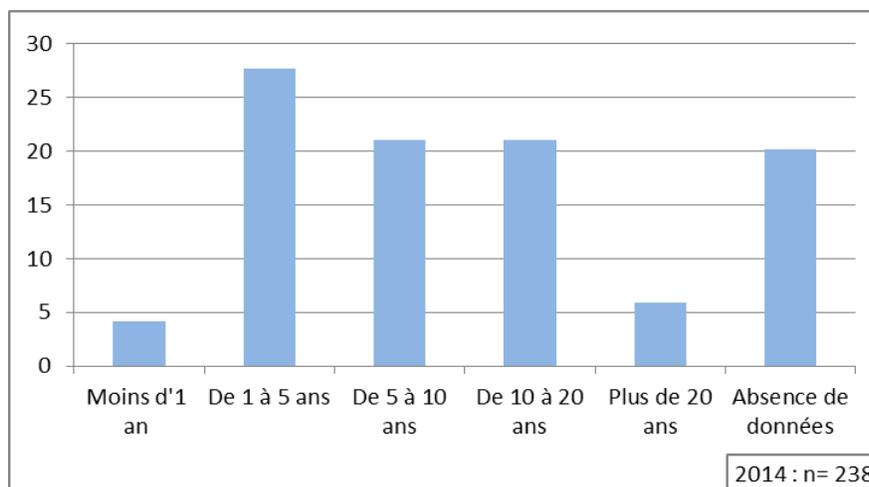
- Une forte mixité culturelle est présente aux Habitations Rosemont familles, comme c'est le cas à Montréal, où plus de deux tiers des adultes vivant en HLM familles sont issus de l'immigration (Leloup, 2009, p. 43).
- Le milieu est composé de résidents d'origine haïtienne, maghrébine, hispanophone et arabophone, ce qui se rapproche des tendances au sein des HLM familles montréalais (Ibid., 2009, p. 44).

**Tableau 16 : Origine des locataires des Habitations Rosemont familles en 2014**

Origine	Nombre de locataires	% sur le total
Algériens	29	15,3
Canadien Anglais	1	0,5
Congolais	10	5,3
Haïtien	43	22,6
Libanais	6	3,2
Marocains	22	11,6
Portugais	5	2,6
Québécois	8	4,2
République Dominicaine	16	8,4
Salvadorien	36	18,9
Sri Lankais	14	7,4
<b>Total répondants</b>	<b>190</b>	<b>100,0</b>
Total de locataires en 2014 (OMHM)	238	

Source : Mélanie Méloche, 2014. Réalisation Marion Gross.

**Figure 1 : Durée d'occupation d'un logement aux HR familles en pourcentage de résidents (2014)**



Source : Mélanie Méloche, 2014. Réalisation Marion Gross.

- Il y a eu plusieurs vagues d'arrivées de résidents au cours des vingt dernières années. Les ménages d'origine haïtienne ont été les premiers à s'installer dans les Habitations Rosemont familles. À Montréal, de nombreux immigrants se sont installés dans les logements sociaux familles au cours des années 1980. Il y a cependant peu d'immigrants récents<sup>9</sup> au sein des HLM familles montréalais (*Ibid.*, 2009, p. 44).
- Nous précisons que nous ne connaissons pas la période d'arrivée de 20% des locataires aux Habitations Rosemont familles.

#### CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

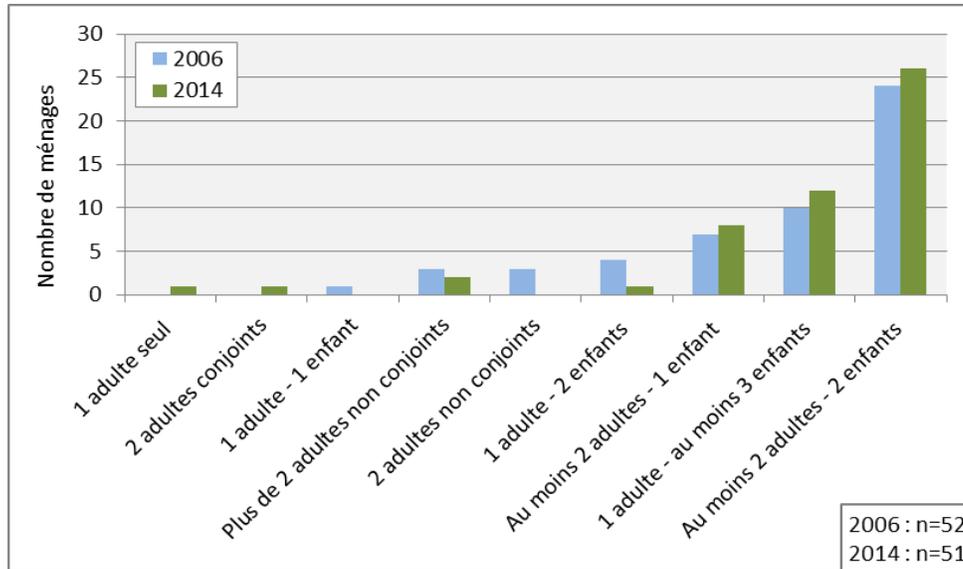
- Environ trois quart des chefs de ménages<sup>10</sup> sont des femmes, que ce soit en 2006 ou en 2014. Près de 40 % des chefs de ménages sont âgés de 25 à 54 ans, tous sexes confondus.
- En 2004 et 2009, la majorité des familles étaient monoparentales et avaient à leur tête une femme. À Montréal, le logement social famille est toujours caractérisé par une surreprésentation des familles monoparentales (Leloup, 2009, p. 37 et p. 125).

<sup>9</sup> Se réfère aux immigrants arrivés au cours des cinq dernières années.

<sup>10</sup> Les chefs de ménages réfèrent aux personnes qui ont signé le bail de la location.

COMPOSITION DES MÉNAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPÉ

**Figure 2 : Composition des ménages**

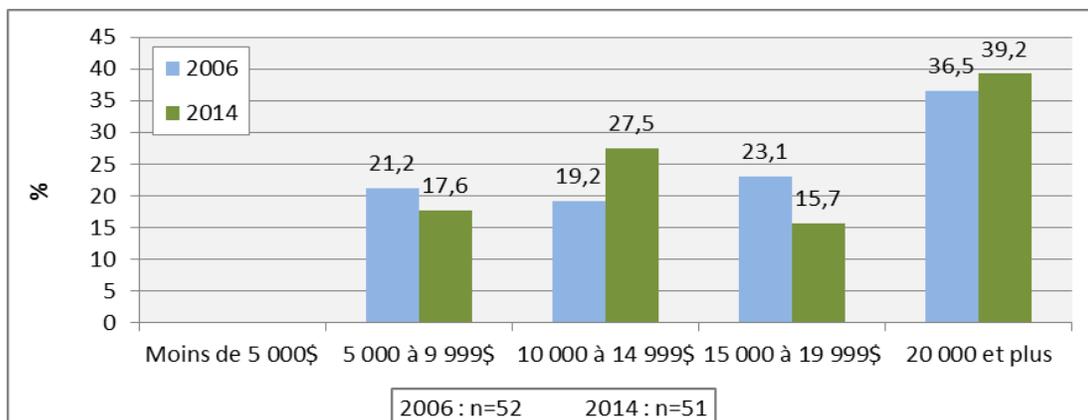


Source : Tiré des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

- La composition des ménages a peu évolué entre 2006 et 2014 au sein des Habitations Rosemont familles. On peut cependant souligner une légère hausse des grandes familles avec enfants. Les grandes familles sont donc surreprésentées comme c'est le cas dans les HLM familles montréalais (Leloup, 2009, p. 36).
- Les Habitations Rosemont familles comptent en moyenne 4,3 personnes par ménages en 2006 et 4,6 en 2014. Cette tendance se rapproche de celle des logements sociaux familles montréalais. Elle est plus élevée par rapport à la taille moyenne des ménages montréalais (Leloup, 2009, p. 35 et 125).
- Les logements des Habitations Rosemont familles sont exclusivement composés de trois (22 logements dont un vacant en 2014) ou quatre chambres à coucher et plus (30 logements).
- Entre 2006 et 2014, davantage de ménages sont composés d'un adulte et d'au moins trois enfants et ils occupent des logements de quatre chambres à coucher et plus. Les ménages composés de deux adultes et un enfant occupent davantage des logements de trois chambres. Dans les HLM familles montréalais une faible proportion des ménages est confrontée à des conditions de logement moins favorable en raison du surpeuplement (Leloup, 2009, p. 108).
- De nouvelles formes de ménages sont représentées aux Habitations Rosemont familles composées d'un adulte seul ou de deux adultes conjoints. Cette recomposition peut s'expliquer par le déménagement d'enfants majeurs. Ils occupent actuellement des logements de trois chambres, car ils sont en phase de transition.

NIVEAUX ET SOURCES DE REVENU

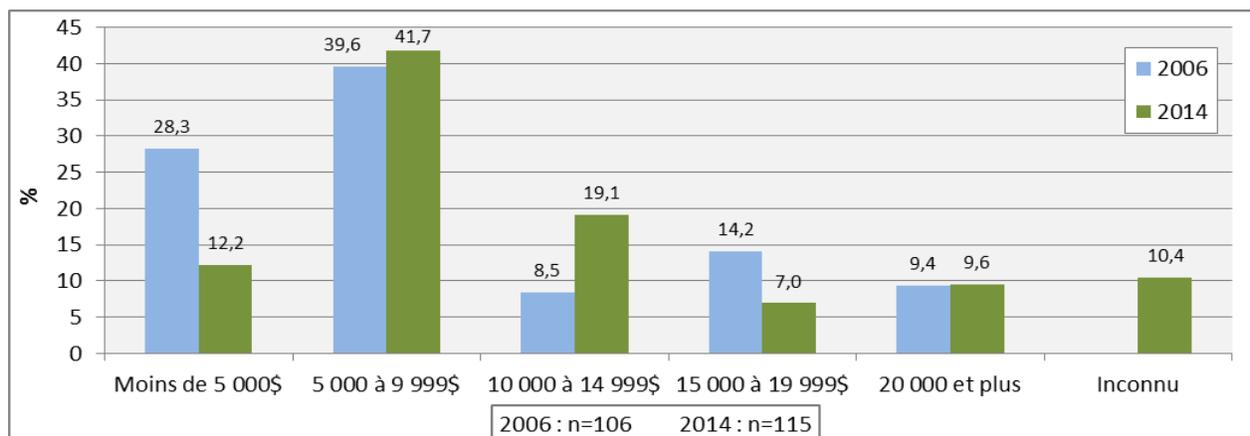
**Figure 3 : Pourcentage de ménages par tranche de revenu principal**



Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

- Entre 2006 et 2014, la proportion de ménages dont le revenu principal est de 5 000 à 9 999 dollars et de 15 000 à 19 999 dollars s'est réduite. En parallèle, on observe une forte hausse des ménages dont le revenu principal est situé entre 10 000 et 14 999 dollars.
- La part de ménages dont le revenu est de 20 000 dollars ou plus est passée de 36,5 % à 39,2 %<sup>11</sup>. Ces tendances se rapprochent de celles présentes dans les logements sociaux familles montréalais (Leloup, 2009, p. 60).
- D'après l'étude de Leloup, le revenu moyen des ménages vivant en HLM familles à Montréal est 2,5 fois moins élevé que le revenu moyen des familles montréalaises (Leloup, 2009, pp. 59 et 61).

**Figure 4 : Pourcentage de locataires de plus de 19 ans par tranche de revenu principal**

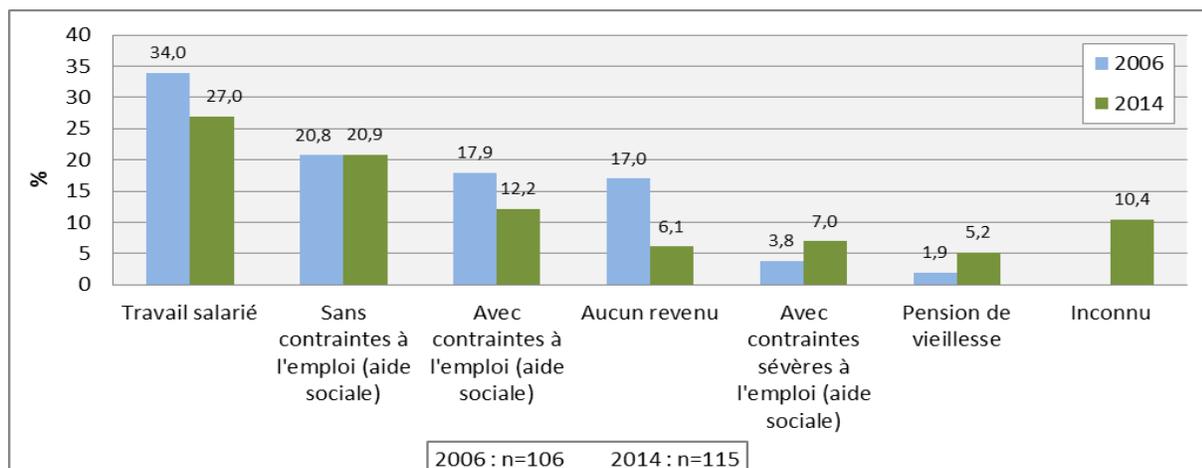


Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

<sup>11</sup> Il convient de préciser que nous ne savons pas si ces ménages ont des revenus proches de 20 000 dollars ou non et quel est le revenu maximal des ménages aux Habitations Rosemont familles.

- Nous précisons que nous avons seulement sélectionné les locataires de plus de 19 ans et qu'ils représentent 46,9 % des locataires en 2006 et 48,3 % en 2014.
- Plus d'un tiers des locataires de plus de 19 ans ont un revenu compris entre 5 000 et 9 999 dollars et cette tendance s'accroît entre les recensements. En parallèle, la part de locataires ayant un revenu compris entre 10 000 et 14 999 dollars a fortement augmenté pour représenter un cinquième des locataires en 2014.
- La part de locataires de plus de 19 ans ayant un revenu inférieur à 5 000 dollars a été divisée par deux.

**Figure 5 : Principales source de revenu des locataires des 19 ans et plus (%)**

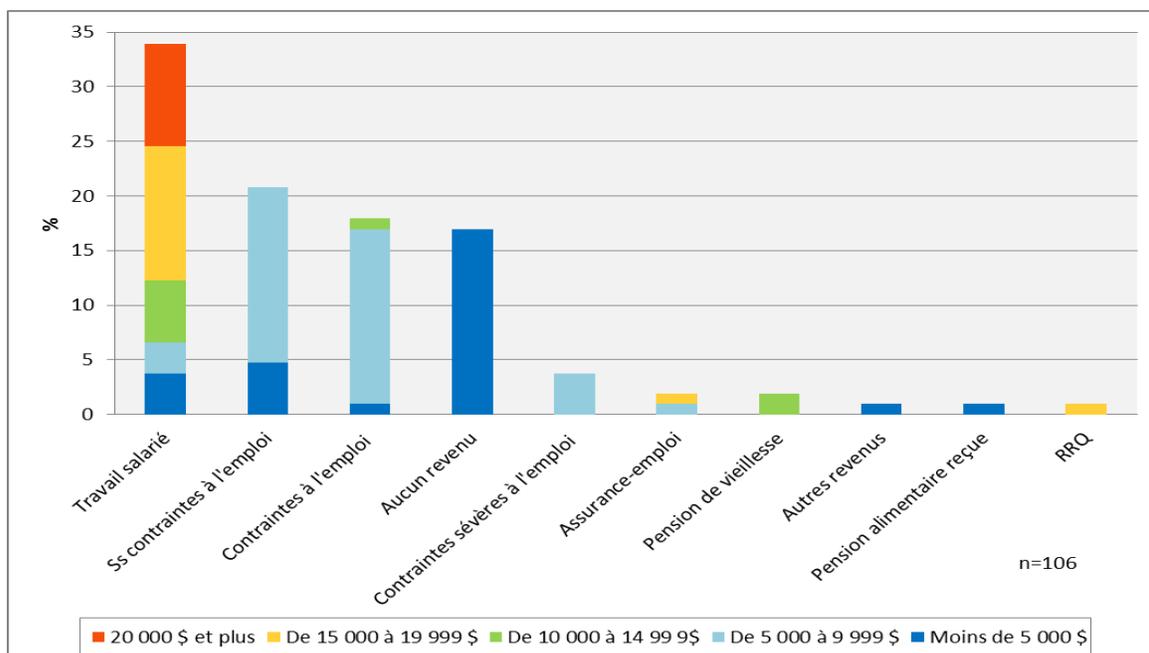


Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross.

- La part de locataires dont la principale source de revenus provient d'une activité salariée représente un tiers des locataires de plus de 19 ans en 2006 et cette proportion a diminué de 7 points entre 2006 et 2014. Dans les logements sociaux familles montréalais, une plus faible part de locataires ont un statut de salariés (Leloup, 2009, p. 76).
- La part de locataires de plus de 19 ans bénéficiant de l'aide sociale est passée de 42,5 % en 2006 à 40,1 % en 2014.
- Par contre, la part de locataires bénéficiant de l'aide sociale avec contrainte à l'emploi et n'ayant aucun revenu a fortement diminué.
- En parallèle, la part de locataire bénéficiant de l'aide sociale avec contraintes sévères à l'emploi s'est accrue passant de 3,8 % à 7 %. Enfin, la part de locataires bénéficiant d'une pension de vieillesse est passée de 1,9 % à 5,2 %.
- Les résultats de l'étude de Leloup soulignent également que la sécurité du revenu et l'allocation familiale sont considérées comme les principales sources de revenu des ménages vivant dans les HLM familles montréalais (Leloup, 2009, pp. 66 et 76)<sup>12</sup>.
- Nous précisons que nous ne connaissons pas la principale source de revenu de 10,4 % des locataires en 2014 aux Habitations Rosemont familles.

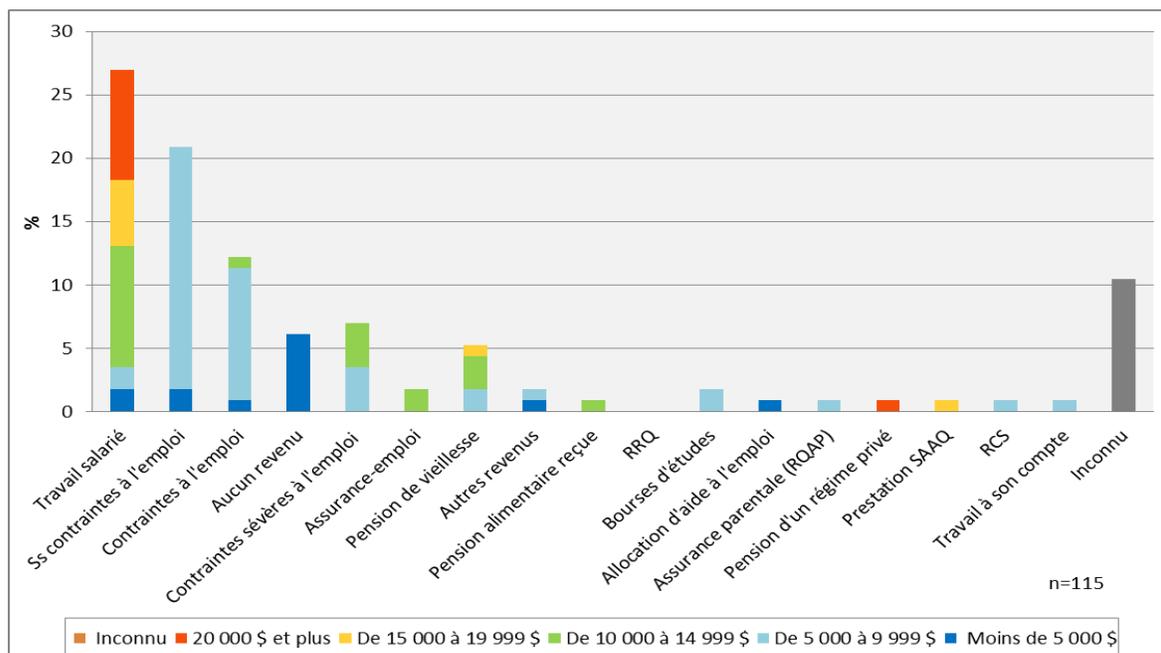
<sup>12</sup> Nous précisons que l'allocation familiale n'est pas comptabilisée dans le profil des locataires de l'OMHM.

**Figure 6 : Revenu principal des locataires de plus de 19 ans selon la source de revenus en 2006 (%)**



Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross. RRQ : pension du régime de rente du Québec.

**Figure 7 : Revenu principal des locataires de plus de 19 ans selon la source de revenus en 2014 (%)**



Source : Produit à partir des données de l'OMHM, 2006 et 2014. Réalisation : Marion Gross. RRQ : Pension du régime de rente du Québec. RCS : Rente du conjoint survivant.

- La principale source de revenus des locataires de plus de 19 ans provient d'une activité salariée et de l'aide sociale.
- La part de locataires de plus de 19 ans ayant une activité salariée est passée de 34 % à 27 %. La part de locataires de plus de 19 ans bénéficiant de l'aide sociale est passée de 42,5 % en 2006 à 40,1 % en 2014.
- Seulement 9,4 % des locataires de plus de 19 ans gagnent 20 000 dollars et plus en 2006, et ce, grâce à une activité salariée. Ils sont 8,7 % en 2014.
- Les personnes déclarant n'avoir aucune source principale de revenus gagnent moins de 5 000 dollars par an et représentent 17 % des locataires de plus de 19 ans en 2006. Ils sont 6,1 % en 2014.
- Entre 2006 et 2014, on observe qu'il y a une diversification des sources principales de revenus.
- En 2014, nous ne connaissons pas le revenu de 10,4 % des locataires de plus de 19 ans.

## 1.4 Éléments de synthèse

Pour réaliser cette analyse, nous nous sommes basés sur deux sources de données : les recensements de Statistique Canada pour 1996, 2001 et 2006 d'une part et le profil des locataires pour 2006 et 2014 d'autre part. Nous n'avons pas utilisé le recensement de 2011 car il n'était pas entièrement disponible quand nous avons téléchargé les données.

À partir de la compilation de plusieurs indicateurs socioéconomiques, nous avons relevé plusieurs éléments que nous allons tenter de mettre en perspective avec le projet Habitations Rosemont familles<sup>13</sup>.

Sur l'ensemble de la période, le secteur fait l'objet d'une précarité socioéconomique qui se distingue du milieu dans lequel il s'insère comme nous l'avons souligné en nous référant à plusieurs territoires de comparaison. Cependant, nous avons observé que les caractéristiques socioéconomiques du secteur ont tendance à se rapprocher de la moyenne de l'arrondissement sauf pour le revenu, le taux de chômage des 15 ans et plus et la part de minorités visibles. Nous n'avons pas pu observer de tendance pour le niveau d'éducation et la fréquentation scolaire, mais ils restent en dessous de la moyenne de l'arrondissement.

Plus précisément, le profil des locataires nous indique que la proportion de femmes a augmenté entre 2006 et 2014 et que les jeunes de moins de 19 ans représentent plus de la moitié des locataires. Ainsi, les Habitations Rosemont familles regroupent essentiellement des grandes familles avec enfants et la proportion de familles monoparentales a diminué. Les logements comprennent exclusivement trois à quatre chambres à coucher et plus pour 4,6 locataires par

---

<sup>13</sup> La période d'étude coïncide en partie avec les différentes phases de construction du projet Habitations Rosemont familles à savoir le développement du projet qui s'est déroulée de 2004 à 2006, la période de crise et de restructuration de 2007 à 2009 et la continuité de 2010 à 2014.

ménages en moyenne en 2014. Les Habitations Rosemont familles est un milieu multiculturel comprenant quatre grandes communautés qui se sont installées sur plusieurs périodes. On observe une augmentation de la proportion de minorités visibles dans le quartier et de nouvelles communautés culturelles s'y installent. La part de résidents de plus de 19 ans ayant une activité salariée s'est réduite. Cependant, la part de locataires bénéficiant de l'aide sociale et déclarant n'avoir aucun revenu a également diminué. Ainsi, les locataires combinent plusieurs sources de revenus et de nouvelles sources sont déclarées entre 2006 et 2014. Le revenu des locataires reste cependant largement en dessous de la moyenne de l'arrondissement. Malgré une hausse du taux d'emploi, il est surtout compris entre 10 000 et 14 999 dollars, ce qui peut paraître faible sachant que le secteur comprend surtout des grandes familles. Cela pose la question de la qualité des emplois occupés sachant que le revenu reste stable et qu'en parallèle le niveau d'éducation et la fréquentation scolaire restent en dessous de la moyenne de l'arrondissement. Nous précisons également que les allocations familiales ne sont pas comptabilisées dans les sources de revenus, mais qu'elles peuvent représenter une part importante de revenus des ménages.

Ainsi, cette analyse confirme que le secteur accueille une population ayant des besoins spécifiques. En particulier, il apparaît essentiel de poursuivre l'accompagnement dans le volet éducation (aide aux devoirs, aide à l'insertion professionnelle des jeunes adultes, activités de loisirs en groupe) pour pouvoir améliorer la qualité de l'emploi et le niveau du revenu. Nous pouvons voir s'amorcer une évolution du profil socioéconomique aux Habitations Rosemont familles, cependant, il apparaît nécessaire de pouvoir confirmer cette tendance à partir du recensement de 2011 quand celui-ci sera entièrement disponible.



## 2. PORTRAIT HISTORIQUE DES HABITATIONS ROSEMONT

Dans cette section, nous présenterons une synthèse de l'historique du Projet d'intervention communautaire sur les Habitations Rosemont. D'abord, nous exposerons le contexte dans lequel ce projet a émergé. Puis, nous présenterons les trois phases de celui-ci, soit le développement du Projet d'intervention communautaire de 2004 à 2006, la période de restructuration allant de 2007 à 2009 et la continuité du projet de 2010 à 2014. Pour chacune de ces périodes, nous mettrons en lumière les objectifs visés par les acteurs du projet, les activités et les services offerts aux Habitations Rosemont, les enjeux et les défis principaux, puis les mécanismes de gouvernance et le mode de gestion du projet.

### Méthodologie

Afin de réaliser cette trame historique, nous avons utilisé certains documents du projet (plans d'action, bilans, rapports d'activités, articles de journaux, etc.) et des documents provenant de ses partenaires. De plus, nous avons réalisé une dizaine d'entrevues individuelles auprès de membres du Comité des partenaires et de personnes clés ayant participé au projet, il s'agit principalement d'employés d'organismes communautaires ou institutionnels.

### 2.1 Les Habitations Rosemont familles

Les Habitations Rosemont familles ou Habitations Rosemont HLM ont été construites en 1972 par l'Office municipal d'habitations Montréal (OMHM). Celles-ci sont situées dans la partie centre est du quartier Rosemont de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie de la ville de Montréal. Les habitations constituent un plan d'ensemble comprenant une section destinée à des résidences pour les familles et une autre à des résidences pour les personnes âgées. En 2014 :

- 52 logements sont destinés aux familles, soit 2 immeubles (11 et 12 logements) et 29 maisonnettes ;
- 79 logements sont destinés aux personnes âgées, il s'agit d'une tour de 79 unités.

Un des logements a été transformé en local communautaire. Il est utilisé par les membres de l'Association des locataires famille des Habitations Rosemont ainsi que par la travailleuse de milieu. Il se situe au 6005, 18<sup>ème</sup> avenue, app.102. Enfin, un local multiservice a été aménagé sur le site. Il est situé au sous-sol d'un des immeubles, au 6180, 19<sup>ème</sup> avenue.

En plus d'être intergénérationnel, le milieu est multiculturel, il est composé de résidents appartenant à différentes communautés culturelles, dont haïtienne, maghrébine, hispanophone et arabophone. La majorité des familles sont nombreuses, il y a donc un nombre élevé de jeunes au sein du milieu. Enfin les locataires disposent de peu de ressources socio-économiques.

Photo 1 : Plan d'ensemble des Habitations Rosemont : vue aérienne du site



Photo 2 : HR : maisonnettes destinées aux familles



**Photo 3 : HR : immeubles destinés aux familles**



**Photo 4 : HR-aînés, tour destinée aux personnes âgées**



**Photo 5 : Cours 1 avec le gazébo**



**Photos 6 et 7 : Cours 2 avec les maisonnettes et les modules de jeux**





**Photos 8 et 9 : Extérieur et intérieur du local multiservice Michel-Perreault  
situé au sous-sol d'un des immeubles destinés aux familles**



**ÉVALUATION DU PROJET HABITATIONS ROSEMONT**  
**PROJET DE RECHERCHE ACTION, POUR LE COMITÉ D'ENCADREMENT DU PROJET HABITATIONS ROSEMONT**



**Photo 10 : Local dédié aux ateliers d'aide aux devoirs**



**Photo 11 : Cuisine du local multiservice Michel-Perreault**



## **2.2 Contexte d'émergence du Projet communautaire d'intervention**

### **2.2.1 *Le CAMER : une première intervention dans le milieu (1989) et une première crise majeure***

En 1989, le Centre d'animation multi-ethnique éducatif de Rosemont (CAMER) s'établit aux Habitations Rosemont. Le CAMER est mis sur pied en collaboration avec un travailleur communautaire du CLSC de Rosemont.

Le CAMER est un OBNL qui s'implante dans le milieu afin d'améliorer les conditions de vie des résidents. Il a pour objectif de favoriser l'intégration et le sentiment d'appartenance de ceux-ci au sein du quartier Rosemont.

L'OMHM met le garage d'un des édifices du site à la disposition du CAMER pour réaliser des activités. Le garage est situé au sous-sol du 6180, 19<sup>ème</sup> avenue. Les activités et les services offerts par l'organisme comprennent principalement : l'aide aux devoirs, un comptoir alimentaire (achat de paniers à prix fixe (3\$) et de l'animation socioculturelle.

Le CAMER est peu financé. Il compte beaucoup sur le bénévolat de personnes des Habitations pour son fonctionnement. Par ailleurs, le Centre est peu organisé, les activités ne sont pas

structurées et l'ancien garage est un espace peu entretenu. En fonction des répondants, le CAMER laisse place à des souvenirs partagés entre un lieu qui nous appartenait – des répondants résidant aux Habitations – et un local désorganisé qui ne permettait pas de faire avancer les choses. La dimension animation culturelle et réponse sociale à des besoins criants y était présente et a pavé la voie au projet qui va succéder au CAMER.

### **Automne 2003 : une situation de crise majeure**

À l'automne 2003, un résident des Habitations Rosemont dépose une plainte au Conseil d'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie concernant la montée de la violence au sein des HLM. Durant son témoignage, il fait part d'un climat d'insécurité et il mentionne que des événements violents se sont déroulés aux Habitations Rosemont. Il demande aux instances municipales d'intervenir pour ramener la tranquillité et la sécurité sur le site. La conseillère municipale de l'époque (Nicole Thibault) fait appel à des ressources humaines de la ville de Montréal et ces dernières mobilisent différents partenaires (OMHM, CLSC Rosemont et PDQ), afin de développer un Projet d'intervention communautaire pour répondre aux problèmes soulevés par le résident. Le CAMER est incapable à lui seul de faire face à cette situation. Dès l'émergence du Projet, peu de collaboration s'établit entre le responsable du CAMER et les membres de ce nouveau Projet.

**Photo 12 : Garage utilisé par le CAMER avant les rénovations qui l'ont transformé en local multiservice Michel-Perreault**



### ***2.2.2 Le développement du Projet d'intervention communautaire : phase I, de 2004 à 2006***

Dans ce contexte de crise, la Direction des sports, des loisirs et du développement social (DSLDS) de l'arrondissement, l'OMHM et le CLSC de Rosemont organisent une rencontre de travail en janvier 2004 rassemblant différents partenaires communautaires et des ressources publiques et parapubliques du quartier. Afin de comprendre davantage les problèmes en place, les résidents sont également mobilisés en mars 2004 à même la tenue d'une première assemblée générale. Un portrait de la situation et des pistes de solutions sont alors élaborées en collaboration avec les résidents.

Les principaux problèmes identifiés concernent la sécurité (violence, vandalisme, intimidation, isolement, drogues, alcool, etc.) et la salubrité (malpropreté, déchets, graffitis, etc.). De plus, des tensions sont présentes entre les résidents, particulièrement entre les jeunes adultes et les autres locataires. Ces discordes sont liées entre autres choses aux bruits nocturnes et à la consommation d'alcool et de drogues par des jeunes du milieu. Enfin, les mauvaises perceptions du voisinage envers les résidents des Habitations Rosemont posent un problème d'image et de cohabitation avec les résidents des zones résidentielles adjacentes.

Un Comité des partenaires est alors formé, celui-ci a pour mandat de mobiliser sur le site des ressources (humaines et financières) d'organismes communautaires et publics dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents de l'HLM et du voisinage. La population ciblée correspond aux familles des Habitations Rosemont (HLM-familles), elles sont 52 en 2004. Ce Comité se donne pour tâches d'élaborer un plan d'action de façon partenariale et concertée. Il se donne aussi pour objet d'évaluer l'impact de ses actions dans le milieu. Une intervention de moyen à long terme est considérée comme nécessaire pour répondre adéquatement aux problèmes. Le Comité tente, entre 2004 et 2006, d'obtenir une collaboration avec le CAMER.

En 2004, le Comité des partenaires regroupe des intervenants de différents organismes, d'institutions, de groupes communautaires et un résident du milieu. Les membres du comité se rencontrent une fois par mois, dans le but de préparer et de mettre en œuvre le plan d'action et de développer des activités sur le site. De plus, il témoigne bi-annuellement des réalisations et des avancés du projet auprès du Comité des décideurs.

#### **Objectifs du Projet**

Durant la période de 2004 à 2006, plusieurs objectifs sont ciblés par le Comité des partenaires.

- D'abord, l'amélioration de la salubrité, du sentiment de sécurité et des relations entre les résidents (convivialité) dans le milieu de vie est visée.
- Par la suite, le Comité souhaite susciter la mobilisation et la participation des résidents au plan d'action. Il veut renforcer le sentiment d'appartenance de ceux-ci aux habitations et au quartier de Rosemont.

- Aussi, le comité aspire à améliorer les connaissances des résidents vis-à-vis les ressources communautaires et publiques présentes dans le quartier.
- Enfin, il veut rejoindre les jeunes de 6 à 25 ans, notamment les jeunes adultes en processus de marginalisation et appartenant à une culture de la rue.

En 2004, afin de réaliser les différentes rencontres et de coordonner les activités, le Comité des partenaires obtient de l'OMHM un local communautaire situé au 6005, 18<sup>ème</sup> avenue, appartement 102. Une inauguration du local communautaire est effectuée avec les résidents.

Le Comité des partenaires considère que les interventions à mener doivent se réaliser graduellement et qu'il est important de miser sur les forces du milieu. Les membres du Comité veulent inclure les résidents dans l'amélioration de leur milieu de vie. L'implication et la participation des résidents au sein des processus d'évaluation des problèmes, des besoins et des pistes de solution sont essentielles et elles doivent être au cœur du plan d'action. Des assemblées générales sont donc réalisées à chaque année avec les résidents afin de présenter le bilan des actions et pour discuter collectivement des perspectives futures. Il importe également pour le Comité d'informer la population, ainsi que les résidents, des démarches et des activités réalisées dans le milieu. Pour ce faire, des communiqués de presse sont rédigés dans le journal local, un photo reportage est réalisé et l'information est diffusée aux résidents par l'entremise de babillards présents sur le site. Ces actions ont permis de faire émerger une image plus positive des habitations et de contribuer à développer le sentiment d'appartenance des résidents à l'égard de leur milieu.

En 2005, un Comité provisoire des locataires est constitué afin de procéder aux différentes démarches d'incorporation pour mettre en place une association de locataires. L'association est officiellement fondée en février 2006, lors d'une assemblée de locataires. Elle porte le nom d'Association des locataires familles des Habitations Rosemont. Le conseil d'administration de l'association est élu lors de l'assemblée de fondation. Le Comité favorise les échanges entre les résidents et il permet la mise en œuvre de projets et d'activités par et pour les familles elles-mêmes. L'Association peut obtenir et gérer différentes subventions pour la réalisation d'activités ou la mise en place de services. Le comité a également la responsabilité du local communautaire de la 18<sup>ème</sup> avenue.

### **Activités et services offerts**

Plusieurs activités et services sont alors mis en place par le Comité des partenaires en collaboration avec le tout nouveau Comité de locataires afin de répondre aux priorités établies. Cette période est marquée par une importante recherche de financement du Comité des partenaires pour réaliser le premier plan d'action.

D'abord, en ce qui concerne les problèmes liés à la salubrité et la sécurité, une amélioration physique générale des lieux est réalisée par l'OMHM en 2004 : réparations, peinture, éclairage extérieur, serrures, entretien. Des journées d'embellissement sont également organisées, cette

activité collective permet aux résidents de participer à l'aménagement de leur milieu de vie (fleurs, jardins, etc.) et d'échanger avec les autres résidents. Ces journées se sont déroulées en collaboration avec le Comité des locataires de l'HLM aînés. Dès la première année d'intervention les résultats ont été visibles en termes de propreté sur le site et de diminution du vandalisme.

Dans le but de rejoindre les jeunes de 6 à 25 ans, des activités et des services ont également été conçus. Au début du projet, des groupes de discussion ont été organisés dans le but de connaître plus particulièrement les besoins des adolescents de 12 à 17 ans et ceux des jeunes adultes de 18 à 25 ans. Il est ressorti de ces consultations des besoins liés aux loisirs, à l'employabilité et à la relation d'aide. Pour aller au-delà des consultations et être en mesure d'établir une relation de confiance avec les jeunes, le Comité a décidé de recourir à une travailleuse de rue pour appuyer l'intervention dans le milieu. Cette intervenante a permis la réalisation d'interventions sociales et de développer une relation d'aide auprès des familles et plus particulièrement auprès des jeunes adultes en difficulté. Elle était présente trois jours par semaine aux Habitations Rosemont. Elle rejoint principalement les jeunes adultes, elle les conscientise sur différents aspects de leur vie quotidienne. La travailleuse de rue réalise essentiellement des interventions psycho-sociales. Elle offre de l'aide à l'insertion socio-professionnelle. Elle accompagne les résidents dans diverses démarches et elle développe des projets avec les jeunes. La travailleuse de rue offre également des services de proximité aux résidents. Pour compléter son travail, d'autres services de proximité sont mis en place, tels que la présence d'une infirmière du CLSC sur les lieux (durant certains événements), ainsi que la présence de l'agente de location de l'OMHM une fois par mois. Durant la période de 2004 à 2006, la travailleuse de rue a développé des liens significatifs avec les adolescents et les jeunes adultes des Habitations Rosemont. Cela a permis de mieux connaître et de comprendre les jeunes, puis d'impliquer ceux-ci dans les solutions aux problèmes qu'ils rencontrent.

En 2005, le Comité des jeunes Rosemont Uni (RU) est mis sur pied. Il est composé de quelques jeunes adultes qui résident dans le milieu. Il a comme mandat de rejoindre les adolescents de 12 à 17 ans des Habitations Rosemont. Ce comité est impliqué dans la programmation et la réalisation des activités, par exemple il a organisé une activité de médiation culturelle pour les filles, soit un projet de danse. Aussi l'accès au gymnase du Centre Étienne-Desmarteau lui a permis de réaliser des activités sportives. Suite aux interventions et aux projets réalisés par le comité des jeunes RU, il est possible de noter l'implication et la participation de nombreux adolescents aux activités. De plus, des liens positifs envers leur milieu de vie et leur quartier se sont créés et cela contribue à engendrer un sentiment d'appartenance plus fort envers ceux-ci. Aussi, durant cette période, un projet a vu le jour, il s'agit du Projet PARLI, une initiative du Comité des partenaires en collaboration avec le Comité des jeunes. Ce projet consiste à faire découvrir les différentes ressources et les organismes présents dans le quartier aux adolescents et aux jeunes adultes, par l'entremise d'une visite guidée du quartier Rosemont animé conjointement par les jeunes adultes et l'organisme Mise au jeu. À la fin de cette tournée, le Comité des jeunes a organisé une clinique de basketball et un souper communautaire pour clore l'activité.

Enfin, un service d'animation est également offert aux habitations afin de rejoindre les jeunes et de leur offrir des activités durant la période estivale (temps plein) et durant l'année scolaire (à temps partiel), soit pendant les fins de semaine et la semaine de relâche. Étant donné le nombre élevé d'enfants par famille et les conditions socioéconomiques faibles de celles-ci, l'animation au sein du milieu permet à ces familles d'accéder à ce service et elle permet aux jeunes de vivre différentes expériences leur permettant de s'intégrer davantage au milieu et au quartier. Durant l'été 2005, un jeune adulte membre du comité des jeunes RU est engagé comme moniteur. Un groupe de jeunes entre 12 et 17 ans est formé. À l'été 2006, l'animation se poursuit dans le milieu, elle prend la forme d'un camp de jour. En plus d'un moniteur pour les 12 à 17 ans, un deuxième est engagé pour les 6 à 11 ans. Enfin, un service d'aide aux devoirs est organisé pour les enfants du primaire durant la période scolaire.

L'ensemble des activités collectives réalisées dans le milieu, ainsi que la création du comité des locataires et du comité des jeunes RU ont participé au développement du sentiment d'appartenance des résidents envers leur milieu de vie et leur quartier. Pour répondre à cet objectif, des fêtes (épluchette de blé d'inde, barbecue) et des journées artistiques ont été organisées, en plus de l'inauguration du local communautaire et des journées d'embellissement. De plus, plusieurs résidents ont participé à différentes activités du quartier : par exemple l'évènement *Couleurs de nos histoires* et la *Marche du refus de la misère*.

## Synthèse

Sommairement, par l'entremise d'interventions collectives (assemblées générales, journées d'embellissement, journées artistiques, inauguration du local) la majorité des familles des habitations ont été rejointes. Des interventions individuelles ont été réalisées par les intervenants, lesquelles ont permis de répondre à des besoins spécifiques.

Durant cette période, la participation des résidents aux activités a été structurée et des adolescents et de jeunes adultes ont été rejoints. Les témoignages des résidents étaient positifs par rapport à cette période et ils semblaient majoritairement satisfaits des activités qui furent réalisées. Toutefois, suite aux bilans réalisés avec les résidents au sein des assemblées générales, les locataires ont souligné que malgré l'atténuation de plusieurs problèmes et une amélioration des relations entre les résidents, des problèmes persistaient toujours, des relations entre locataires étaient encore conflictuelles. Aussi, le travail d'équipe, la solidarité au sein du Comité des partenaires et l'implication des membres du Comité de locataires ont contribué à la réussite du plan d'action.

À la fin de cette première phase, divers enjeux et défis apparaissent toujours centraux pour le Comité des partenaires. Ce dernier veut continuer d'améliorer physiquement le site des habitations. Il envisage aussi de mobiliser plus d'hommes et de jeunes adultes lors des journées d'embellissement. De plus, il conçoit que l'intervention de la travailleuse de rue doit être soutenue et maintenue. Il vise aussi à investir davantage dans d'autres dimensions que celles du sport et du loisir, soit dans les besoins sociaux et la santé. À long terme, il veut favoriser une plus

grande implication et une plus grande autonomie des résidents au sein des projets. Il veut aussi augmenter les connaissances et la fréquentation des ressources du quartier par les résidents. Il veut également développer l'activité basketball pour les plus jeunes, les 6 à 12 ans, consolider l'activité d'aide aux devoirs pour ce même groupe d'âge, puis créer davantage d'activités pour les familles. De plus, le défi consiste à consolider le Comité des jeunes Rosemont Uni et le Comité provisoire des locataires, puis d'être à l'écoute des besoins de ceux-ci. Enfin, la recherche de financement, soit l'obtention de financement pour le projet pour les années à venir est également un enjeu central.

## Gouvernance

### Comité des partenaires (2004 à 2006)

- Agente de développement en interculturel - Comité Accessibilité de Rosemont / CDC Rosemont
- Agente de relation avec les locataires – OMHM
- Agent sociocommunautaire – Postes de quartier (PDQ) 43
- Directrice - Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie
- Organisateur communautaire - CLSC de Rosemont du CSSS Lucille-Teasdale
- Président - Association des locataires familles des Habitations Rosemont (2006)
- Travailleuse de rue - PACT de rue

### Comité des décideurs (2004 à 2006)

- Attaché politique - Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie
- Chef de division - Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie
- Conseillère en développement communautaire - DSLDS de l'Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie
- Commandant - PDQ 43
- Conseillère municipale - District Étienne-Desmarreau
- Directeur de secteur – OMHM
- Directrice générale – CDC Rosemont
- Directeur d'habitation - OMHM
- Directeur service clientèle - OMHM
- Directeur - PACT de rue

### Comité des locataires : Association des locataires familles des Habitations Rosemont (2006)

- Président
- Vice-président
- Trésorier
- Secrétaire
- Trois administrateurs

## Gestion du projet et ressources humaines

La composition et les mandats du Comité des partenaires ont déjà été présentés. Ce comité réalise des plans d'actions concertés environ tous les trois ans.<sup>14</sup> Entre 2004 et 2006, un Comité des décideurs est présent, il est composé d'élus municipaux et de directeurs ou de coordonnateurs d'organismes publics ou communautaires. Le Comité des partenaires se rencontre une fois par mois et il réalise deux rencontres par année avec le Comité des décideurs où il présente un bilan des projets réalisés. Pour sa part, l'Association des locataires familles des Habitations Rosemont est créée en 2006. Elle a pour but de représenter et de défendre les intérêts et les droits des locataires tout en contribuant à l'amélioration générale de la qualité de vie des autres résidents des habitations. Les objectifs de celle-ci sont d'impliquer les locataires dans la gestion des HLM, d'offrir des services en collaboration avec les partenaires, de référer les locataires aux ressources du quartier et de nommer les représentants des locataires aux instances concernées. Le comité des locataires est le conseil d'administration de l'Association, il se réunit une fois par mois (sauf durant la période estivale). Il réalise aussi une assemblée générale annuelle.<sup>15</sup> Durant cette période, la travailleuse de rue qui intervient sur le site est engagée et supervisée par l'organisme PACT de rue.

Durant cette période, les ressources humaines à la disposition du projet sont : les membres qui composent les différents comités de travail, soit le comité des locataires et des jeunes, puis le comité des partenaires et des décideurs. Par la suite, une travailleuse de rue est présente à temps plein sur le site. Aussi, deux animateurs sont embauchés lors de la période estivale, il s'agit de jeunes membres du comité des jeunes des Habitations Rosemont. Enfin, l'agente de location de l'OMHM et une infirmière visitent le site sur une base mensuelle.

**Tableau 17 : Ressources financières à la disposition du projet**  
Estimation des ressources financières du  
Projet d'intervention communautaire aux Habitations Rosemont 2004-2006

Années	2004	2005	2006
<b>Financement</b>			
<b>Contrat de ville MSSS</b>	5 000 \$ Projet PARLI (Plan d'action local en relations interculturelles) 38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de rue	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de rue	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de rue

<sup>14</sup> Voir l'annexe I : Mode de gouvernance Habitations Rosemont.

<sup>15</sup> Voir l'annexe II : Règlements généraux du comité des locataires.

<b>Subvention à la vie associative OMHM</b>	-----	-----	810 \$
<b>PAICS (Programme d'aide à l'initiative communautaire et social de la SHQ)</b>	-----	-----	5 000 \$ Aide aux devoirs (5-11 ans)
<b>Subvention du député municipal (Arrondissement RPP)</b>	-----	-----	~ 500 \$ Comité des locataires
<b>Totaux</b>	<b>43 000 \$</b>	<b>38 000 \$</b>	<b>44 310 \$</b>

### ***2.2.3 Phase II : période de restructuration allant de 2007 à 2009***

#### **Nouveau contexte de turbulences**

En 2007, des événements violents (coups de feu, vandalisme, etc.) se produisent sur le site des Habitations. Le sentiment de sécurité redevient un enjeu central, un climat d'insécurité est présent. Une assemblée générale est convoquée, suite à ces événements, afin de discuter de la situation. Le Comité des partenaires réalise un sondage auprès des résidents afin de mieux saisir les besoins de ceux-ci. De plus, le CAMER, en place depuis 1989, ferme ses portes. La collaboration souhaitée par le Comité ne s'est pas concrétisée. Le sondage permet donc également de connaître les préférences des résidents vis-à-vis l'utilisation du garage.

À l'hiver 2007, une rencontre est réalisée avec le Comité des locataires, selon ceux-ci les problèmes présents en 2004 persistent, soit les problèmes de sécurité et de salubrité, de même que les tensions entre des résidents et avec le voisinage. La rencontre a permis de préciser différents problèmes liés aux jeunes adultes : soit leur attroupement sur le site, le bruit qu'ils occasionnent (le soir et la nuit), puis leur occupation inadéquate du local communautaire. Lorsqu'ils se regroupent, plusieurs jeunes de l'extérieur viennent aussi aux habitations. L'attroupement de ces jeunes cause également des problèmes de salubrité (bouteilles par terre, cigarettes, nourriture, etc.). De plus, des actes de vandalisme sont observés, dont des écritures sur les murs et des extincteurs brisés.

Les résidents, plus particulièrement les parents, sont dépassés par ces événements et ils ne parviennent pas à intervenir auprès des jeunes, ces derniers manquent de respect et ils ne coopèrent pas. Aussi, l'une des responsables de l'aide aux devoirs soutient que plusieurs parents se sentent démunis vis-à-vis le mauvais comportement de leurs enfants lors de l'atelier. Par ailleurs, les parents n'ont pas tenté de rencontrer les intervenants, lors de l'inscription.

Les solutions soulevées par le Comité des locataires se rapportent principalement à la surveillance, soit à l'installation de caméras et à la présence d'un agent de sécurité dans le milieu. Les membres du Comité sont affectés par la prégnance des problèmes et ils ont de la difficulté à réfléchir aux solutions. Par ailleurs, ils sont d'accord que les parents ont besoin de support et qu'une médiation sociale est importante pour travailler la relation entre les jeunes adultes et les parents.

### **Révision du plan d'action du Projet d'intervention communautaire**

La finalité centrale du Projet d'intervention communautaire Habitations Rosemont demeure l'amélioration de la qualité de vie des résidents des HLM-familles. Pour la période de 2007 à 2009, le plan d'action vise d'abord à stabiliser le climat social. Il vise aussi le maintien et l'amélioration des activités et des services offerts. Enfin, il maintient le cap sur la participation des résidents.

Le Comité des partenaires place cet objectif au cœur de son plan d'action, soit l'augmentation de la participation et de l'implication des résidents au sein du développement de leur milieu de vie : dont les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et les parents. De plus, il est question de favoriser la convivialité au sein du milieu et de faire connaître aux résidents les ressources offertes au sein du quartier. Cet objectif est également au cœur du projet, soit l'amélioration des relations entre les résidents (relations aux plans intrafamiliale, intergénérationnel ou interculturel). Enfin, le comité entend favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes et à mettre en place une structure de support pour les parents. Le Comité tente donc de répondre à ces objectifs en initiant plusieurs projets et en collaborant à l'organisation de diverses activités avec les résidents.

Le Comité des partenaires considère que les membres devront offrir une grande contribution (en temps) pour préserver l'énergie, puis la continuité du plan d'action, ainsi que pour ne pas surcharger les personnes intervenant directement dans le milieu. Les différentes responsabilités et les rôles de chacun des partenaires sont davantage clarifiés et spécifiés, notamment pour assurer une meilleure efficacité dans la réalisation du plan d'action. Le nombre de partenaires et de projets est également en augmentation. Le Comité des partenaires envisage d'offrir plus d'encadrement et de support aux intervenants, ainsi qu'au Comité des locataires. De plus, plusieurs efforts sont déployés pour trouver de nouvelles sources de financement pour les nouvelles activités. Le Comité doit s'assurer qu'un financement soit récurrent pour l'ensemble des activités et des services liés aux jeunes durant la période de 2007 à 2009.

### **Activités et services offerts**

Premièrement, afin de maintenir et d'améliorer les activités et les services pour les enfants et les adolescents, le Comité des partenaires met en place différents moyens et actions. D'abord, durant la saison estivale, le camp de jour se déroule toujours aux habitations. À partir de 2008, un

moniteur est ajouté pour l'animation des enfants de 6 à 12 ans. Il y a donc deux moniteurs pour les enfants de 6 à 12 ans et un moniteur pour les adolescents de 13 à 17 ans.

De nouvelles périodes d'animation sont également ajoutées, l'animation se poursuit à temps partiel durant les semaines de l'année scolaire, en plus des fins de semaine et de la semaine de relâche. Durant cette dernière, un autre moniteur est présent. Ils sont deux pour l'animation. L'activité de basketball pour les adolescents se poursuit au gymnase du Centre Étienne-Desmarteau. De plus, le projet de danse est consolidé pour les jeunes de 16 à 24 ans. Outre les activités d'animation pour des jeunes, l'atelier d'aide aux devoirs est encore offert aux enfants du primaire durant l'année scolaire. Une entente est signée avec le Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens (CCR l'E-G) pour le support à l'animation et à la supervision des ateliers d'aide aux devoirs, celui-ci devient un partenaire. Durant l'atelier, deux intervenants sont dorénavant présents au lieu d'un.

Aussi, une restructuration du Comité des locataires et de l'intervention aux Habitations Rosemont prend place. D'abord, le comité des locataires se dote d'une structure plus fixe et il est davantage organisé. D'ailleurs, un nouveau président est élu. Par la suite, le travail de rue réalisé aux habitations depuis quelques années semble avoir atteint ses limites, une nouvelle approche est alors favorisée. Après échanges et discussions entre les membres du Comité des partenaires, le Comité décide d'orienter dorénavant l'intervention vers le travail de milieu. Cette stratégie d'action conviendrait mieux à la situation des Habitations Rosemont.

Enfin, il est décidé qu'un travailleur de milieu serait présent à temps plein sur le site. En 2007, un travailleur de milieu est embauché. Il réalise différentes activités socio-culturelles et sportives sur le site, le loisir est au centre de son intervention. Le travailleur de milieu doit notamment s'occuper de développer des ateliers d'information, d'éducation et de prévention pour les enfants et les adolescents.

Deuxièmement, durant la période de 2007 à 2009, le Comité des partenaires développe plus particulièrement une offre de services pour les jeunes adultes, et ce, dans le but de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Il donne donc, entre autres choses, au travailleur de milieu le mandat d'accompagner les jeunes dans les activités d'insertion professionnelle offertes dans le quartier. Les jeunes ont été accompagnés par celui-ci au CJE de Rosemont-La-Petite-Patrie pour la recherche d'emploi. Quelques jeunes (4) ont également participé au CJS de Rosemont-La-Petite-Patrie, il s'agit d'un projet où un groupe de jeunes durant l'été doit gérer une petite coopérative de services de proximité. De plus, afin de favoriser la participation des jeunes adultes à la structure démocratique (citoyenne) des HLM, un représentant des jeunes est dorénavant présent au sein des rencontres du Comité des locataires. Différents ateliers ont aussi été animés par un animateur de milieu, l'un sur le phénomène de gang et un autre sur la sexualité (ce dernier en collaboration avec une infirmière du CLSC de Rosemont).

Plus précisément, en collaboration avec le comité des partenaires, le travailleur de milieu réalise des projets regroupant des jeunes du milieu et du quartier. Une équipe de basketball est

constituée pour les jeunes adultes et ces derniers participent à un tournoi dans l'arrondissement. De plus, les jeunes adultes sont amenés à participer à des activités socioculturelles, comme une pièce de théâtre (adolescents et jeunes adultes) au CCR l'E-G. Les jeunes adultes sont accompagnés au CCR l'E-G (Bunker) où ils ont accès à différentes activités socio-culturelles de toutes sortes et où ils peuvent réaliser des activités libres. Une dizaine de jeunes fréquentent le carrefour durant cette période.

Troisièmement, le Comité vise la mise en place d'une structure de support, d'échange et de mobilisation pour soutenir les parents dans les défis quotidiens qu'ils rencontrent. Cette structure est comprise comme une manière d'outiller les parents dans leur rôle, d'améliorer leurs relations interpersonnelles, ainsi que de faciliter leur insertion socio-professionnelle. Des actions ont été mises de l'avant, afin de développer cette structure. D'abord un sondage est réalisé par le comité des partenaires, en 2007, afin de bien cerner les besoins des parents. À la suite de celui-ci des pistes d'action sont élaborées et prises en charge par divers membres du comité des partenaires. Lors du sondage, trente familles ont été rejointes et les résultats ont été présentés aux résidents, ce qui a permis aux locataires d'échanger entre eux.

Des activités collectives ont aussi été organisées, afin de favoriser les échanges entre les parents, soit des journées d'embellissement, des soupers communautaires, des pique-niques, des fêtes, l'écoute de matchs sportifs, etc. Une activité de cuisine collective pour les familles a aussi été réalisée. Afin de répondre aux besoins en sécurité alimentaire, un bottin des ressources alimentaires du quartier est diffusé.

Aussi, des outils de communication efficaces ont été développés pour transmettre l'information aux résidents sur les projets, en plus de l'affichage sur les babillards, un journal interne « le locataire branché » a été créé. De plus, des articles ont été rédigés dans le journal local (par le comité des partenaires) pour faire découvrir à la population du quartier, les réussites accomplies et les activités présentes aux Habitations Rosemont.

Quatrièmement, durant cette période, le Comité des partenaires travaille au développement d'une entente harmonieuse de cohabitation entre les jeunes, les parents et les personnes âgées du milieu. Les journées d'embellissement sont au nombre des activités qui permettent l'atteinte de cet objectif. Elles ont permis de réunir des familles et des aînés. Le Comité des locataires des aînés a décidé, à la demande du Comité des locataires des familles, de prêter son local communautaire pour les ateliers d'aide aux devoirs. De son côté, le SPVM PDQ 44 (partenaire) travaille à augmenter le sentiment de sécurité des résidents, par ses interventions dans le milieu (patrouilles, ateliers sur la sécurité, etc.). De plus, Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie intervient aussi dans le milieu dans la prévention en matière de sécurité, il favorise également la mise en place d'un climat de sécurité sur le site. Suite à l'incident de vandalisme dans le local, une intervention significative s'est réalisée auprès des jeunes. Enfin, une intervention de médiation entre les jeunes et les résidents a été mise en place suite au bruit occasionné (soir) par le basketball libre dans la cour arrière. À l'été 2009, il s'est encore produit des événements violents

sur le site, mais à la suite de ceux-ci une rencontre a été organisée avec les résidents, l'OMHM et le PDQ 44.

En 2009, un projet d'aménagement extérieur d'envergure des Habitations Rosemont est envisagé par l'Office. Il permet de répondre aux problèmes toujours présents liés à la sécurité et à la salubrité, tout en réaménageant l'espace de manière à ce que les résidents s'y sentent bien. Un budget important est alloué à ce projet par l'OMHM. C'est le Centre d'écologie urbaine de Montréal qui a la charge de réaliser celui-ci. Le centre adopte une approche de recherche-action, un processus de consultation des résidents se met donc en place, afin de répondre aux réels besoins du milieu. Les résidents sont alors directement impliqués dans le projet, les familles et les jeunes sont consultés sur l'aménagement des espaces communs et collectif des HLM (familles). Un aménagement de la cour avant et arrière, puis des entrées et des balcons des logements est réalisé. Un petit parc d'amusement pour les enfants et un gazébo sont aussi installés sur le site. Une grande amélioration physique du milieu se réalise donc durant cette période. Les journées d'embellissement ont également contribué à cette amélioration. De plus, l'OMHM a assuré l'entretien et le suivi de celui-ci, ainsi que de la sécurité des lieux. Aussi, lors du départ du CAMER en 2007, un grand ménage est effectué avec les locataires dans le garage (ancien local du CAMER). Ce dernier est peu utilisé durant cette période, soit uniquement pour les assemblées et quelques fêtes. De plus, le travailleur de milieu a réalisé quelques activités dans le garage. En 2008, une tournée d'autobus du secteur Nord-Ouest de l'île de Montréal est organisée par l'OMHM pour les employés de l'Office, afin de rappeler les réalités et les besoins des résidents de ce secteur et de sensibiliser les employés à la réalité du terrain. Lors de l'arrêt effectué aux Habitations Rosemont, une présentation du site et du Projet d'intervention communautaire Habitations Rosemont est réalisée. Cette visite a grandement influencé l'OMHM à investir financièrement dans l'aménagement du garage. Les travaux ont débuté en 2011 pour se terminer en 2012.

Enfin, de manière plus globale, le Comité des partenaires comprend que le rôle du travailleur de milieu est central dans l'atteinte de tous les objectifs du plan d'action. Il est le maillon nécessaire afin de créer de bons liens entre les jeunes et les ressources du quartier et pour intervenir auprès des différents groupes d'âge, de façon à faciliter les relations entre ces groupes. Il offre aussi un service de proximité indispensable dans le milieu.

## **Synthèse**

Durant cette période, plusieurs réussites sont observables. D'abord le contexte de crise de 2007 a pu être calmé notamment à l'aide du travail de milieu et des efforts déployés afin de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les résidents. Puis, notons des interventions réussies de certains partenaires, comme Tandem et le SPVM. De plus, une amélioration physique importante des lieux est réalisée par l'OMHM. Des activités pour les jeunes et les familles et des services de proximité ont été développés. Il y a eu une augmentation de l'implication des résidents au sein des comités, des projets et des activités. Le Comité des locataires, sous la direction d'un nouveau président, a également investi beaucoup de son temps pour le mieux-être collectif des résidents

des Habitations Rosemont. De plus, les résidents ont pu prendre connaissance des ressources présentes dans le quartier Rosemont et ils ont participé à plusieurs activités de l'arrondissement.

Le Comité des partenaires souhaite poursuivre son implication dans le milieu pour les prochaines années. Il envisage de continuer son soutien vis-à-vis le Comité des locataires tout en favorisant l'autonomie de celui-ci et la prise en charge des activités par ce Comité ou par des résidents. Il recherche également du financement afin d'aménager le garage pour en faire un local multiservice, dans le but d'offrir des services directement sur le site pour les résidents et les citoyens du quartier. Il veut consolider les activités offertes aux jeunes et favoriser une plus grande fréquentation de ceux-ci aux ressources du quartier. Le travail de milieu et l'animation dans le milieu sont essentiels, ils sont donc à maintenir. Le Comité veut améliorer le travail de milieu, afin de créer des liens plus forts entre l'intervenant et les résidents. La poursuite de recherche de financement pour l'ensemble des projets est également nécessaire. Enfin, il désire aussi développer une formation en médiation citoyenne pour les résidents, afin de continuer à favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre ceux-ci.

### **Gouvernance du projet**

#### **Comité des partenaires (2007 à 2009)**

- Agente de développement - CDC de Rosemont
- Agente de développement – DSLDS de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie
- Agent sociocommunautaire - SPVM - PDQ 44
- Coordonnateur jeunesse – Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens (CCR l'E-G)
- Intervenante - Tandem RPP
- Organisateur communautaire – CLSC de Rosemont du CSSS Lucille-Teasdale
- Organisatrice communautaire – OMHM
- PACT de rue
- Président – Comité des locataires (familles)
- Trajet Jeunesse
- Travailleur de milieu – CCR l'Entre-Gens

#### **Collaborateurs (2007 à 2009)**

- Agente de location – OMHM
- Club de développement sportif et culturel de Rosemont
- Commandant – SPVM PDQ 44
- Conseillère en développement communautaire – DSLDS de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie
- Coordonnateur CDC Rosemont
- Directrice générale – CCR l'Entre-Gens

- Directeur général – Tandem RPP
- Directeur à l'entretien et aux réparations des habitations – OMHM
- Directrice du Service du développement communautaire et social – OMHM
- Directrice secteur nord-ouest – OMHM
- Préposé aux relations avec les locataires – OMHM

### Gestion du projet

Durant cette période, le Comité de décideurs prend le nom de Collaborateurs du Comité des partenaires. Le Comité des partenaires et les Collaborateurs se rencontrent deux fois par année, jusqu'en 2010. Le Comité des partenaires se réunit encore une fois par mois. Il réalise des plans d'actions et des bilans annuels. Celui-ci participe à l'assemblée générale organisée par le Comité des locataires pour les résidents une fois par année. Les ressources humaines à la disposition du projet sont : les membres du comité des partenaires et des locataires, ainsi que des collaborateurs. Durant cette période, un travailleur de milieu est présent à l'année aux Habitations Rosemont. Il est engagé par le Comité des partenaires, il est supervisé par l'organisateur communautaire du CLSC de Rosemont. De plus, trois animateurs spécialisés en loisir sont embauchés pour la période estivale et la relâche scolaire. Enfin, une infirmière vient mensuellement sur le site.

**Tableau 18 : Ressources financières à la disposition du projet**  
 Estimation des ressources financières du  
 Projet d'intervention communautaire aux Habitations Rosemont 2007-2009

Années	2007	2008	2009
<b>Financement</b>			
<b>Contrat de ville MSSS</b>	38 000 \$ Salaire et budget pour le travailleur de milieu	38 000 \$ Salaire et budget pour le travailleur de milieu	38 000 \$ Salaire et budget pour le travailleur de milieu
<b>Subvention à la vie associative OMHM</b>	795 \$	768,50 \$	768,50 \$
<b>Subvention du député municipal (Arrondissement RPP)</b>	~ 650 \$ Comité des locataires	~ 650 \$ Comité des locataires	~ 650 \$ Comité des locataires
<b>Totaux</b>	<b>44 447 \$</b>	<b>44 193.50 \$</b>	<b>45 418.50 \$</b>

## **2.2.4 Phase III : Continuité du projet de 2010 à 2014**

### **Situation et objectifs**

Après six années d'intervention dans le milieu, le Comité des partenaires maintient le cap. La finalité au cœur du projet demeure toujours celle d'améliorer la qualité de vie des résidents des Habitations Rosemont et du voisinage. Le Comité se penche encore une fois sur la question de l'amélioration des relations entre les résidents (intrafamiliales, intergénérationnelles, interculturelles) au niveau interne (aux habitations) et au niveau externe (entre les résidents et le voisinage). Il vise aussi une augmentation de la participation et de l'implication des résidents dans la prise en charge et dans le développement de leur milieu de vie, puis dans l'exercice de leur citoyenneté. La spécificité de cette période est essentiellement liée aux nombreuses démarches élaborées par le Comité des partenaires afin d'amener les résidents à fréquenter des organismes locaux et à utiliser les services à leur disposition dans le quartier. Le Comité maintient et diversifie ses activités au sein du milieu. Il travaille aussi à favoriser l'autonomie et la prise en charge des activités par les locataires eux-mêmes.

### **Objectifs spécifiques, activités et projets**

Dans un premier temps, le Comité vise l'atteinte d'objectifs spécifiques afin de pouvoir répondre aux buts visés. Il s'agit ainsi d'actualiser et de poursuivre les activités et les services en place pour les enfants, les adolescents et les familles. L'aide aux devoirs et l'animation sont encore en place. Un atelier de soutien scolaire pour les jeunes de secondaire I (13-14 ans) est ajouté, il est organisé par le CCR l'E-G. De plus, à partir de 2012, un autre moniteur est ajouté pour animer les enfants de 6 à 12 ans durant la période estivale, trois moniteurs sont donc présents pour ce groupe d'âge.

Le Comité développe une nouvelle approche pour le camp de jour estival, celui-ci est rebaptisé le « Club aventure Rosemont », au sein de celui-ci les jeunes sont amenés à participer à plusieurs activités à l'extérieur du site, soit en collaboration avec d'autres camps de jour ou au sein de centres d'activités, et ce, dans une perspective d'intégration de ces enfants au quartier. Le camp de jour est également beaucoup plus structuré, il est doté d'un horaire fixe, les moniteurs possèdent des qualifications spécifiques et élevées, etc.

Une hausse de la participation aux activités estivales est notable. Une grande participation des jeunes aux journées d'embellissement est aussi remarquée. De plus, un nouveau volet d'initiation au jardinage s'ouvre pour les 6 à 12 ans. En ce qui concerne les adolescents (12 à 17 ans) l'objectif central est de favoriser la participation de ceux-ci aux activités disponibles dans le quartier. Ils sont donc dirigés directement vers la maison des jeunes du quartier (CCR l'E-G) et n'ont plus de moniteur sur le site. Par ailleurs, une équipe de soccer est mise sur pied aux Habitations Rosemont habitations pour les adolescents.

En 2010, une nouvelle travailleuse de milieu prend part au projet, le rôle de celle-ci est davantage axé sur le travail de médiation, soit sur la réalisation de médiation entre les résidents et les différents projets (loisirs, ateliers d'aide à l'emploi, cuisines collectives, etc.), puis entre les résidents et les ressources extérieures. Elle offre également un travail de soutien, de références et d'accompagnement auprès de l'ensemble des résidents. Celle-ci a été en mesure de rejoindre l'ensemble des groupes d'âge, soit un grand nombre des familles des Habitations Rosemont familles.

Aussi, dans une optique de prévention, plusieurs ateliers-conférences ont également été réalisés pour les résidents (thèmes : le civisme, la médiation sociale, l'alimentation, la consommation de drogues et d'alcool, etc.). Ces activités ont été très bien réussies et appréciées par les locataires. De plus, des activités et des services alimentaires ont été mis en place pour les résidents, soit des cuisines collectives pour les adolescents (un groupe de filles et un groupe de garçons), puis un jardin collectif pour les enfants (6-11 ans). Le partenaire Bouffe-Action de Rosemont se charge de la mise en place de ces activités. Aussi, une épicerie solidaire ouvre sur le site. Elle s'adresse aussi aux locataires, ce service est développé par la Coalition en sécurité alimentaire de Rosemont.

Dans un deuxième temps, le Comité des partenaires souhaite consolider le Comité des locataires (familles), afin de mobiliser davantage les résidents et pour être en mesure de les soutenir dans les défis qu'ils rencontrent. Il s'agit plus spécifiquement de poursuivre le développement de la structure de soutien pour les parents mise en place depuis 2007. Des activités (fête de la famille, fête des voisins, sortie à la cabane à sucre, épluchette de blé d'Inde, etc.) ont été réalisées en collaboration avec les partenaires pour favoriser les échanges entre les parents des Habitations Rosemont, puis entre ceux-ci et les autres citoyens du quartier. Il s'agit encore une fois de promouvoir la fréquentation des ressources extérieures par les résidents. Ces activités permettent aussi d'améliorer la communication entre les locataires. Le rôle de la travailleuse de milieu dans le rapprochement des résidents aux divers organismes du quartier (travail de médiation) est aussi essentiel pour favoriser l'utilisation des ressources extérieures par les familles.

De plus, six conférences ont été effectuées sur le rôle des parents, afin d'outiller les familles. Ces conférences ont suscité un fort intérêt de la part des résidents. Un poste d'aide animateur-parent est également développé pour soutenir l'animatrice à l'atelier d'aide aux devoirs et dans le but d'impliquer davantage les parents. Enfin, le journal interne « Le locataire branché » et les babillards sont encore utilisés, ils permettent de bien informer les locataires, en plus de favoriser le déploiement de leur sentiment d'appartenance vis-à-vis les habitations et le quartier. Le Comité des partenaires fait également paraître des articles dans le journal local et deux colonnes d'affichage sont mises en place dans la cour des habitations.

Dans un troisième temps, le développement de services pour les jeunes adultes est ciblé, afin de favoriser davantage leur insertion sociale et professionnelle. La travailleuse de milieu accompagne, réfère, soutient et encourage ceux-ci dans leurs projets d'insertion professionnelle.

Plusieurs jeunes ont également participé à des activités au sein de l'HLM et dans le quartier. Ils participent notamment aux activités de basketball et de soccer mises en place pour eux aux habitations. Une partie de soccer est aussi organisée entre six jeunes adultes des habitations et des employés de l'OMHM. De plus, une dizaine de jeunes (adolescents et jeunes adultes) participent aux activités du CCR l'E-G du quartier et un jeune a participé au CJS. Ils sont aussi soutenus et encouragés à créer et à réaliser des activités à leur image (Projet Déclat loisirs). Le Comité désire que les jeunes développent davantage par eux-mêmes les activités sur le site.

Dans un quatrième temps, il s'agit toujours de créer une meilleure entente de cohabitation entre les résidents. Pour répondre à cet objectif, le comité met en place des activités collectives (énumérées plus haut (fêtes, etc.), afin de favoriser la création de liens positifs principalement entre les adultes et les jeunes adultes où des rapports encore problématiques persistent. Puis, il vise à diminuer les tensions entre les jeunes adultes et les adultes. Le Comité met en place une intervention en médiation sociale (Tandem) et il offre des services de médiation citoyenne (Trajet). Le travail de la travailleuse de milieu permet également de mieux comprendre les besoins des jeunes et de les diriger vers des pistes de solutions. De plus, en 2011, un sous-comité de sécurité est créé, il est formé de membres du Comité des partenaires, d'un membre du Comité des locataires et d'un chargé de projet en prévention de l'OMHM. Un plan d'intervention est réalisé, suite à celui-ci différentes actions sont mises de l'avant comme l'installation de caméras (dans les cages d'escaliers) et de pancartes avec des règlements. Enfin une marche exploratoire avec les résidents est organisée en 2013 par l'équipe de Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie, afin de cibler les endroits moins sécuritaires.

Dans un cinquième temps, à partir de 2011, grâce à un investissement important de l'OMHM, les travaux de réaménagement ont débuté dans le garage, afin d'en faire un local multiservice. À l'été 2012, celui-ci est inauguré en présence des directions de différents services de l'OMHM, de députés provinciaux et fédéraux, de conseillers d'arrondissement et de plusieurs résidents des Habitations Rosemont (familles et aînés). Le local est muni d'une grande salle, d'une cuisine et de deux plus petites salles. Le local est mis à la disposition des organismes du Comité des partenaires, ceux-ci peuvent alors offrir des services directement sur place aux résidents et aux citoyens du quartier. Un Comité de gestion du local est également créé, il est composé de membres du Comité des partenaires, du Comité des locataires, ainsi que de l'organisatrice communautaire de l'OMHM. Un mode de gestion pour la réservation des salles est mis en place (règles de fonctionnement, support informatique, entretien des locaux, etc.). Le Comité des partenaires vise donc une appropriation du local multiservice par les résidents et les organismes qui l'utilisent.

Dans un sixième temps, à l'hiver 2014, une recherche action sur le Projet d'intervention communautaire sur les Habitations Rosemont est amorcée. Dans la mesure où plusieurs leaders du Comité des partenaires vont bientôt partir à la retraite, la question de la pérennisation du projet est soulevée et inquiète. L'obtention de nouveaux financements est également un enjeu important pour la continuité du projet. La présente recherche permet alors de comprendre l'impact des interventions réalisées jusqu'à maintenant sur la population des Habitations Rosemont familles. Elle offre également des pistes et des recommandations pour les futurs plans

d'action. Elle offre donc des outils pour le Comité des partenaires, dont les nouveaux acteurs qui entreront éventuellement en jeu sur le terrain.

## Synthèse

Les réussites importantes durant cette période sont la création du local multiservice, l'atteinte d'une certaine stabilité au niveau de la sécurité, l'impact positif d'une structure plus fixe au sein du camp de jour et la participation plus importante des adolescents aux activités de la maison des jeunes du quartier (Bunker). Aussi, des liens forts se sont créés entre les familles et la nouvelle travailleuse de milieu, celle-ci a rejoint un nombre significatif de résidents, par ailleurs plus de liens seraient encore à développer avec les jeunes adultes de 18 à 25 ans.

Le Comité des partenaires envisage de continuer à soutenir le comité des locataires dans son autonomie et dans l'organisation d'activités familiales par celui-ci. Le comité souhaite maintenir le comité de gestion du local multiservice pour une bonne utilisation de ce dernier. Il veut aussi consulter et impliquer les jeunes (14-25 ans) dans l'utilisation du local multiservice. Il désire continuer les activités estivales « Club Aventure Rosemont » et l'animation durant la relâche scolaire, puis conserver le travail de milieu, ainsi que les ateliers d'aide aux devoirs dont le financement ne sera plus assuré en 2015. Il s'agit également de consolider les activités et de favoriser davantage la fréquentation des ressources du quartier par les jeunes adultes. Le comité veut aussi réduire le nombre de ses rencontres pour se concentrer davantage sur la réalisation des projets du plan d'action. Les enjeux principaux sont donc de favoriser une plus grande autonomie des résidents vis-à-vis le Comité des partenaires et l'intégration de ceux-ci aux activités et aux services offerts dans le quartier. Enfin, il importe d'assurer la pérennité du Comité des partenaires et du Comité des locataires, ainsi que de continuer la recherche de financement pour maintenir les activités auprès des enfants, des adolescents et des jeunes adultes.

## Gouvernance du projet

### Comité des partenaires (2010-2014)

- Agente de développement - CDC de Rosemont
- Agente de développement - DSLDS de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
- Agent sociocommunautaire - PDQ 44
- animateur - Bouffe Action de Rosemont
- Coordonnateur du secteur jeunesse - CCR l'E-G
- Directeur général - CDC de Rosemont
- Intervenante sociale – Trajet
- Organisateur communautaire - CLSC de Rosemont du CSSS Lucille-Teasdale
- Organisatrice communautaire - OMHM
- Président du Comité des locataires
- Travailleuse de milieu des Habitations Rosemont familles

<b>Collaborateurs (2010-2014)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopérative de solidarité – DesÉquilibres</li> <li>• Club optimiste</li> <li>• Ensemble dans l'action (qui devient « Épicerie solidaire » en 2014)</li> <li>• Service des loisirs Angus-Bourbonnière</li> <li>• Tandem RPP</li> </ul>
<b>Sous comité de sécurité (2011-2014)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chargé de projet en prévention – OMHM</li> <li>• Un membre du Comité des locataires</li> <li>• Des Membres du Comité des partenaires</li> </ul>

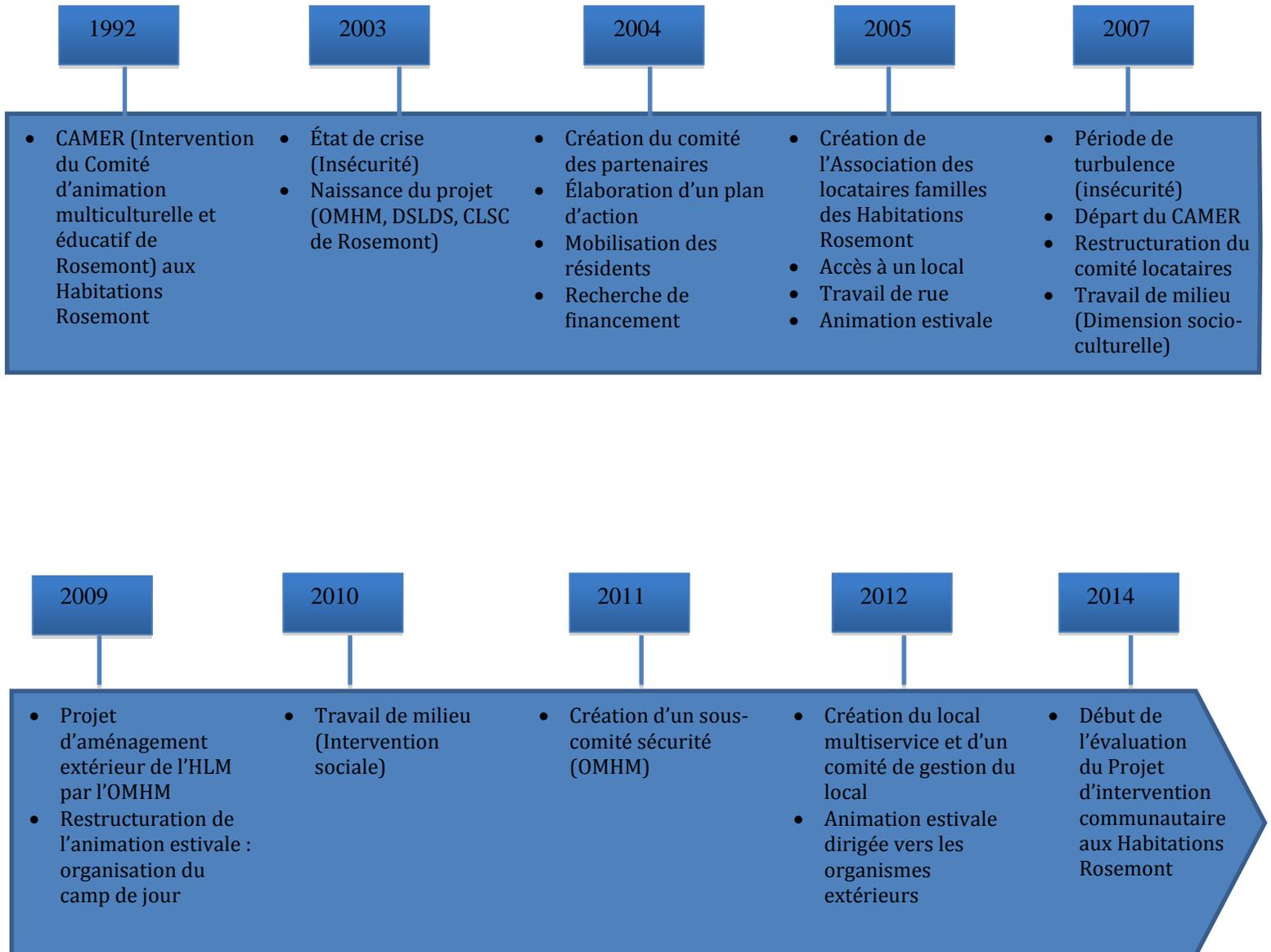
### **Gestion du projet**

À partir de 2010, il n'y a plus de rencontres avec les collaborateurs (ou décideurs), soit les élus municipaux et les patrons d'organismes, car ceux-ci ne sont plus mobilisés pour les réunions. Par ailleurs, les ressources humaines de ceux-ci sont très mobilisées au sein du Comité des partenaires et des Habitations Rosemont familles. Par exemple, deux intervenants de Bouffe action animent les ateliers de cuisines collectives pour les adolescents et les adolescentes. En plus des membres du Comité des partenaires et des locataires et des collaborateurs, une nouvelle travailleuse de milieu est présente à temps plein aux habitations. Elle est engagée par le Comité des partenaires et elle est supervisée par l'organisateur communautaire du CLSC de Rosemont en collaboration avec le coordonnateur jeunesse du Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens. Aussi, trois animateurs spécialisés en loisirs sont embauchés pendant l'été et la semaine de relâche. Enfin plusieurs ressources humaines liées aux partenaires sont actives sur le site pour réaliser différentes activités, par exemple des intervenants de Bouffe action animent les ateliers de cuisines collectives pour les adolescents.

**Tableau 19 : Ressources financières à la disposition du projet**  
 Estimation des ressources financières du  
 Projet d'intervention communautaire aux Habitations Rosemont 2010-2014

Années Financement	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Contrat de ville MSSS</b>	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de milieu	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de milieu	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de milieu	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de milieu	38 000 \$ Salaire et budget pour la travailleuse de milieu
<b>Caisse Desjardins Lorimier-Villeray</b>	-----	11 950 \$ Atelier de devoirs, camp de jour (mars), intervention communautaire	3 200 \$ Équipement local multiservice et bureau	1 255 \$ Camp de jour (mars) et expérience professionnelle pour 2 jeunes	3 000 \$ Conception et l'installation de panneaux acoustiques pour le local d'aide aux devoirs
<b>Subvention à la vie associative - OMHM</b>	768,50 \$	874,50 \$	874,50 \$	874,50 \$	874,50 \$
<b>PAICS</b> (Programme d'aide à l'initiative communautaire et social de la SHQ)	8 325 \$ Aide aux devoirs pour 2 groupes d'âge (6-11 ans et 12-16 ans)	8 700 \$ Aide aux devoirs pour 2 groupes d'âge (6-11 ans et 12-16 ans)	-----	-----	-----
<b>ID2EM</b> (Initiative de développement durable, d'entraide et de mobilisation)	-----	-----	7 400 \$ Aide aux devoirs et jardinage (6-11 ans)	7 400 \$ Aide aux devoirs et jardinage (6-11 ans)	7 000 \$ Aide aux devoirs et jardinage (6-11 ans)
<b>Rosemont jeunesse en santé (QEF)</b>	-----	-----	13 367 \$ Bouffe action de Rosemont ; cuisines collectives  14 785 \$ Coopérative de solidarité DesÉquilibres; activités physiques	12 779 \$ Bouffe action de Rosemont ; cuisines collectives  14 000 \$ Coopérative de solidarité DesÉquilibres; activités physiques	12 478 \$ Bouffe action de Rosemont ; cuisines collectives
<b>Subvention du député municipal (Arrondissement RPP)</b>	~ 650 \$ Comité des locataires	~ 650 \$ Comité des locataires	~ 650 \$ Comité des locataires	~ 650 \$ Comité des locataires	~ 650 \$ Comité des locataires
<b>Totaux</b>	<b>47 743,50 \$</b>	<b>60 174,50 \$</b>	<b>80 776,50 \$</b>	<b>74 958,50 \$</b>	<b>62 002,50 \$</b>

**Figure 8 : Ligne du temps du Projet communautaire d'intervention aux Habitations Rosemont**



### 3. L'IMPACT DE L'INTERVENTION SUR LES RÉSIDENTS DES HABITATIONS

Dans le cadre de la recherche-action sur le Projet *Habitations Rosemont*, nous avons effectué plusieurs entrevues auprès de résidents et résidentes des Habitations Rosemont afin de cerner l'impact de ce projet sur leur qualité de vie. En fonction d'une grille d'analyse produite par le Comité d'encadrement de cette recherche, différentes dimensions ont été identifiées pour mesurer les impacts recherchés, nous présenterons ici les principaux éléments d'information qui se dégagent des données recueillies. Avant toute chose, rappelons la méthodologie utilisée pour réaliser cette étape de l'étude d'impact.

Après avoir présenté la méthodologie, nous présenterons les différentes perceptions et représentations que nous avons extraites des réponses des personnes interviewées. Nous mettrons en lumière les principaux points de divergence et de convergence entre les propos tenus par des hommes, des femmes, des jeunes adultes, des adolescents et des personnes âgées pour chacune des dimensions. De plus, nous présenterons les discours, parfois contrastés, des résidents appartenant aux nouvelles familles (10 ans et moins de résidence sur le site) et de ceux appartenant aux anciennes familles (10 ans et plus de résidence sur le site). Puis, nous exposerons la manière dont les résidents conçoivent l'évolution de ces dimensions à travers le temps. Nous n'avons pas noté de divergences significatives dans les propos des locataires en fonction de leur appartenance culturelle.

#### 3.1 Méthodologie

En fonction des objectifs poursuivis par cette étude, nous avons défini avec les membres du Comité d'encadrement les dimensions pertinentes pour évaluer l'impact du Projet d'intervention communautaire Habitations Rosemont sur la population résidente. Rappelons dans un premier temps les objectifs du Projet communautaire d'intervention Habitations Rosemont. Les objectifs du Projet visent à :

- favoriser une meilleure cohabitation entre les résidents ;
- améliorer le sentiment de sécurité des locataires ;
- offrir des activités et des services adaptés aux familles ;
- favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes ;
- susciter la participation et l'implication des résidents au sein de leur milieu de vie et du quartier Rosemont ;
- améliorer les connaissances des ressources du quartier et à promouvoir la fréquentation de celles-ci par les résidents ;
- à favoriser l'appropriation par les résidents du local multiservice des Habitations Rosemont.

De ces objectifs, le Comité d'encadrement a choisi de centrer l'évaluation des impacts du Projet sur quatre grandes dimensions, à savoir : la convivialité, le sentiment de sécurité, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes et l'implication interne et externe des résidents.

- La convivialité correspond plus globalement au concept de vivre ensemble, soit aux liens de bonne entente entre les résidents au sein de leur milieu de vie. La convivialité se comprend donc comme la capacité qu'ont les résidents à favoriser les échanges entre eux. Différents indicateurs permettent de saisir celle-ci au sein du milieu ciblé, il s'agit de la communication, de la solidarité et de l'entraide entre les résidents, de la relation entre les familles, ainsi que de la relation entre les parents et les jeunes adultes.
- Le sentiment de sécurité se comprend comme le sentiment d'être à l'abri de dangers pouvant causer des dommages physiques, psychologiques ou matériels, de façon à préserver la santé et le bien-être des individus. Il correspond à l'état de cohésion et de paix sociales. Les indicateurs retenus pour cette dimension sont : le phénomène des attroupements, la violence et le vandalisme sur le site, les attitudes face à l'insécurité, les solutions proposées aux problèmes par les parents et l'aménagement extérieur des Habitations Rosemont.
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes correspond à l'intégration de ces derniers au sein de milieux sociaux ou professionnels, plus précisément à l'appropriation des normes et des règles du système socioéconomique et spécifiquement pour les jeunes adultes. Cette dimension est liée à la densité des échanges entre les jeunes adultes et leur environnement social. Par jeunes adultes, nous entendons la population des résidents âgée entre 18 et 25 ans. Les indicateurs retenus pour cette dimension sont : la question de l'emploi chez les jeunes adultes des Habitations Rosemont, le rôle des parents dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes ; la relation parents-enfants aux Habitations Rosemont, l'impact des activités et des services offerts aux Habitations Rosemont sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes, l'implication des jeunes adultes au sein du quartier Rosemont.
- L'implication interne et externe des résidents se comprend, premièrement, comme la participation des résidents au développement, à l'organisation ou à la réalisation des projets prenant place aux Habitations Rosemont. Deuxièmement, elle rend compte de la participation de résidents aux activités et à l'utilisation des services offerts sur le site (implication interne). Puis, deuxièmement, elle réfère à la fréquentation d'organismes communautaires et publics à l'extérieur du site par les résidents, soit à la participation de ceux-ci à des projets ou à des activités prenant place dans le quartier Rosemont (implication externe). Les indicateurs retenus sont : la connaissance des activités et des services offerts aux habitations, la participation aux activités et l'utilisation des services offerts aux habitations, l'implication des résidents dans les projets des habitations, la connaissance des activités et des services existants dans le quartier Rosemont, la participation aux activités et aux services présents dans le quartier Rosemont, enfin, l'implication des résidents au sein du quartier Rosemont.

Pour recueillir les différentes perceptions et représentations des résidents vis-à-vis les quatre grandes dimensions précédemment identifiées, nous avons réalisé des entrevues individuelles et des entrevues de groupe. La majorité des entrevues étaient individuelles, quelques-unes ont été réalisées en groupe. Les entrevues étaient semi-dirigées et d'une durée moyenne de 45 minutes. Les locataires ont été interviewés à partir d'un canevas d'entrevue construit à partir des indicateurs présentés ci-dessus. Les personnes nous ont été référées par des membres du Comité d'encadrement de la recherche. La travailleuse de milieu et le président du Comité des locataires ont été les deux ressources clefs qui nous ont permis d'entrer en contact avec les résidents des Habitations Rosemont.

En tout, nous avons interviewé 20 personnes (18 des Habitations Rosemont familles et 2 Habitations Rosemont ainés :

- 5 jeunes adultes hommes ;
- 3 jeunes adultes femmes ;
- 4 hommes ;
- 6 femmes ;
- 2 personnes âgées (1 homme et 1 femme).

Les jeunes adultes questionnés se situent entre 18 et 25 ans et la majorité d'entre eux demeurent aux habitations depuis leur enfance. Les adultes questionnés sont âgés de 40 ans et plus. Les hommes demeurent aux habitations depuis environ 10 ans et la moitié des femmes habitent à l'HLM depuis moins de 10 ans et l'autre moitié depuis plus de 15 ans. Enfin, les personnes âgées interviewées ont 60 ans et plus. Elles demeurent aux habitations depuis plus de 20 ans. Les résidents rencontrés appartiennent principalement à trois différentes communautés culturelles, soit haïtienne, hispanophone et maghrébine.

Nous avons aussi réalisé quatre entrevues de groupe : une première regroupait 3 jeunes adultes hommes ; une deuxième 2 personnes âgées. Les deux autres entrevues de groupe ont été conduites auprès de groupes d'adolescents : un groupe de 7 filles et un groupe de 3 garçons.

## **3.2 Résultats obtenus en fonction des principales dimensions à l'évaluation**

### ***3.2.1 La convivialité***

#### **La communication, la solidarité et l'entraide entre les résidents**

En ce qui concerne les rapports entre voisins, il est possible de distinguer deux discours dominants chez les résidents interrogés. Le premier, essentiellement tenu par les femmes,

les jeunes adultes et les adolescents, est celui de la « *grande famille* »<sup>16</sup>. Ceux-ci conçoivent les Habitations Rosemont comme une grande famille où tout le monde s'entraide. Un grand nombre souligne, par exemple, que plusieurs parents surveillent non seulement leurs enfants, mais également les enfants des autres lorsqu'ils sont dans la cour. Certains affirment qu'une belle confiance règne entre les résidents. Plusieurs exposent que tous les locataires s'occupent les uns des autres, par exemple une jeune adulte témoigne de l'aide apportée de la part des voisins à son père souffrant et de la présence de ceux-ci à l'enterrement de ce dernier. La majorité des locataires nomment la cour comme l'endroit où les familles se réunissent. Les adolescentes indiquent qu'après l'école les enfants se retrouvent dans la cour et s'amuse ensemble. Certains résidents mentionnent que la travailleuse de milieu fait également partie de cette grande famille. Celle-ci est reconnue par la majorité des locataires comme une personne ressource importante pour les familles (parents et enfants). Enfin, les propos d'un jeune adulte symbolisent bien la solidarité et l'entraide présentes également chez les jeunes adultes aux habitations, celui-ci inscrit aux études supérieures souhaiterait créer une petite entreprise afin d'offrir des emplois bien rémunérés aux jeunes adultes des habitations.

Le deuxième discours récurrent chez les résidents est également positif, mais il témoigne plutôt d'une simple bonne entente entre les voisins. Ce discours est dominant chez les hommes interrogés. Ces résidents partagent qu'ils connaissent peu leur entourage, mais qu'ils les saluent et leur demandent s'ils vont bien. Plusieurs hommes exposent, par ailleurs, que les enfants se connaissent tous très bien aux habitations. De plus, l'ensemble des pères questionnés tiennent un discours protecteur vis-à-vis leur famille, ils soulignent qu'ils ne veulent pas que leur famille soit mêlée à des problèmes, ils confient donc ne pas intervenir lors de problématiques externes et être simplement polis avec les autres locataires, afin d'éviter tout problèmes.

Quelques locataires soutiennent qu'il y a toujours eu une belle entente entre les résidents aux habitations. Et d'autres, principalement les nouvelles familles, expliquent qu'il y a eu une amélioration de la communication entre les voisins durant les dernières années, notamment grâce aux assemblées et au Comité des locataires. Enfin, plusieurs locataires partagent se sentir bien aux habitations, puisqu'ils ont de belles relations avec leurs voisins. Il est également intéressant de noter que quelques locataires utilisent le mot « quartier » pour nommer le secteur des Habitations Rosemont, pour quelques-uns l'HLM est donc en soi un petit quartier.

### **Les relations entre les familles**

D'abord, la majorité des résidents met en lumière que plusieurs nouvelles familles se sont installées aux habitations au cours des dernières années, puis que certaines familles ayant des jeunes adultes dits dérangeants ont quitté le site. Les locataires interviewés utilisent les termes « nouvelles » et « anciennes » pour qualifier les familles. Les nouvelles familles

---

<sup>16</sup> Les termes qui sont en italique et placés entre guillemets correspondent aux mots utilisés par des personnes interviewées lors des entrevues.

qui sont aux habitations depuis 10 ans et moins affirment qu'elles se connaissent bien entre elles, mais qu'elles connaissent moins les anciennes familles. Une femme explique qu'il y a moins de discussion entre celles-ci, étant donné que les nouvelles familles ont des enfants plus jeunes, tandis que les anciennes ont des enfants plus vieux. Les anciennes familles font également part de cette division et elles exposent qu'auparavant tous les résidents se connaissaient et qu'aujourd'hui elles connaissent peu les nouvelles familles. Une jeune adulte souligne que les nouvelles familles sont plus à l'écart, mais qu'une entente générale règne tout de même entre les parents de l'HLM. Il y a donc peu de discussions entre les nouvelles et les anciennes familles.

De plus, la plupart des jeunes adultes et des adolescents exposent que les parents sont également divisés par communautés culturelles, soit qu'ils discutent et se regroupent plutôt en fonction de leur communauté culturelle. Ils signalent que cette division n'est pas présente chez les jeunes adultes, les adolescents et les enfants. D'ailleurs plusieurs parents questionnés déclarent connaître les enfants habitant l'HLM, mais pas nécessairement les parents de ceux-ci. Par ailleurs, ceux-ci n'ont pas souligné que les adultes se tiennent davantage par groupe culturel.

Enfin, de nombreux locataires nomment les fêtes (barbecue, épluchette de blé d'inde, fête de Noël, etc.) comme des moments rassembleurs et amusants où toutes les familles se réunissent. La majorité mentionne qu'ils apprécient grandement ces activités collectives.

### **Les relations entre les parents et les jeunes adultes**

Tous les résidents interrogés témoignent d'attroupements de jeunes adultes à proximité des résidences. Plusieurs soulignent que ceux-ci dérangent, notamment par le bruit qu'ils causent durant la nuit jusqu'à tôt le matin. De plus, ils sont embarrassés par la consommation d'alcool, de cigarettes et de drogues durant leurs rassemblements dans la cour. Toutefois, plusieurs soulignent que ces jeunes importunent plus particulièrement les résidents qui sont situés près des points où ils se rencontrent. Aussi, quelques-uns se disent incommodés par les chiens (pitbull) de ces jeunes qui ne sont souvent pas attachés. Du côté des jeunes adultes interrogés, ils expriment être en droit d'occuper les espaces où ils se rassemblent, soit la cour et les escaliers et ils admettent tous être conscients qu'ils dérangent parfois certains résidents. Par ailleurs, ils exposent que ces derniers ne viennent généralement pas leur parler et qu'ils se plaignent plutôt à la travailleuse de milieu ou à la police. Certains confient qu'ils se sentent souvent jugés par les parents de nouvelles familles qui ne les connaissent pas, puisqu'ils ne les ont pas vus grandir comme les plus vieilles familles. Ils mentionnent que les nouveaux parents font également plus de plaintes. La relation entre les jeunes adultes et les parents d'anciennes familles pose donc moins de problèmes, mais celle avec les parents de nouvelles familles est plus problématique. De leur côté, les parents confient majoritairement ne pas communiquer avec ces jeunes adultes.

Nous aborderons plus en profondeur l'ensemble de ce problème dans la prochaine dimension : le sentiment de sécurité. Cet attroupement est le seul élément mentionné qui cause actuellement un réel problème dans le vivre-ensemble aux Habitations Rosemont. Par ailleurs, une majorité de résidents évoquent une amélioration de cette situation. Ils signalent qu'auparavant la problématique était plus grave, puisqu'il y avait de la violence et de plus grands rassemblements à l'extérieur, notamment lors de fêtes.

### **Faits saillants**

Il est possible de noter une forte convivialité entre les résidents des Habitations Rosemont, ceux-ci témoignent d'une grande solidarité et de nombreux échanges existent entre eux. Il s'agit d'une des principales forces du milieu. Cette belle entente semble être ancrée depuis de nombreuses années, mais nous pouvons noter que des mécanismes ont favorisé l'intensité des échanges entre les résidents, soit l'implantation du Comité des locataires et l'organisation d'assemblées générales. De plus, les fêtes participent grandement au développement d'une forte convivialité au sein du milieu, ces activités collectives contribuent à l'essor des échanges et au bien-être collectif. Aussi, le mélange culturel chez les jeunes est également une force aux Habitations Rosemont, il n'y pas de séparations ou de conflits en fonction des origines culturelles.

Par ailleurs, une division est présente entre les nouvelles familles et les anciennes familles, celles-ci communiquent peu ensemble. Toutefois cette scission ne semble pas causer de problèmes apparents au sein du milieu. Notons que l'entraide et la solidarité sur le site semblent transcender cette division. Il est possible de mettre en lumière deux principales faiblesses sur le site. La première se rapporte au manque de communication entre les parents et les jeunes adultes. Les parents ne tentent pas de communiquer avec les jeunes adultes qui s'attroupent à l'extérieur, malgré le fait que ceux-ci constituent le principal problème soulevé. La deuxième faiblesse correspond au caractère plutôt passif des hommes dans le milieu. Ces derniers échangent peu avec les autres résidents et ils sont moins actifs aux habitations que les femmes. Celles-ci exposent souvent que leur mari travaille et qu'il est donc moins présent sur le site.

Enfin, les clés de changements qui ont permis de favoriser une forte convivialité au sein du milieu correspondent : au réseau d'entraide entre les résidents, à la médiation de la travailleuse de milieu, aux fêtes, aux assemblées et au Comité des locataires. Les contraintes défavorables à une belle entente aux habitations sont : le faible engagement des hommes, la division entre les anciennes et les nouvelles familles, puis le peu de communication entre les parents et les jeunes adultes considérés problématiques.

### **3.2.2 Le sentiment de sécurité**

#### **L'attroupement de jeunes adultes à proximité des résidences**

La majorité des résidents interrogés affirme se sentir actuellement en sécurité au sein des Habitations Rosemont. Par ailleurs, comme mentionné plus haut, plusieurs locataires sont importunés par l'attroupement de jeunes adultes à l'extérieur et ils mentionnent leur mécontentement. Le pavillon de jardin (gazébo) et les escaliers sont nommés de manière récurrente comme les espaces où les jeunes se réunissent. Les résidents notent que les rassemblements extérieurs sont plus nombreux durant l'été. L'hiver, des voitures arrivent et repartent autour des Habitations. Certains résidents remarquent que les jeunes adultes se réunissent notamment pour vendre de la drogue. Et d'autres constatent qu'ils sont plutôt à l'extérieur pour se rassembler, s'amuser et parler. Tous les résidents soulignent que les attroupements à l'extérieur ne sont pas uniquement composés de jeunes adultes des habitations, mais également de plusieurs jeunes du quartier et d'anciens locataires de l'HLM. Plusieurs mentionnent que la présence de vitres cassées dans la cour et de bouteilles d'alcool laissées au sol constitue un danger pour la sécurité des enfants. Par exemple, une adolescente témoigne qu'un de ses frères a bu dans une bouteille laissée dans la cour. Plusieurs parents soutiennent que ces jeunes adultes devraient se trouver un travail ou aller à l'école. Ils associent majoritairement cette problématique aux parents de ces jeunes. Et ils blâment également, soit le Comité des locataires, la police ou l'Office municipal de ne pas agir pour régler ce problème. De plus, une résidente mentionne que ce problème alimente une réputation négative sur les Habitations Rosemont dans le quartier.

Du côté des jeunes adultes et des adolescents interrogés, la majorité d'entre eux mentionne que les jeunes qui se rassemblent à l'extérieur pour fumer et pour boire ne sont pas dangereux. Par ailleurs, plusieurs expliquent que les autres jeunes du quartier qui se joignent au groupe sont parfois « dangereux » ou « problématiques ». Ils notent la présence d'influence négative sur le site. Par exemple, une jeune adulte qui participe aux rassemblements dans la cour souligne qu'elle n'aime pas ces jeunes qui viennent de l'extérieur. Elle dit que ceux-ci s'incrument dans le milieu depuis des années. Elle confie en avoir peur puisqu'ils cherchent souvent les conflits et qu'ils n'ont, en général, pas de respect pour les filles. Aussi, elle souligne que l'un d'entre eux est un leader négatif qui influence les autres. Elle croit qu'un jour ou l'autre certains de ces jeunes, ou peut-être même ses frères qui font aussi partie du groupe, vont terminer en prison. Elle partage alors ne pas se sentir bien aux habitations et vouloir déménager. Il s'agit de la seule résidente interrogée qui affirme ne pas être bien aux Habitations Rosemont et qui signale une réelle crainte.

#### **La violence et le vandalisme sur le site**

Un grand nombre de locataires appartenant autant aux anciennes qu'aux nouvelles familles mentionne que le problème d'attroupement est présent, depuis de nombreuses années aux habitations. Toutefois, la majorité de ceux-ci remarque une amélioration de la sécurité et une

baisse de la violence. Ces locataires mentionnent qu'auparavant, il y avait des vols, du vandalisme, de l'intimidation, etc. Les femmes appartenant aux nouvelles familles notent qu'un travail a été fait pour améliorer la sécurité, soit la pose de caméras, l'intervention policière, le passage de patrouilles et les échanges sur le problème durant les assemblées et au sein du Comité des locataires. De plus, plusieurs notent qu'antérieurement les rassemblements étaient beaucoup plus importants, qu'il y avait parfois d'immenses rassemblements de jeunes des habitations et du quartier dans la cour. Quelques-uns signalent également qu'il y avait présence de prostitution dans le milieu durant cette période. Dorénavant, ils sont une dizaine à l'extérieur, selon les résidents. Aussi plusieurs locataires exposent que plusieurs familles très problématiques ont déménagé des habitations, ce qui a permis en partie d'améliorer la situation.

Tous les résidents interviewés font référence aux événements violents (2007 et 2009) qui se sont déroulés aux habitations, tels que des conflits ayant conduit à des coups de feu et des coups de couteau. Les résidents déclarent avoir eu peur pour leur famille, essentiellement pour leurs enfants, beaucoup de parents soulignent qu'ils ne voulaient plus que ceux-ci sortent dans la cour durant plusieurs mois. Une mère appartenant aux nouvelles familles partage qu'elle avait très peur à son arrivée en 2007 et qu'elle vivait un « *enfer* ». Elle considère qu'il y a eu une grande amélioration depuis et souligne s'être rapidement aperçue que ces jeunes étaient plus dérangeants que dangereux. De leur côté, les femmes appartenant aux anciennes familles signalent qu'elles connaissent plusieurs de ces jeunes adultes. Elles les ont vus grandir et n'ont pas peur de ceux-ci, mais admettent qu'ils dérangent tout de même l'ensemble du voisinage.

Enfin, plusieurs parents mentionnent que, suite aux événements violents, des rencontres ont été organisées, dont l'une avec des policiers. Ils rapportent aussi avoir eu du soutien de personnes ressources (ex. un psychologue). Quelques résidents exposent, par ailleurs, qu'ils n'ont pas voulu collaborer (donner des informations) avec la police durant ces événements, car ils ne voulaient pas que leur famille ait de problèmes avec ces jeunes.

Enfin, les locataires semblent en général marqués par ces tragédies, mais ils démontrent aussi qu'ils ont réussi à surmonter ces crises et qu'ils se sentent bien désormais sur le site. Finalement, les adolescentes interrogées partagent que le nouvel aménagement de la cour a également contribué à passer par-dessus ces moments difficiles, puisque la transformation de la cour a permis de ne plus associer le lieu aux scènes de violence.

### **La gestion du problème d'attroupement des jeunes adultes par les parents**

Deux principales voies sont empruntées par les adultes, afin de faire face à ce problème actuel lié au rassemblement des jeunes adultes à l'extérieur. La première est d'éviter toutes interactions avec ces jeunes, puis la deuxième est de faire appel à la police. La majorité des résidents déclarent qu'ils n'abordent tout simplement pas les jeunes adultes. Plusieurs hommes tiennent un discours protecteur, ils confient ne pas parler à ceux-ci, afin d'éloigner

leur famille de tout problèmes. De plus, plusieurs parents interdisent à leurs enfants de fréquenter ces jeunes, car ils ne veulent pas qu'ils soient influencés négativement. De leur côté, plusieurs femmes de nouvelles familles considèrent qu'elles doivent se battre contre ce problème, elles signalent qu'elles veulent la tranquillité et une cour sans danger pour les enfants. Par contre, celles-ci n'approchent pas plus ces jeunes, mais elles affrontent généralement le problème en appelant la police lorsqu'ils dérangent. Une de celles-ci rapporte qu'elles ont été incitées à utiliser ce moyen lors d'une rencontre avec les policiers. Ces femmes déclarent alors que le problème est toujours présent, mais que dorénavant elles ont une solution. Une femme mentionne que cette solution fonctionne bien, puisque suite à l'intervention de la police les jeunes partent immédiatement, toutefois l'arrivée de la police peut prendre des heures. Puis, elle indique que les simples patrouilles effectuées à vélo près des habitations éloignent aussi généralement les jeunes. De plus, les femmes appartenant aux nouvelles familles sont habituellement plus craintives à l'égard des jeunes adultes à l'extérieur. Une mère partage qu'elle a peur qu'ils brisent son auto, puisque cela est déjà arrivé à sa voisine qui avait appelé la police. Plusieurs femmes appartenant aux plus vieilles familles des habitations ainsi que les jeunes adultes questionnés exposent que les parents des nouvelles familles ont plus peur des jeunes à l'extérieur étant donné qu'ils ne les connaissent pas. Quelques femmes des anciennes familles mentionnent être à l'aise de parler aux jeunes adultes. Une de ces femmes soutient qu'ils sont respectueux avec elle. Celle-ci leur demande parfois gentiment de parler moins fort ou de ramasser leurs déchets et elle dit que les jeunes collaborent souvent. Enfin, devant ce problème, il y a peu de communication en générale entre les parents et les jeunes adultes qui dérangent.

### **Les solutions au problème d'attroupement des jeunes adultes proposées par les parents**

Nous avons identifié trois manières principales de concevoir la résolution de ce problème chez les adultes des Habitations Rosemont interrogés. Il est soit question de l'intervention des parents, des forces de l'ordre ou de l'office municipal. D'abord, une majorité de parents questionnés mettent en lumière que les parents des jeunes en difficulté sont à la source du problème. Ils jettent de manière récurrente le blâme sur les parents qui, selon eux, ne remplissent pas leur rôle. Ils signalent que les parents de ces jeunes n'interviennent pas, qu'ils les laissent faire et qu'ils ne les éduquent pas comme ils le devraient. Ils prônent alors l'intervention de ceux-ci. D'ailleurs, une locataire propose l'envoi d'une lettre aux parents des jeunes problématiques, afin de les avertir d'intervenir, sans quoi ils seraient expulsés. Par la suite, l'appel à l'intervention policière ressort également chez plusieurs locataires. Ces derniers exposent que la police doit régler ce problème, qu'elle devrait effectuer des enquêtes et même arrêter les jeunes délinquants présents dans le milieu. Enfin, quelques locataires proposent plutôt l'intervention de l'office qui, selon eux, devrait tout simplement expulser ces familles avec leurs jeunes problématiques.

Peu de résidents considèrent que le travail de milieu réalisé sur le site puisse répondre à ce problème et généralement ils ne s'attendent pas à ce qu'il le fasse. Par ailleurs, certains partagent que la travailleuse de milieu peut aider quelques-uns de ces jeunes, puisqu'elle est d'une aide précieuse pour la recherche d'emplois. Ils croient également qu'elle joue un rôle

important au niveau de la prévention à la délinquance. L'ensemble des femmes d'anciennes familles note que la première travailleuse de rue aux habitations (au début du Projet) travaillait principalement auprès de ces jeunes et qu'elle avait réussi à en aider plusieurs. De plus, quelques locataires, principalement des hommes, croient que ces jeunes adultes doivent être occupés par des activités. Ils précisent que leur énergie doit se manifester positivement, par exemple au sein d'activités sportives. Ils prônent donc le développement d'activités adaptés aux jeunes adultes, afin qu'ils ne flânent plus à l'extérieur et qu'ils puissent participer à des activités enrichissantes. Nous aborderons plus précisément la perspective des jeunes adultes à ce sujet au sein de la prochaine dimension : insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes.

### **L'aménagement extérieur des Habitations Rosemont**

Comme mentionné plus haut, plusieurs résidents mentionnent que les efforts mis dans l'aménagement extérieur (2009) ont contribué à améliorer la sécurité. Ceux-ci nomment la mise en place de caméras, de lumières et de clôtures. Par contre, certains exposent que le nouvel aménagement extérieur n'a pas réussi à répondre au problème d'attroupement des jeunes. Par exemple, ils soulignent que la création du gazébo a notamment permis de maintenir la délinquance dans le milieu. Afin de palier à ce problème, une résidente propose l'appropriation du gazébo par les autres locataires, elle mentionne qu'il pourrait être utilisé pour la réalisation d'activités, par exemple à titre de tente de lecture pour les enfants et les adolescents. L'aménagement d'un petit parc pour les enfants sur le site est très apprécié par l'ensemble des parents, principalement ceux appartenant aux nouvelles familles. Ceux-ci signalent que leurs enfants sont plus en sécurité dans cet espace, puisqu'ils peuvent directement les surveiller, même de la maison. De plus, étant donné que le parc est directement dans la cour, ils notent qu'ils y vont souvent. Les jeunes adultes portent aussi en général un discours positif sur cette aire de jeux, toutefois, plusieurs soulignent préférer l'ancienne utilisation de la cour où il y avait de l'espace pour la réalisation de grands jeux pour tous les groupes d'âges, des plus jeunes au plus vieux (ex. tournois sportifs, baseball, etc.).

Aussi, plusieurs locataires déclarent que l'HLM a une meilleure apparence grâce à cet aménagement et ils soulignent qu'ils en sont fiers. Les résidents constatent une augmentation du niveau de propreté sur le site. Plusieurs évoquent la malpropreté des lieux lorsque le CAMER était en place. Ils soulignent que le garage (ancien local) était sale et non sécuritaire pour leurs enfants. Par exemple, un jeune adulte explique qu'il avait été gravement blessé par une porte de garage tombée sur sa tête. De plus, quelques jeunes adultes notent que leurs parents ne voulaient pas qu'ils fréquentent le centre notamment en raison de la malpropreté et du peu de surveillance du site.

Toutefois certains adultes confient moins apprécier ce nouvel aménagement, puisqu'ils considèrent avoir moins d'intimité, depuis que les petites cours privées (balcons) ont été détruites. Et quelques-uns d'entre eux n'apprécient pas les clôtures mises en place autour des habitations, un des locataires dit se sentir comme dans un « poulailler ». Plusieurs jeunes

adultes, surtout des garçons, expriment également leur mécontentement vis-à-vis les clôtures, ils évoquent se sentir en « cage ». Certains déclarent aussi que les caméras installées les dérangent, qu'elles briment leur intimité. Ces jeunes adultes partagent qu'ils croient que le nouvel aménagement a été réalisé en partie contre eux, soit pour qu'ils n'occupent plus l'espace à l'extérieur.

### **Faits saillants**

Les résidents se sentent présentement en sécurité au sein de leur milieu de vie. Toutefois, le sentiment de sécurité de ceux-ci semble avoir été plus faible durant certaines périodes antérieures, notamment lors des événements violents (coups de feu, coups de couteau) qui se sont produits en 2003, 2007 et 2009 sur le site. Selon les nouvelles familles, la pose de caméras, la présence de patrouilles extérieures, les échanges en assemblées et le Comité des locataires ont contribué à l'amélioration de la sécurité. Par ailleurs, l'attroupement de jeunes adultes à l'extérieur est un problème enraciné depuis de nombreuses années et celui-ci est toujours présent. La participation de jeunes adultes du quartier et d'anciens locataires de l'HLM à ces rassemblements pose également problème, étant donné que ceux-ci causent des conflits à l'intérieur du groupe de jeunes adultes. Toutefois, depuis les dernières années, la situation est moins critique, les résidents témoignent majoritairement d'une diminution générale de la violence et du vandalisme aux habitations. La sécurité a été améliorée depuis le début de l'intervention du Projet Habitations Rosemont. Cependant des parents craignent actuellement pour la sécurité de leurs enfants, soit par rapport aux blessures que peut causer la vitre brisée (bouteilles cassées) dans la cour ou vis-à-vis l'influence négative que peuvent avoir les jeunes adultes problématiques sur leurs enfants. Le nouvel aménagement extérieur (2009) n'a pas permis de répondre au problème d'attroupement, selon les propos des locataires, mais il a offert aux résidents un nouvel environnement plus propre n'étant plus associé aux événements violents du passé.

En général, il n'y a pas d'interventions directes des parents auprès des jeunes problématiques et peu d'échanges entre les résidents sur ce problème imminent, car les parents craignent les représailles à l'égard de leur famille de la part de ces jeunes. Les parents choisissent, alors, de reléguer l'intervention à la police ou à l'office. Un clivage fort entre les anciennes familles et les nouvelles familles est présent, les nouvelles familles sont les seules à appeler la police pour qu'elles interviennent lors des attroupements extérieurs. De leur côté, les anciennes familles sont plus tolérantes, notamment, parce qu'elles connaissent les jeunes adultes depuis qu'ils sont enfants. Donc, la situation semble stable depuis quelques années : les résidents souhaitent que le problème des rassemblements extérieurs se règle, mais en général, ils ne communiquent pas avec les jeunes adultes problématiques. Ce problème constitue un des principaux points faibles aux Habitations Rosemont.

Enfin, les clés de changements qui ont participé à améliorer le sentiment de sécurité aux Habitations Rosemont sont : l'aménagement extérieur de l'HLM, les patrouilles sur le terrain, les échanges entre les résidents et le Comité des locataires. Et les contraintes qui entravent le

sentiment de sécurité correspondent à l'attroupement des jeunes adultes sur le site et à la faible communication entre les jeunes adultes considérés à problème et les parents.

### ***3.2.3 L'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes des Habitations Rosemont***

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes correspond à l'intégration de ces derniers au sein de milieux sociaux ou professionnels, plus précisément à l'appropriation des normes et des règles du système socioéconomique et spécifiquement pour les jeunes adultes. Cette dimension est liée à la densité des échanges entre les jeunes adultes et leur environnement social.

#### **La question de l'emploi chez les jeunes adultes des Habitations Rosemont**

Plusieurs jeunes adultes questionnés soulignent que beaucoup d'entre eux ont des problèmes d'emplois. Ils notent que plusieurs n'occupent pas d'emplois et ne fréquentent pas d'établissements scolaires. Par exemple, une jeune adulte qui se rassemble souvent avec ses amis à l'extérieur dit ne pas travailler et ne pas aller à l'école, puis elle mentionne que seulement deux de ses amis ont un emploi. Certains jeunes signalent que les jeunes adultes des habitations ont beaucoup de talents au niveau artistique et sportif, mais qu'ils ont souvent peu de ressources pour développer ceux-ci. De plus, ils exposent que plusieurs d'entre eux ont des problèmes de consommation de drogue et d'alcool, puis que cette situation ne les aide pas à s'insérer sur le marché du travail.

Un jeune adulte interrogé expose que plusieurs de ses amis aux habitations ne comprennent pas ou n'ont pas envie de suivre les étapes qu'il faut généralement suivre afin de réussir à occuper éventuellement un emploi intéressant et bien rémunéré. Il dit que plusieurs ne sont pas intéressés à occuper un emploi à faible revenu ou à faire du bénévolat, ceux-ci voudraient directement accéder à un emploi bien rémunéré. Il mentionne que plusieurs sont très orgueilleux, qu'ils baissent les bras facilement et qu'ils croient que le combat est seulement dans la rue. Toutefois certains jeunes adultes interrogés occupent un emploi, ceux-ci ont souvent complété leurs études secondaires et ils poursuivent présentement leurs études. La travailleuse de milieu les a souvent aidés dans les démarches de recherche d'emplois. De plus, quelques jeunes adultes interrogés exposent que certains jeunes adultes du milieu sont simplement en désaccord avec la manière dont fonctionne le « système ». De plus, ils exposent que ceux-ci ne veulent pas travailler, notamment parce qu'ils ne veulent pas être contrôlés. Ils mentionnent que certains d'entre eux préfèrent alors le travail illégal qui leur rapporte de bonnes sommes, plutôt que de travailler à un bas salaire pour une compagnie. D'ailleurs, une jeune adulte explique que la cour est également un lieu de « transactions » et que des jeunes adultes de l'extérieur des habitations viennent sur le site avec de belles voitures pour leur expliquer que le travail illégal permet de faire de l'argent rapidement et facilement. Il est intéressant d'ailleurs de mentionner qu'un jeune souligne que plusieurs

jeunes adultes de l'HLM lient beaucoup le bonheur à l'argent. Comme nous l'avons mentionné dans la dernière dimension, des jeunes adultes soutiennent que certains jeunes de l'extérieur des habitations ont une influence négative sur les jeunes de l'HLM. Une jeune confie que certains de ses amis risquent la prison à cause de l'influence de ces jeunes.

### **Le rôle des parents dans l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes : la relation parents-enfants aux Habitations Rosemont**

Quelques jeunes adultes interrogés partagent que la relation entre les parents et les jeunes adultes, ainsi que la relation entre les parents et les adolescents sont parfois difficiles au sein des familles de l'HLM. Comme certains parents interrogés, ils pensent que certains parents n'offrent pas le soutien nécessaire à leurs enfants, soit qu'ils ne leur donnent pas dès l'enfance les outils importants afin de les aider à ne pas tomber dans la délinquance. Ils mentionnent également que certains parents n'arrivent pas à répondre aux besoins de leurs enfants, comme l'acquisition d'habiletés liées au marché du travail, l'aide à la recherche d'emplois, l'écoute, etc.

Aussi, des jeunes adultes expliquent que certains parents sont trop sévères ou encore trop flexibles avec leurs enfants et que cette attitude ne les aide pas à leur indiquer les bonnes voies à suivre. Par exemple, un jeune adulte confie que ses parents sont très stricts et qu'ils ne sont pas ouverts à discuter de cigarettes, d'alcool et de drogues avec lui. D'autres exposent que les parents de certains jeunes les laissent simplement faire tout ce qu'ils désirent. Une jeune adulte note aussi que peu de parents des jeunes qui se rassemblent à l'extérieur sont impliqués aux habitations, soit que peu d'entre eux participent aux réunions et aux assemblées avec les autres locataires.

### **L'impact des activités et des services offerts aux Habitations Rosemont sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes adultes**

D'abord, en ce qui concerne le travail des intervenants au sein du milieu, la première travailleuse de rue est connue par plusieurs jeunes adultes questionnés. Celle-ci est généralement appréciée pour l'aide précieuse et les bons conseils qu'elle offrait. Un jeune mentionne qu'elle avait beaucoup d'expériences de vie et qu'elle connaissait bien leur milieu, cela lui permettait de donner des conseils pertinents. Il met en lumière que certains la considéraient comme un « mentor ». Un autre jeune expose qu'elle a réussi à créer plusieurs liens avec les jeunes des habitations, plus particulièrement avec les adolescents et les jeunes adultes. Certains mentionnent qu'elle parlait à tous les jeunes et que dès son arrivée elle dégageait une belle ouverture. Plusieurs mentionnent, aussi, qu'une relation de confiance s'était rapidement installée. Enfin, des jeunes soulignent qu'elle avait monté un projet pour offrir des opportunités de bénévolats, afin que les jeunes acquièrent de l'expérience. Quelques-uns en ont fait, mais ils n'étaient pas tous intéressés.

Le travailleur de milieu qui a remplacé la première travailleuse de rue est très apprécié par les adolescents et les jeunes adultes interrogés principalement pour les activités qu'ils

organisaient et réalisaient. Certains mentionnent qu'il les consultait beaucoup et qu'il était amusant et dynamique. Toutefois plusieurs partagent qu'ils ne se confiaient pas à celui-ci, par exemple, une jeune adulte mentionne qu'elle n'allait pas le voir si elle avait un problème. Plusieurs mettent donc en lumière qu'ils ne lui accordaient pas la même confiance qu'à la première travailleuse de rue ou qu'à la travailleuse de milieu actuelle. Plusieurs jeunes adultes évoquent aussi avoir grandement apprécié une des intervenantes qui offrait plusieurs activités en plus de son aide et de son écoute.

La majorité des jeunes adultes mettent en lumière que la travailleuse actuelle de milieu est d'une aide précieuse, notamment vis-à-vis les démarches liées à la recherche d'emplois. Par exemple, une jeune adulte explique qu'elle l'a aidé à trouver un stage qui lui a ensuite permis d'occuper un emploi. De plus, plusieurs mentionnent qu'elles les réfèrent à des personnes ressources adaptées à leur besoin. Par exemple, une jeune adulte partage qu'elle l'a aidé à se trouver un psychologue dans un moment difficile. Ils considèrent tous que la travailleuse de milieu est essentielle sur le site.

### **Capsule 1 : Daniel<sup>17</sup>, l'importance du travail de milieu**

*Daniel est un jeune adulte, il demeure avec sa famille aux Habitations Rosemont depuis environ treize ans (2001). Il a côtoyé plusieurs intervenants qui ont été actifs sur le site au cours des dernières années. Il a connu la travailleuse de milieu de l'époque lorsqu'il était adolescent. À son arrivée, il allait souvent la voir pour lui demander d'organiser des activités. Il a constaté que son rôle était, d'abord, d'offrir de l'aide aux locataires et il souligne qu'elle a aidé énormément aux habitations. Elle organisait aussi des activités pour les enfants, les adolescents et les adultes.*

*Elle l'a accompagné dans sa recherche d'emplois : « Elle m'a aidé à trouver deux emplois, on s'est assis plusieurs fois à son bureau, elle m'a aidé à faire mon C.V. et elle m'a préparé pour mes entrevues [...] Tous les jeunes viennent la voir pour des questions liées au travail, elle est vraiment là pour nous. »*

*La travailleuse actuelle a aussi aidé Daniel à trouver un cours de réanimation cardiorespiratoire (RCR) qu'il devait suivre pour un emploi. Enfin, elle l'a aidé avec ses travaux au cégep.*

*Daniel connaît des jeunes adultes et des adolescents qui ont également réussi à trouver un emploi par l'entremise de la travailleuse de milieu. « Elle est importante ici, il va y avoir d'autres enfants qui vont avoir besoin de son aide plus tard. ». De plus, elle permet aux jeunes de participer à des activités intéressantes. Elle a aidé les jeunes adultes à organiser une activité sportive (soccer).*

Plusieurs jeunes adultes mentionnent que les jeunes ont besoin d'une source de motivation et d'une personne afin de les amener dans la bonne direction. Ils soutiennent que les jeunes du milieu ont besoin d'un modèle et d'une personne ressource pour les conseiller et les encourager. Un jeune adulte considère que la travailleuse de milieu fait en partie ce travail, mais que les jeunes ont besoin d'encre plus. Celui-ci expose qu'il occupe un emploi et qu'il fait

---

<sup>17</sup> Les prénoms sont fictifs.

des études supérieures, il souligne que son parcours est peu fréquent chez les jeunes des habitations et que c'est en grande partie grâce à son grand frère qui lui a offert de bons conseils et un bon exemple qu'il n'est pas tombé dans une mauvaise voie.

Par la suite, plusieurs jeunes adultes participent à l'activité basketball qui leur est offerte et ils mentionnent que la participation à des activités sportives conduit les jeunes vers de saines habitudes de vie. Ces activités peuvent contribuer à réduire le problème de consommation de drogue et d'alcool. Plusieurs jeunes adultes (et parents) prônent, alors, le développement d'autres activités pour les jeunes adultes. De plus, quelques jeunes adultes interviewés soutiennent que « les jeunes considérés à problème » ne sont pas assez mobilisés. En fait, certains déclarent discuter avec la travailleuse de milieu de différents projets, mais ils soulignent que plusieurs de leurs amis sont peu intéressés à s'impliquer. Une jeune adulte croit qu'il est préférable d'approcher d'abord ceux-ci avec de bonnes idées et qu'ensuite ils seront peut-être intéressés à s'impliquer et à proposer leurs idées. Quelques jeunes adultes soutiennent qu'il pourrait être intéressant de remettre sur pied un Comité de jeunes ou qu'un jeune adulte représente ceux-ci au Comité des locataires, afin qu'ils puissent proposer des projets. La majorité des jeunes adultes soutiennent que le Comité des jeunes, auparavant en place aux habitations, favorisait la participation des jeunes au développement de leur milieu de vie.

Aussi, des jeunes adultes mentionnent qu'auparavant quelques adolescents de l'HLM avaient pour tâche d'animer et d'organiser des activités pour les plus jeunes aux Habitations Rosemont. Ils soulignent que certains avaient une petite rémunération pour animer les plus jeunes. Ils exposent que cette structure permettait aux adolescents de développer une première expérience de travail et leur sens des responsabilités. Un jeune adulte interrogé qui avait été engagé par la Ville pour effectuer de l'animation aux habitations durant plusieurs étés, mentionne que ce petit emploi l'avait motivé à retourner à l'école. Il indique que son parcours a aussi inspiré quelques jeunes qui ont également tenté de se trouver un emploi. Quelques jeunes adultes considèrent qu'il serait intéressant que des jeunes soient rémunérés pour des tâches à réaliser directement aux habitations (ex. animation des enfants), puisque cela permettrait notamment à certains jeunes d'être valorisés et de développer une première expérience. De plus, plusieurs jeunes adultes exposent que durant le CAMER les jeunes utilisaient le garage comme espace commun pour se rassembler et se divertir. Ils considèrent que lorsque le CAMER a été fermé, ils ont « perdu » ce local. Cet espace favorisait les échanges avec leur environnement social immédiat.

Plusieurs jeunes adultes participent à l'activité de basketball et ils utilisent les services de la travailleuse de milieu, mais ceux-ci sont très peu impliqués au sein du développement de leur milieu de vie. Cette implication est toutefois importante pour leur intégration sociale. Échanger avec leur environnement social immédiat leur permettrait de développer des acquis sociaux importants pour leur insertion socioprofessionnelle.

Par ailleurs, plusieurs jeunes adultes signalent une transformation des jeunes du milieu. Ils soutiennent que les nombreuses activités sur le site comme l'aide aux devoirs, le camp de jour

et les cuisines collectives poussent les jeunes vers de bonnes voies et qu'ils sont responsables et respectueux. Certains exposent qu'ils n'avaient pas d'activités comme celles-ci lorsqu'ils étaient plus jeunes et qu'ils se rassemblaient alors pour faire des coups. Et ils partagent que le milieu était auparavant plus dur, par exemple, les plus vieux lançaient parfois des roches aux plus jeunes. Les femmes de nouvelles familles vont également dans la même direction, elles mettent en lumière l'effet positif du camp de jour sur les jeunes des habitations. Aussi, quelques femmes interrogées exposent que les adolescents sont gentils et respectueux aux habitations, que ceux-ci participent à plusieurs activités et qu'ils offrent de l'aide lors de différents événements (fêtes, jardinage, journée d'embellissement, etc.). Les personnes âgées questionnées remarquent aussi la participation des adolescents. Ils notent qu'il pourrait être intéressant de proposer à ces jeunes un projet permettant de créer des liens entre le HLM-familles et le HLM-aînés, par exemple que les jeunes offrent une banque de temps (bénévolat) pour accompagner les personnes âgées qui en ont besoin. De leur côté, les adolescentes interrogées ne se considèrent pas nécessairement comme des modèles pour les plus jeunes, elles mentionnent qu'elles s'amusez plutôt ensemble, mais qu'elles aident parfois les enfants, par exemple à faire du vélo. Les activités et les services offerts par le Comité des partenaires semblent avoir eu un impact positif sur les jeunes du milieu. Les adolescents qui ont grandi avec ceux-ci semblent avoir acquis des habiletés importantes à leur insertion sociale et professionnelle future.

### **L'implication des jeunes adultes au sein du quartier Rosemont**

La majorité des jeunes adultes et des adolescents interrogés connaissent et fréquentent plusieurs organismes à l'extérieur des habitations comme le CJE, la maison des jeunes (Bunker), Déséquilibre, l'Oasis, l'Accessible, etc. Ils soulignent généralement avoir connu ceux-ci par l'entremise de la travailleuse de milieu. Quelques jeunes mentionnent qu'une visite du quartier Rosemont avait été organisée afin de faire connaître les ressources du quartier aux résidents. Ceux-ci ont apprécié l'activité et ils affirment avoir découvert de nouveaux organismes. Certains jeunes adultes exposent avoir déjà participé à un projet de chant au Bunker, ils mentionnent avoir aimé l'activité qui était plutôt libre et peu structurée. Plusieurs déclarent apprécier cet endroit et ils notent que les jeunes fréquentent davantage celui-ci, lorsque les animateurs qui y sont présents sont intéressants et amusants. Plusieurs jeunes adultes soulèvent, par ailleurs, que les maisons de jeunes, comme le Bunker, sont uniquement réservées aux jeunes de 17 ans et moins. Ils indiquent donc qu'ils n'ont plus accès à ces endroits. Enfin, un autre jeune explique que les jeunes adultes font du basketball sur un terrain extérieur dans le quartier Rosemont (en plus de participer à l'activité basketball offerte pour ceux-ci aux habitations dans un gymnase du quartier). Enfin, l'implication des jeunes adultes au sein du quartier Rosemont est positive, puisqu'elle permet à ceux-ci d'échanger avec leur environnement social plus large et d'acquérir différentes habiletés sociales liées à leur insertion sociale et professionnelle.

## Faits saillants

Il est possible d'observer que certains jeunes adultes des Habitations Rosemont réussissent à s'insérer au sein du milieu socioprofessionnel, ceux-ci fréquentent des organismes à l'extérieur de l'HLM, ils occupent un emploi ou ils sont inscrits dans un établissement scolaire. Par ailleurs, plusieurs jeunes adultes des habitations s'enlisent et se tournent plutôt vers l'économie informelle. Puisque, les résidents de l'HLM se trouvent dans une situation de pauvreté et d'exclusion, plusieurs n'ont pas l'ensemble des prérequis nécessaires (socioculturels et économiques) à leur intégration sociale et professionnelle. Plusieurs parents ne sont souvent pas en mesure d'offrir à leurs enfants les habiletés essentielles (ex. savoir-être et savoir-faire) à leur insertion dans la société. En plus, la majorité des familles sont immigrantes, ce qui ajoute parfois quelques difficultés comme la maîtrise de la langue française. Aussi, plusieurs jeunes adultes ont de mauvaises habitudes de vie, telles que la consommation élevée de drogue et d'alcool. De plus, leur situation précaire les attirent davantage vers l'économie informelle qui est à leur portée et attrayante à leurs yeux.

Les jeunes adultes qui occupent un emploi ou qui vont à l'école semblent avoir reçu de l'aide de différentes ressources extérieures à leur entourage immédiat, soit d'un membre de la famille n'étant pas résident de l'HLM ou de l'aide de la travailleuse de milieu pour les démarches liées à la recherche d'emploi et pour l'apprentissage de différentes habiletés. De plus, le rôle de l'école primaire et secondaire est central concernant l'insertion sociale et professionnelle. D'ailleurs, ces jeunes adultes en emploi ou aux études ont souvent terminé leurs études secondaires. Les facteurs favorisant l'intégration des jeunes à leur environnement social jouent un rôle important dès l'enfance.

Malgré qu'il ne soit pas suffisant, le travail de milieu est essentiel afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes en difficulté aux habitations. De plus, les activités mises en place pour les jeunes adultes comme l'activité de Basketball est très positive et les portent vers de saines habitudes de vie. Aussi, le Comité des jeunes, autrefois en place, constituait une structure positive, plusieurs jeunes adultes étaient impliqués dans l'élaboration de projets aux habitations. Dorénavant, très peu de jeunes adultes sont impliqués aux habitations. Au cours des dernières années, la fréquentation des jeunes aux organismes à l'extérieur de l'HLM comme le Bunker, le Carrefour jeunesse emploi et Déséquilibre a augmenté, il s'agit d'une amélioration importante, car elle favorise les échanges entre les jeunes et leur environnement social. Le travail de milieu et la nouvelle configuration du camp de jour expliquent en grande partie cette hausse de la fréquentation de ces espaces.

La prévention auprès des plus jeunes par la travailleuse de milieu a aussi un impact positif. Nous pouvons attribuer une part de la transformation des jeunes du milieu au Projet mis en place, soit au travail de milieu et aux activités et aux services offerts sur le site. Le camp de jour, l'aide aux devoirs et les cuisines collectives poussent ces jeunes vers une voie positive et ces activités participent à leur intégration sociale et professionnelle future. Plusieurs adolescents sont impliqués aux habitations, ils sont actifs et ils participent aux activités, ils

constituent une force du milieu. Enfin, malgré les services et les activités mis en place à l'HLM pour les jeunes adultes, ceux-ci demeurent dans une situation précaire et ils restent attirés par l'économie informelle présente sur le site. Il est important de noter également que les entrevues avec les jeunes adultes nous ont donné peu d'information sur la question du marché du travail et de l'économie informelle. Ces jeunes adultes constituent une zone fragile aux habitations.

Il est possible de soulever différentes clés de changements qui ont favorisé l'insertion sociale et professionnelle des jeunes adultes des Habitations Rosemont, soit le travail de milieu, l'ancien Comité des jeunes, les activités mises en place sur le site, la rémunération et l'expérience de travail acquise, et la fréquentation d'organismes du quartier par les jeunes adultes. Les contraintes qui représentent un frein à l'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes se rapportent principalement à l'économie informelle présente sur le site et à la situation de pauvreté et d'exclusion des familles du milieu.

### ***3.2.4 L'implication interne et externe des résidentes et résidents***

#### **Les activités et les services offerts aux Habitations Rosemont : connaissance, participation des résidents et effets paradoxaux**

La majorité des résidents interrogés connaissent l'ensemble des activités et des services offerts aux Habitations Rosemont. C'est principalement par l'entremise de la travailleuse de milieu que les résidents prennent connaissance de ceux-ci. Par ailleurs, certains parents, principalement les pères, connaissent les activités en place et les services offerts uniquement parce que leurs enfants y participent ou les utilisent. D'ailleurs, la plupart des hommes interrogés ne participent pas aux activités et ils connaissent en général moins celles-ci que les femmes.

Les activités et les services offerts au sein des Habitations Rosemont répondent réellement à plusieurs besoins des résidents. D'abord, la majorité des locataires questionnés considèrent l'aide aux devoirs (sur le site) comme étant indispensable, ils apprécient grandement cette activité pour leurs enfants. En fait, ils affirment que les familles sont généralement composées d'un grand nombre d'enfants et qu'ils ont donc besoin de soutien académique pour ceux-ci. De plus, plusieurs soulignent que le français n'est souvent pas leur langue d'origine et qu'ils rencontrent parfois des difficultés à aider leurs enfants dans leurs tâches scolaires. De plus, le camp de jour est également très apprécié par les familles, principalement les nouvelles familles qui ont des enfants qui y participent. Plusieurs notent l'amélioration de celui-ci au niveau des activités et de l'organisation. Ils apprécient également l'emplacement du camp directement sur le site, de cette manière il est plus facile pour eux de s'y rendre. De plus, étant donné leur famille nombreuse, ils confient qu'ils n'auraient pas les moyens d'inscrire leurs enfants à un camp régulier.

## Capsule 2 : Josée, l'impact positif de l'aide aux devoirs

*Josée est une mère monoparentale avec trois enfants. Elle est arrivée aux Habitations Rosemont il y a trois ans (2011). Elle a entendu parler du service d'aide aux devoirs par Mélanie, la travailleuse de milieu. L'une de ses filles participe depuis quelques années aux ateliers d'aide aux devoirs et elle va également inscrire son fils qui commence sa première année au primaire cet automne.*

*Elle considère que ce service est essentiel. « En tant que maman, ça m'aide beaucoup, parce que je suis une femme monoparentale et toute seule avec trois enfants ce n'est pas facile et avec ma fille qui a un handicap, elle est autiste, c'est plus difficile. » Josée a remarqué que ces ateliers ont permis à sa fille de bien réussir son année scolaire. « Ma fille avait beaucoup de difficultés à l'école et lorsque les intervenantes de l'aide aux devoirs aidaient ma fille, elle a réussi à obtenir de meilleures notes. Il y a eu un gros changement. J'ai trouvé que ma fille s'est vraiment améliorée. » Elle est donc très reconnaissante envers les moniteurs de l'aide aux devoirs. « J'ai grandement remercié les intervenants qui ont aidé les enfants, parce que ma fille s'est trouvée dans un endroit positif et stimulant pour bien travailler et elle était à l'aise. »*

*Enfin, Josée ne peut offrir elle-même cette aide à ses enfants puisqu'elle a de la difficulté à se rappeler certaines matières. Aussi, elle n'a pas de membres de la famille qui résident près de chez elle. Elle n'a donc pas de ressources à proximité. « Avoir ce service directement aux habitations m'a beaucoup aidé. »*

De leur côté, les jeunes adultes soutiennent majoritairement que le camp de jour mis en place depuis quelques années a eu un effet très positif sur les enfants des habitations. Toutefois, plusieurs préfèrent la forme que prenait l'animation estivale durant leur enfance à l'ancien CAMER. Ceux-ci exposent qu'auparavant il n'y avait pas de séparation entre les enfants et les adolescents. Et comme nous l'avons mentionné plus haut, certains adolescents avaient pour tâche d'animer et d'organiser des activités pour les plus jeunes. Par exemple, ils aidaient les enfants à monter un petit spectacle. Les jeunes adultes mentionnent que la dynamique était alors très différente. Par ailleurs, certains évoquent que durant cette période les adolescents ne fréquentaient pas d'organismes à l'extérieur des habitations. Aussi, une jeune adulte souligne qu'étant donné que les animateurs étaient des adolescents du milieu, ils étaient davantage en mesure d'offrir des activités adaptées aux besoins et aux goûts des enfants, puisqu'ils les connaissaient déjà bien. Celle-ci soutient que la mobilisation était également plus facile, puisque ces jeunes étaient connus par les autres.

De plus, les jeunes qui ont connu le Comité de jeunes Rosemont Uni portent un discours positif sur celui-ci. Ce dernier permettait à des jeunes d'organiser des activités et de développer des projets pour les adolescents. Une jeune adulte explique qu'ils avaient notamment organisé un lave-auto, afin de ramasser des sous. Toutefois, certains jeunes adultes interrogés mettent en lumière que la participation de jeunes du milieu à l'animation ou à l'ancien Comité n'était pas toujours bien perçue chez les autres jeunes des habitations. Ils expliquent que ceux-ci étaient parfois considérés comme des « agents doubles » et que certains n'avaient pas confiance en eux. À cet effet, un jeune cite l'exemple d'un jeune

animateur résident aux habitations qui avait organisé un atelier avec des policiers. Les jeunes adultes confient qu'ils étaient méfiants et qu'ils se sentaient directement « attaqués ». D'ailleurs, de façon paradoxale, ils confient avoir toujours été méfiants à l'égard des « démarches » mises en place aux habitations.

En ce qui concerne les activités et les services alimentaires, plusieurs parents font l'éloge des ateliers de cuisines collectives pour les adolescents. Ces derniers sont nombreux à y participer et apprécient l'activité qui est ludique, mais également éducative.

### **Capsule 3 : Marie, les ateliers de cuisines collectives, socialiser tout en apprenant**

*Marie est adolescente, elle demeure aux Habitations Rosemont avec sa famille, depuis cinq ans (2009). Il y a deux ans (2012), la travailleuse de milieu est venue lui parler, ainsi qu'à ses amies, des ateliers de cuisines collectives qui auraient lieu au local multiservice pour les filles adolescentes. Ce qui a d'abord plu à Marie c'est que l'activité était spécialement destinée aux filles, elle était intéressée à participer, puisqu'elle pourrait être entre filles pour discuter : « [...] Déjà être entre filles c'est plus amusant, parce qu'il y a des filles qui sont gênées de manger ou de discuter de certains sujets devant les gars. On peut parler par exemple de complexes par rapport à notre corps [...] » Elle se sent donc à l'aise dans un groupe de filles.*

*Marie aime beaucoup l'activité qui lui a permis de : « Découvrir des plats, d'apprendre à cuisiner ». Et elle trouve amusant de manger en groupe. Elle apprécie la liberté offerte dans les ateliers : « Ce qui est bien, c'est que l'animatrice nous demande ce que l'on préfère comme plat et on choisit ce qu'on veut faire, par exemple, des sushis [...] ». De plus, une liste comportant différentes thématiques leur est donné au début du premier cours et elles peuvent choisir les sujets qu'elles ont envie d'aborder durant les ateliers. « À chaque cuisine, il y a une thématique, on parle de sujets comme l'obésité et la malbouffe et plusieurs conseils nous sont donnés [...] Lorsqu'on mange, on discute et on pose des questions à l'animatrice ». Marie a appris plusieurs saines habitudes de vie lors de ces ateliers. Depuis deux ans, elle participe aux ateliers de cuisines collectives et elle est contente que les ateliers recommencent cet automne.*

De leur côté, les parents interrogés connaissent peu ou pas les ateliers de cuisines collectives pour les adultes qui ont lieu sur le site. Aucun d'entre eux n'y participe, mais certains se disent intéressés. Ceux qui connaissent l'activité n'y participent pas, puisqu'ils considèrent qu'elle n'est pas appropriée à leurs besoins. Par exemple, une femme mentionne que l'activité ne lui permet pas de préparer la quantité de plats nécessaires pour une grande famille. Deux femmes partagent le même intérêt pour des cuisines qui laisseraient place à l'échange culturel, soit qui permettraient d'apprendre à réaliser différents mets de diverses cultures. De plus, plusieurs résidentes questionnées connaissent l'épicerie solidaire, certaines y sont inscrites, dont des personnes âgées. Encore une fois, la question des quantités semble problématique, les familles soulignent que les quantités offertes ne sont pas adaptées aux familles nombreuses. De plus, certains considèrent que l'épicerie solidaire n'est pas assez abordable. Plusieurs locataires, principalement les femmes appartenant aux anciennes familles mentionnent qu'elles préféreraient le dépannage alimentaire qu'offrait

l'ancien CAMER. Elles rapportent qu'il était possible d'obtenir un grand sac de nourriture pour quelques dollars. Certains aimeraient avoir encore ce service qui répondait au besoin de sécurité alimentaire. Une résidente expose notamment qu'elle se rend à un centre d'aide alimentaire à l'extérieur des habitations.

En ce qui concerne l'ancien CAMER, la plupart des résidents l'associent à un centre peu organisé, malpropre et non sécuritaire. Plusieurs anciennes familles interrogées fréquentaient tout de même ce centre, celles-ci mentionnent les activités qui s'y déroulaient, soit de la couture, des jeux pour les jeunes, de l'aide aux devoirs, de la danse, un comptoir alimentaire, etc. Plusieurs soulignent que ces activités ne ressemblaient pas à celles en place aujourd'hui, puisqu'il n'y avait pas de personnel qualifié, que les activités étaient prises en charge par des bénévoles, que c'était mal organisé et le local n'était pas bien aménagé.

Les jeunes adultes portent un tout autre discours sur le CAMER. Ceux-ci appréciaient grandement ce centre malgré ses inconvénients également reconnus. Plusieurs jeunes adultes exposent qu'ils appréciaient le garage, puisqu'il était un espace libre, sans structures fixes, où ils pouvaient se rassembler librement et se divertir. Ils mentionnent qu'il y avait différents jeux comme une table de babyfoot, un PlayStation, des jeux de société, etc. Ils confient avoir « perdu » ce local lorsque le CAMER a fermé ses portes<sup>18</sup>. Plusieurs jeunes adultes démontrent le besoin d'un espace où se rassembler. Ces jeunes mettent également de l'avant, la liberté qu'ils avaient au sein des activités du Centre. Par exemple, une jeune adulte explique que des filles se regroupaient pour faire de la danse et qu'elles décidaient ensemble de la chorégraphie. Un grand nombre de jeunes adultes et d'adolescents démontrent, donc, avoir besoin de souplesse au sein des activités, soit de liberté dans la réalisation de celles-ci. Aussi, plusieurs jeunes considèrent que le CAMER offrait plus d'activités et de services gratuits ou à très faibles coûts comme des sorties payées (ex. La Ronde), des sacs de nourriture à trois dollars, etc. Par ailleurs, certains évoquent paradoxalement que le CAMER était un lieu désorganisé et plutôt chaotique, puis qu'il n'offrait pas d'activités encadrées et de services de qualité comme ceux offerts actuellement aux enfants et aux adolescents au sein du local multiservice.

De plus, les journées d'embellissement organisées sur le site sont très appréciées par les locataires. Ces événements sont notés par plusieurs comme des moments positifs et rassembleurs où petits et grands sont réunis. De même les fêtes (Noël, BBQ, etc.) sont bien aimées des résidents qui rapportent être souvent présents à ces moments festifs. Certains locataires notent que depuis quelques années, il y a moins d'activités communes impliquant l'ensemble des familles. Des résidents confient que lorsque David (travailleur de milieu) était présent, il y avait beaucoup plus de grandes activités familiales (écoute collective d'événements sportifs, hockey, sorties, etc.). Par ailleurs, plusieurs locataires, dont les mères de nouvelles familles, constatent de leur côté qu'à chaque année, il y a de belles nouveautés dans les activités et les services et qu'ils sont très satisfaits.

---

<sup>18</sup> Certains répondants indiquent avoir tenté d'entrer par infraction dans le local qui était abandonné suite la fermeture du CAMER.

Le travail de milieu réalisé depuis plusieurs années sur le site est félicité et nommé par l'ensemble des résidents interrogés. Plus haut, nous avons présenté le point de vue des jeunes adultes et des adolescents sur celui-ci. Du côté des parents, peu d'entre eux ont connu Sandy (la première travailleuse de milieu). Les femmes des anciennes familles soutiennent qu'elle réalisait un travail remarquable auprès des jeunes adultes, qu'elle leur offrait beaucoup d'aide et de soutien. La majorité des locataires tiennent également des propos positifs vis-à-vis David (deuxième travailleur de milieu) qui est grandement apprécié pour les activités variées qu'il offrait, notamment pour les activités familiales. Mélanie, la travailleuse de milieu à l'heure actuelle est aussi très appréciée pour l'aide générale qu'elle offre aux familles, les parents mentionnent qu'en plus d'aider leurs enfants, elle leur offre aussi de l'aide. Ils la considèrent comme une personne ressource sur laquelle ils peuvent compter. Plusieurs soulignent qu'elle est responsable et qu'elle fait les liens entre les résidents et les activités dans le milieu. Enfin, plusieurs croient essentiel d'avoir une personne comme elle pour aider les familles des habitations.

En ce qui concerne le local multiservice, la majorité des résidents notent que celui-ci s'est grandement transformé, depuis leur arrivée aux habitations. Ils exposent, qu'auparavant, il n'était qu'un garage poussiéreux et non aménagé où se déroulaient les activités du CAMER. Les résidents apprécient le nouvel aménagement. Par ailleurs, peu d'entre eux le fréquentent, la plupart sont allés seulement une ou deux fois, depuis l'ouverture. Certains locataires considèrent qu'il pourrait être davantage utilisé. Des suggestions sont mises de l'avant comme des cours de français et des cours d'ordinateur (internet), ainsi que des activités culinaires et des activités physiques (danse, arts martiaux, etc.) pour les adultes. Pour leur part, les adolescentes proposent le *cheerleading*, puis des ateliers de maquillage et d'alimentation saine. Certains adultes exposent qu'ils seraient intéressés à des activités regroupant les adultes et les aînés, d'ailleurs les personnes âgées interrogées confient que plusieurs d'entre eux « s'ennuient » et qu'ils seraient intéressés que le local puisse servir de lieu pour discuter ou pour jouer à des jeux de société. Les personnes âgées connaissent peu les activités et les projets de l'HLM famille. Ils connaissent bien et ils apprécient, par ailleurs, les journées d'embellissement et les activités de jardinage l'été. Ils mentionnent qu'auparavant il y avait un Comité des locataires aînés, mais que celui-ci n'existe plus, notamment, parce que peu d'entre eux s'impliquaient. Ils trouvaient bien les activités et les sorties qui se déroulaient durant cette période et seraient intéressés à faire des activités en collaboration avec le HLM famille.

Du côté des jeunes adultes, certains soulignent qu'il est compliqué d'avoir accès au local multiservice et d'autres ne savent pas qu'il est possible de le louer. Sur ce point, le coût de location, même faible, est un frein à la réalisation d'activités par des jeunes. Le local pourrait accueillir une table de babyfoot ou autre dispositif pour inciter les jeunes à le fréquenter.

Certains jeunes adultes proposent que le local multiservice soit doté d'heures d'ouverture, afin de leur offrir un espace commun où ils pourraient se réunir. Quelques jeunes y vont pour les fêtes (ex. Noël) et les adolescents y vont pour la cuisine collective et le cours de danse. Plusieurs jeunes adultes considèrent que ce local est bien adapté pour les activités des

enfants et des adolescents (aide aux devoirs, cuisine collective, etc.). Et certains aimeraient que des activités pour les jeunes adultes soient également offertes.

### **L'implication des résidents dans les activités déployées par le Projet d'intervention communautaire des Habitations Rosemont**

En ce qui concerne l'implication des résidents, seulement quelques-uns participent au développement, à l'organisation ou à la réalisation des projets aux Habitations Rosemont. Ils participent et ils utilisent les services, mais peu sont directement impliqués. La plupart des hommes interrogés ne sont aucunement impliqués et certaines femmes questionnées s'impliquent soit dans le Comité des locataires où elles offrent de l'aide pour préparer et organiser les fêtes. Plusieurs résidents mentionnent qu'ils sont très occupés soit par leur famille ou par leur travail. Toutefois, ceux-ci ont des idées intéressantes de projets et d'activités pour les habitations. Nous en avons nommé plusieurs ci-haut. Les femmes d'anciennes familles connaissent bien des membres du Comité des partenaires, celles-ci reconnaissent les efforts déployés et les réalisations de ceux-ci aux habitations. Aussi, la majorité des femmes connaissent bien le Comité des locataires et certaines expliquent qu'il est beaucoup plus organisé et qu'il a travaillé à améliorer la sécurité sur le site. Celui-ci est généralement peu connu par les hommes. Puis seulement quelques femmes affirment participer aux assemblées générales. Les adolescentes interrogées exposent que peu de parents assistent à leur spectacle de danse et elles partagent qu'elles aimeraient que les parents s'impliquent davantage.

#### **Capsule 4 : Malherbe, le Comité des locataires**

*Malherbe est le président actuel du Comité des locataires. Il demeure aux Habitations Rosemont depuis trente ans (1984). En 2007, lors de l'assemblée générale tenue suite aux événements violents qui se sont produits sur le site, Malherbe intervient de manière positive et ses propos ont un effet positif sur les locataires présents. L'un des membres du Comité des partenaires constate que Malherbe détient un « leadership » positif et il lui propose de se présenter à la prochaine rencontre du Comité des locataires. Au cours de cette réunion, le poste de président de l'Association des locataires est offert à Malherbe. Celui-ci a d'abord apporté plusieurs modifications au Comité. Il lui a donné une structure plus fixe : « Lorsque je suis arrivé au comité, j'ai commencé à changer certaines choses, je voyais qu'au niveau du loisir, il y avait beaucoup d'argent qui était dépensé sans motif valable. La première chose que j'ai faite fut de mettre une structure. »*

*Malherbe voulait apporter sa contribution à l'Association et il se considérait en mesure d'occuper ce poste, puisqu'il avait déjà été impliqué dans d'autres comités similaires. Il constatait également qu'il n'y avait pas d'autres locataires qui étaient prêts à s'investir au sein du comité : « Je voyais aussi qu'il n'y avait pas beaucoup de monde qui s'impliquait. »*

*Il considère que : « Le Comité des locataires permet de rapprocher les résidents ». Puisque le Comité est composé d'individus de différentes nationalités, il est plus facile de rejoindre et de mobiliser l'ensemble des locataires qui proviennent de différentes cultures. De plus, il croit que l'Association est essentielle pour répondre à leurs besoins : « L'Association est le porte-parole des locataires. Elle*

*permet de faire valoir les besoins et les problèmes présents aux habitations. » De plus, il souligne que celle-ci est nécessaire afin d'obtenir différentes subventions. « C'est grâce à l'Association qu'on a pu aménager le garage. On a poussé avec le Comité des partenaires. C'est la responsabilité de l'Association de s'occuper de cela. » De plus : « On a aussi réussi à avoir de l'aide pour les devoirs afin d'aider les familles. C'est au nom de l'Association qu'on a fait la demande de subventions et qu'on achète le service à l'organisme Entre-Gens. »*

*Enfin, Malherbe souligne qu'il n'y a pas de relève actuellement, il n'y pas d'autres personnes qui pourraient occuper sa place... « Ça demande beaucoup de temps, toutes les réunions... Les gens ne sont pas prêts à faire cela. »*

### **L'implication des résidents dans le quartier Rosemont**

Par rapport à l'implication externe, environ la moitié des locataires (femmes et hommes) questionnés disent connaître et fréquenter divers organismes à l'extérieur de l'HLM, par exemple, des services d'aide alimentaire, des ateliers-conférences pour les parents (Bunker), des activités sportives, des cafés-rencontre, etc. D'autres mentionnent faire du bénévolat, participer à des manifestations contre la pauvreté et à des fêtes de quartier ou s'impliquer dans le jardin communautaire adjacent. Plusieurs de ces adultes considèrent important de s'intégrer dans leur quartier et de participer à la vie communautaire, notamment en raison de leur origine culturelle. L'autre moitié des résidents confie ne pas utiliser de services ou ne pas participer à des activités au sein du quartier. Mais ils soulignent connaître quelques organismes, essentiellement des organismes que fréquentent leurs enfants, soit le Bunker, le Centre Étienne-Desmarreau, Déséquilibre, etc. Nous avons, d'ailleurs, développé en profondeur l'implication des jeunes adultes au sein du quartier dans la dimension précédente. Les parents qui ne participent pas à la vie de quartier indiquent qu'ils ne connaissent pas les activités ou les services présents dans Rosemont, mais qu'ils seraient intéressés à les connaître pour peut-être y participer. Quelques parents mentionnent aussi que leurs enfants participent à des activités sportives en dehors des habitations comme des cours de natation, de soccer, etc. Une mère adopte un discours qui se distingue des autres parents questionnés, elle considère qu'il est préférable que ses enfants fréquentent les organismes du quartier afin que ceux-ci s'intègrent davantage et qu'ils puissent connaître d'autres jeunes. Elle inscrit donc ses enfants à un camp de jour de la ville et à des activités sportives dans le quartier.

### **Interventions du CSSS Lucille-Teasdale aux Habitations Rosemont familles**

Nous avons pu obtenir les données de consommation de services des résidents des Habitations Rosemont au CSSS du secteur (2013-2014). Il en ressort une présence significative de la part de différents programmes, particulièrement des services aux familles et aux jeunes et des services de santé courant. En regard de cet état de fait, il serait probablement pertinent de renforcer les liens entre l'intervenante de milieu et les intervenants provenant de ces différents programmes.

## Faits saillants

L'un des points forts du milieu est la participation élevée aux activités et l'utilisation des services présents sur le site par les locataires. Aussi, il est possible de noter une amélioration des activités et de l'organisation du camp de jour depuis quelques années. De plus, les journées d'embellissement et les fêtes jouent un rôle important, elles permettent de rassembler les familles et elles contribuent à une forte convivialité dans le milieu. Cependant, les activités et les services alimentaires ne sont pas tous adaptés aux besoins de la population ciblée (épicerie solidaire et cuisine collective pour les adultes). Le dépannage alimentaire et les activités à faible coût qui étaient offertes auparavant aux Habitations Rosemont correspondaient davantage aux besoins des résidents qui se trouvaient en situation de précarité. De plus, le Comité des locataires constitue une structure positive mise en place aux habitations. Les membres du Comité des locataires sont actifs et le Comité est bien connu. Les membres du Comité sont très impliqués sur le site alors que les autres résidents sont plutôt passifs au niveau du développement et de la réalisation de projets au sein de leur milieu de vie. Aussi, peu d'hommes participent et s'impliquent aux Habitations Rosemont. Il est possible d'attribuer cette passivité au rôle que ceux-ci tiennent majoritairement au sein de leur famille, ils occupent souvent un emploi (sphère socioéconomique), ils sont donc plutôt actifs à l'extérieur des habitations. De leur côté, les femmes effectuent majoritairement le travail touchant la sphère domestique. Elles demeurent à la maison pour s'occuper des enfants. De plus, peu d'activités concernent les hommes au sein des habitations et ceux-ci sont peu mobilisés. En général, les enfants sont les personnes qui participent le plus et qui sont les plus mobilisées.

Le local multiservice présent sur le site dès 2012 est apprécié des locataires, mais il n'est pas encore approprié par ces derniers. Les résidents le fréquentent très peu souvent. Un clivage est présent entre les anciennes et les nouvelles familles, ces dernières apprécient davantage ce local, dans la mesure où leurs enfants y vont régulièrement (aide aux devoirs et camp de jour). Deux points faibles sont liés au local, soit l'absence d'un espace permettant aux jeunes de se rassembler et sa faible utilisation.

L'intervenant sur le site a une fonction de médiation importante dans le milieu. Il établit les liens entre les locataires et les activités, puis les services offerts aux habitations. Trois profils se distinguent chez les différents intervenants qui sont entrés en action aux Habitations Rosemont. D'abord, le travail de rue effectué au tout début du projet était principalement lié à l'intervention auprès des jeunes adultes en difficulté. La travailleuse de rue avait réussi à créer plusieurs liens significatifs avec les jeunes. Elle répondait plus particulièrement au besoin d'insertion sociale et professionnelle de ceux-ci. Elle avait une expérience de vie relative à ce milieu et, avec les conseils qu'elle offrait aux jeunes, plusieurs la considéraient comme une figure modèle. Par la suite, le travail de rue réalisé par le nouvel intervenant correspondait essentiellement à la fonction d'animateur en sports et loisirs. Il offrait des activités variées aux locataires, dont des activités familiales qui réunissaient un grand nombre de familles. Il répondait principalement aux besoins culturels des résidents. Des liens forts se sont créés entre les résidents par l'entremise des activités collectives. Enfin, la travailleuse de milieu

actuelle effectue un travail de milieu, celle-ci apporte différentes formes d'aide aux familles des habitations. Elle est considérée comme la personne ressource sur le site, elle répond principalement aux besoins d'écoute, d'accompagnement et de références des jeunes et des parents.

Chacun de ces acteurs ont donc répondu à des besoins spécifiques présents chez la population résidente. Par ailleurs, différentes lacunes sont liées à chacun des profils. En ce qui concerne le travail de rue initial, il ne permettait pas de répondre aux besoins des familles puisque l'intervention était principalement orientée vers les jeunes adultes. Du côté de l'animation en sports et loisirs, les résidents manquaient d'aide générale et d'écoute, étant donné que l'intervention était axée sur le développement d'activités. Et le travail de milieu actuel répond aux besoins diversifiés des familles (aide, accompagnement, etc.), mais il ne répond pas au besoin culturel des résidents lié notamment aux activités familiales.

Aussi, une grande partie des résidents connaissent plusieurs organismes à l'extérieur de l'HLM et plusieurs sont impliqués dans le quartier Rosemont, le travail des intervenants sur le site a notamment contribué à la fréquentation de certains des organismes du quartier par les résidents.

Enfin, les clés de changements qui ont favorisé l'implication interne et externe des résidents des Habitations Rosemont sont : le travail de médiation des intervenants sur le site, l'ancien Comité des jeunes et le Comité des locataires. Puis, les contraintes qui modèrent cette implication se rapportent : à certains services peu adaptés aux besoins des résidents comme les cuisines collectives pour les adultes, à la dimension culturelle actuellement peu développée, ainsi qu'à la non-appropriation du local multiservice par les résidents.

**Tableau 20 : Faits saillants et impacts relevés par les résidents selon les différentes périodes**

<b>Périodes</b>	<b>Faits saillants</b>	<b>Impacts</b>
<b>2010-2014</b>	Atroupement des jeunes adultes à l'extérieur	Perturbation du vivre-ensemble
	Activité sportive (basketball) offerte aux jeunes adultes	Adoption de saines habitudes de vie (jeunes adultes)
	Les résidents se déclarent comme une « grande famille »	La convivialité est forte au sein du milieu
	Travail de milieu axé sur l'intervention sociale auprès des familles (prévention, écoute, accompagnement, etc.)	Contribue à l'insertion socio-professionnelle des résidents
	Création du local multiservice	Faible appropriation du local par les résidents
	Ouverture de l'épicerie solidaire et d'une cuisine collective pour les adultes	Faible participation ; peu adapté aux besoins des résidents
	Création de cuisines collectives pour les adolescents	Acquisition d'apprentissages (adolescents)
	Animation : les adolescents sont dirigés vers la maison des jeunes (Bunker) et le camp de jour est transformé en « Club d'aventure Rosemont »	Augmentation des échanges entre les jeunes et leur environnement social par la fréquentation d'organismes à l'extérieur de l'HLM

<b>2007-2009</b>	Fermeture du CAMER	Perte d'un lieu (garage) de rassemblement pour les jeunes
	Atroupement des jeunes adultes à l'extérieur	Perturbe la sécurité sur le site
	Patrouilles effectuées autour de l'HLM (OMHM, SPVM)	Amélioration de la sécurité
	Aménagement extérieur d'envergure de l'HLM	Accroissement du bien-être des résidents
	Restructuration du camp de jour (Activités, organisation, animation)	Encadrement des enfants et des adolescents
	Travail de milieu axé sur la dimension socio-culturelle auprès des familles	Participe à la création d'une forte convivialité
	Restructuration de l'aide aux devoirs	Effets positifs dans le cheminement scolaire des enfants du primaire
<b>2004-2006</b>	Présence du CAMER	Les jeunes ont un espace (garage) où se rassembler et se divertir
	Atroupement des jeunes adultes à l'extérieur	Perturbe la sécurité sur le site
	Aménagement extérieur de l'HLM	Amélioration de la salubrité et de la sécurité
	Travail de rue réalisé auprès des jeunes adultes	Contribue à l'intégration sociale et l'insertion professionnelle des jeunes adultes
	Création du Comité des locataires (Tenue d'assemblées générales)	Hausse des échanges entre les résidents
Création du Comité des jeunes	Implication des adolescents et des jeunes adultes dans leur milieu de vie	



## 4. ANALYSE ET CONSTATS

L'équipe d'intervenants gravitant autour du Projet des Habitations Rosemont visait :

- une meilleure cohabitation entre les résidents : *cohabitation* ;
- une amélioration du sentiment de sécurité des locataires : *sécurité* ;
- la réalisation d'activités et de services adaptés aux familles : *activités* ;
- l'insertion socioprofessionnelle des jeunes adultes : *insertion* ;
- la participation et l'implication des résidents au sein de leur milieu de vie et du quartier Rosemont : *participation citoyenne* ;
- une amélioration des connaissances des ressources du quartier et la promotion de la fréquentation de celles-ci par les résidents : *connaissances du quartier* ;
- l'appropriation par les résidents du local multiservice des Habitations Rosemont : *local multiservice*.

En fonction de ces objectifs nous dégagons un ensemble de constats que nous présentons en fonction de thématiques porteuses pour le Projet.

### Sur la population

- C1 Un secteur marginalisé à forte composante immigrante en provenance de pays du Sud où, à l'image de la situation rencontrée en HLM au Québec, nous observons une faible mobilité des personnes. Concrètement, en dix ans, moins de cinquante pourcents des occupants ont quitté l'HLM pour une autre résidence.

### Sur le secteur

- C2 Le quadrilatère d'intervention constitue un secteur qui, malgré deux stratégies complémentaires d'intervention – le CAMER et le Projet communautaire d'intervention Habitations Rosemont-HLM –, demeure à la marge, autrement dit plus pauvre, que les autres secteurs du quartier.

### Sur la première initiative : le CAMER

- C3 Le CAMER, une première expérimentation de développement socioculturel déficiente mais réussie :
- limitée dans sa rigueur, ses capacités de mobilisation de ressources et son niveau d'intégration avec les autres organismes de l'arrondissement ;

- appréciée par des jeunes en raison du faible niveau de formalisation, de la liberté d'action et d'une forme d'appropriation identitaire de l'espace « garage » caractérisée par un niveau élevé de bénévolat de la part de personnes résidentes des Habitations pour la réalisation d'activités.

### **Sur le Projet Habitations Rosemont familles**

C4 Le Projet d'intervention communautaire Habitations Rosemont familles constitue une deuxième expérimentation professionnalisée réussie construite sur une mobilisation concertée de résidents, de ressources du quartier et de l'arrondissement :

- présentant une capacité supérieure d'intervention que le CAMER, intervention professionnelle, mobilisation de ressources financières (surtout en développement social), réaménagement du local communautaire (garage) en vue d'un projet d'intervention de milieu ;
- fortement appréciée des résidents, implication citoyenne sur des projets et des comités ;
- présentant un sentiment partagé sur la nature identitaire du Projet qui malgré l'implication citoyenne est perçu comme extérieur : exemple, la faible appropriation identitaire du nouveau local communautaire ; le faible niveau de bénévolat pour la prise en charge d'activités culturelles ;
- présentant pour les résidents un sentiment ambivalent sur ses impacts : il y a amélioration de l'encadrement et du cheminement des enfants et insatisfaction par rapport à la situation de certains jeunes adultes.

### **Sur le local multiservice et le local de la travailleuse de milieu**

C5 : Pierre angulaire de l'intervention, le local multiservice a grandement bénéficié des réaménagements qui ont été apportés. Il est devenu un local au service de l'action communautaire. D'une certaine façon, les résidents et résidentes se sentent plus à l'aise de fréquenter le local de la travailleuse de milieu que le Centre Michel-Perreault. Ces personnes vont le fréquenter pour une activité, comme l'aide aux devoirs ou une session de cuisine collective. La dimension conviviale, de type lieu de rencontre pour discuter, échanger, prendre un café ou un thé, est absente.

### **Sur la mise en mouvement des résidents et résidentes**

C6 : Plus précisément, le Projet HR a permis une mise en mouvement positive, mitigée et présentant des insuffisances.

- Bilan positif en termes :
  - d'animation sociale
  - d'élévation du sentiment de sécurité
  - d'amélioration du cadre de vie
  - de mise en relation avec des ressources externes

- de services donnés aux jeunes
- d'intégration des jeunes dans la communauté (fréquentation d'autres organismes)
- de cohabitation interne et externe
- Bilan mitigé en termes :
  - de diminution des activités illicites
  - de bon voisinage entre les jeunes adultes et des parents
  - d'image du secteur dans le quartier
  - de pérennisation des ressources à la disposition des comités
- Insuffisances en termes :
  - de persistance d'un sentiment d'insécurité publique lié aux attroupements de jeunes et à une « jouissance non standard » des lieux
  - d'implication et d'appropriation citoyennes
  - d'insertion socioprofessionnelle
    - de parents
    - de jeunes adultes
  - d'harmonie ou d'équilibre entre la dimension culturelle d'animation d'un milieu de vie et la dimension communautaire de développement d'une vie de quartier en réponse à des problèmes sociaux.

### **Sur la cohabitation**

C7 En général, il existe une cohabitation saine et respectueuse entre les résidents et les résidentes des habitations. Les cas d'exception sont associés à des événements particuliers qui ont pris place lors de fêtes rassemblant des jeunes du secteur et des jeunes adultes de l'extérieur. Outre ces cas d'exception, il n'y a pas plus de problèmes sur le site que dans d'autres secteurs de Rosemont. Une attention est à porter à l'intégration des nouvelles familles et leur mise en relation avec les jeunes adultes qui résident depuis longtemps dans les habitations.

### **Sur le sentiment de sécurité**

C8 Paradoxalement au constat précédent, le sentiment d'insécurité demeure présent. Encore là, la question de la sécurité fait surtout référence aux attroupements de jeunes dans des escaliers, devant des immeubles ou dans la cour intérieure (gazébo). En fait, l'insécurité est fondamentalement liée à une certaine forme d'inactivité de jeunes adultes et donc relève d'une situation propice à des attroupements qui génèrent du bruit, un peu de consommation... En dix années, le sentiment d'insécurité n'a pas disparu bien que les événements violents aient diminué en importance au cours des cinq dernières années. Malgré l'amélioration d'ensemble de la sécurité publique grâce aux interventions qui ont été réalisées par le système mis en place, un sentiment d'insécurité demeure.

## Sur les activités et stratégies d'action déployées

Cette rubrique réfère aux stratégies d'actions qui furent déployées. Celles-ci font référence à deux dynamiques : une première relève de l'implication de citoyennes et citoyens (*dynamique citoyenne*) ; une deuxième découle du travail des intervenantes et de l'intervenant qui furent embauchés pour appuyer l'équipe du Projet (*dynamique professionnelle*).

### *Dynamique citoyenne*

C9 Le moment déclencheur du Projet Habitations Rosemont découle de l'intervention d'un résident du site lors d'une réunion du Conseil municipal de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie. Au cœur du nouveau projet, une impulsion citoyenne, laquelle, tout au long du Projet, va être appuyée par des actions individuelles de personnes qui se sont impliquées à leur façon (le coup de pouce, le conseil, l'entraide...) pour faciliter la cohésion sociale et former une « grande famille ». Ainsi, des résidents et résidentes sont impliqués dans les structures (Comité de locataires, Comité de partenaires...) en place ; d'autres agissent de façon informelle au jour le jour pour améliorer le vivre ensemble par de petites actions de solidarité.

### *Dynamique professionnelle*

C10 La dynamique professionnelle indique trois types d'action, lesquelles ont eu d'excellents résultats.

- Intervention travail de rue (2004-2006) : il s'agit de la première approche utilisée et qui a permis une mise en contact plus structurée et compréhensive entre l'équipe et la population des Habitations. Cette stratégie d'apprivoisement réciproque était nécessaire et a permis de bons résultats. Cette intervention était sous la responsabilité de l'organisme Pacte de rue.
- Intervention animation socioculturelle (2007-2009) : il s'agit de la deuxième approche utilisée. Elle a permis la mise en place d'activités culturelles et sportives sur le site et à l'extérieur. Cette stratégie a été très appréciée. Normalement, elle pourrait être prise en charge par un organisme tel le Bunker – mais en gardant l'approche ciblée, une approche qui se définirait à partir des besoins de la population du secteur des HR.
- Intervention travailleur de milieu (2010 à aujourd'hui) : il s'agit de l'approche actuelle, laquelle permet un entre deux entre le travail de rue et le travail d'animation socioculturelle. Cette approche relève du Projet HR.

La situation idéale serait de combiner les trois approches.

- Travail de rue, afin d'établir et de maintenir un niveau de communication, compréhension et action adaptée auprès de la population jeunes et jeunes adultes.

- Travail de milieu, pour avoir une vue et une capacité d'intervention globale, mais centrée sur la population résidente.
- Travail d'animation culturelle et socioéconomique, afin de faciliter le déploiement de mécanismes porteurs de convivialité, de socialisation positive et d'insertion socioéconomique.

### **Sur l'utilité et l'adéquation des activités : une situation paradoxale**

C11 À partir de trois exemples, nous présentons le paradoxe observé. En règle générale les services et les activités sont très appropriés et représentent des opportunités intéressantes pour les résidentes et résidents. Toutefois, nous observons parfois, dans la mise en place de certaines activités ou certains services, un manque d'ampleur, d'adéquation, de suivi ou de continuité. Dès lors, la portée que pourraient avoir les activités ou les services pour les résidents des HR n'est pas optimale.

- Sur l'initiative visant à faire acquérir à des résidents ou résidentes une expérience de travail :
  - Léger manque de suivi ou de continuité.
    - Une expérimentation du projet Coopérative jeunesse de services (CJS) a mobilisé des jeunes du site, mais les modalités de rétribution des jeunes n'étaient pas adéquates. L'expérience, bien que positive en termes de formation et d'acquisition d'une expérience de travail, n'a pas été en mesure de mobiliser sur le moyen et long terme des jeunes des HR ; l'idée d'une CJS ou d'un projet similaire pour le secteur pourrait être reconsidérée.
    - Le projet « aide aux devoirs » est très important, mais les personnes embauchées provenaient souvent de l'extérieur. Depuis sa mise sur pied, ce service a permis à l'occasion l'embauche d'au moins une personne du site, il serait intéressant de poursuivre cette mobilisation de jeunes adultes ;
    - Les fêtes qui permettent de regrouper les résidentes et résidents pourraient avoir lieu sur une base plus régulière : au moins une activité par saison.
  - Ampleur mitigée.
    - Les projets « jeunes et verdissement » et « brigade propreté » pour l'ensemble des HLM de l'île de Montréal existent depuis au moins deux années. Ces programmes prennent de l'ampleur, mais ne permettent pas l'embauche de plus d'un jeune des HR, ce qui limite leur portée en termes d'intégration à l'emploi. Ainsi, ce type de programme est intéressant, mais reste limité pour les HR.
  - Adéquation insuffisante.
    - Le service de cuisine collective pour adultes qui est en place sur le site, bien qu'utile pour des personnes pauvres, n'est pas adapté à des familles nombreuses en situation de pauvreté. Le projet cuisine collective permet de préparer des repas pour un petit ménage. L'offre n'est pas adaptée aux besoins des familles des Habitations Rosemont.

- L'épicerie communautaire présente sur le site permet aussi d'acquérir des denrées alimentaires pour des personnes pauvres. Par contre, les produits sont vendus en petite quantité. Une ouverture pour modifier l'offre de services afin de l'adapter aux besoins des grades familles est en cours. Il serait intéressant d'évaluer l'impact de cette ressource sur les familles des HR en vue de maximiser les retombées.

### Sur les connaissances du quartier

C12 Sur ce point, il y a une acquisition de connaissance effective et une utilisation réelle de services communautaires et institutionnels du quartier ou de l'arrondissement par les familles des HR.

### Sur la participation citoyenne

C13 Il y a implication et participation. Sur ce point, le Projet présente des résultats très positifs qui pourraient être renforcés par la prise en charge d'activités par des bénévoles. Le bénévolat pourrait être facilité en favorisant l'appropriation du Centre Michel-Perrault. Cette dernière, telle qu'indiquée en C5 est partielle et pourrait être fortement améliorée en ajoutant une dimension « citoyenne » et « milieu de vie » au local. Présentement, le Centre-Michel-Perreault donne l'image d'un « local communautaire pour faire de l'intervention communautaire », ce qui est excellent, mais insuffisant pour assurer une pleine appropriation des lieux (Centre et espaces communs extérieurs). Il importe d'aller dans cette voie sans perdre la qualité d'intervention qui y prend place. Un équilibre est à définir et à atteindre entre l'utilisation communautaire et l'utilisation citoyenne du local.

### Sur la performativité globale du Projet Habitations Rosemont en fonction de critères d'efficience et d'efficacité

C14 En fonction de l'énergie déployée et avec une importante équipe pour une intervention HLM depuis les dix dernières années, est-ce une opération concluante en termes de coûts-bénéfices ?

- **Oui.** La réponse est clairement positive. Toutes les conditions étaient en place pour que le secteur décline et bascule progressivement dans une marginalité négative par rapport aux attentes communautaires et sociétales de ce que représente et signifie le bien vivre ensemble.
- **Oui.** La réponse est positive malgré la présence d'un environnement institutionnel qui est à la fois favorable et distant ou insensible face au projet :
  - **Par environnement « institutionnel favorable »**, nous entendons une évolution constante des efforts déployés par diverses organisations dont le CLSC, l'Office municipal d'habitation de Montréal et le Service de police, PDQ 44.

Plus particulièrement, sur l'Office, comme en rend compte le court historique produit par Panet-Raymond (2013, pp. 5 à 7), l'OMHM et la SHQ inscrivent leur action dans une logique de développement social qui va au-delà de la simple construction d'unités d'habitation : reconnaissance des associations de locataires dans les années 1970 ; la décennie 1990 voit le développement de projets communautaires qui sont réalisés de concert avec les locataires ; au fil des années 2000, les modalités de gouvernance des Offices d'habitation s'ouvrent à la participation des résidents. De plus, « *En 2010, on met l'accent sur la participation des familles et des jeunes : le développement durable et le développement social deviennent des axes transversaux du plan stratégique de l'OMHM* » (*Ibid.*, p. 6).

- **Par environnement « distant ou qui manque de sensibilité » par rapport à la population des HR**, nous entendons le peu de moyens à la disposition du système d'action communautaire et institutionnel présent dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie eu égard à une intervention d'accompagnement des actions de développement social et de développement socioéconomique en milieu HLM.
  - D'une part, le Service de développement communautaire et social devrait avoir à sa disposition au moins 1 % du budget de l'OMHM, ce qui n'est pas le cas. L'OMHM, malgré le fait qu'il soit doté d'une politique intéressante de développement social dispose en fait de peu de ressources financières pour l'appliquer. D'où les pressions exercées sur la Société d'habitation du Québec pour améliorer le cadre financier des offices en matière de développement social (*Ibid.*, p. 9).
  - D'autre part, les ressources communautaires présentes dans l'arrondissement ne disposent pas toujours des connaissances requises et des moyens appropriés pour déployer une action efficace auprès des populations en demande de services qui proviennent des HLM. La présente recherche est éclairante sur ce point. De façon très spécifique, nous pouvons identifier deux faiblesses dans l'action communautaire :
    - Une première faiblesse est liée à l'intervention travail de rue. Il est souhaité une présence plus soutenue du travailleur de rue aux HR et un financement plus adéquat pour l'organisme PACT de rue.
    - Une deuxième faiblesse est observable au niveau de l'intervention de type socioéconomique. Ni la CDEC, ni le CLE, ni le CJE ne sont bien préparés pour accompagner la travailleuse de milieu dans ses démarches de « pré-employabilité, d'employabilité et de mobilité en emploi » auprès de jeunes adultes en particulier et de résidentes et résidents des HR en général.
- Le CAMER, de façon chaotique a connu un certain succès, et le Projet Habitations Rosemont, de façon plus formelle, professionnelle et mobilisatrice, ont clairement démontré, **avec peu de ressources et énormément d'implication des professionnels concernés, de résidents et de résidentes**, qu'il était possible de diminuer la distance

institutionnelle entre des demandeurs de services et des organisations communautaires ou institutionnelles. Il a été possible d'innover pour faire les choses autrement et permettre les succès que nous avons identifiés préalablement.

- Somme toute, l'expérimentation pourrait être améliorée et devrait l'être en raison :
  - du contexte des départs à la retraite de certaines des personnes clés du Projet, tant du côté des professionnels que des résidents ;
  - de la fragilité de certaines des sources de financement (l'aide aux devoirs par exemple) ;
  - des manques observés en matière d'intervention auprès de jeunes adultes des HR pour faciliter leur insertion à l'emploi.

### **Sur les apprentissages découlant du Projet**

C15 Ils sont nombreux et présentent des aspects ambivalents.

- Le Projet a bien réussi auprès des jeunes et de parents.
- La question de la sécurité publique a grandement été améliorée.
- Le Projet a moins bien réussi auprès de jeunes adultes. Reste à voir si le passage à jeunes adultes des adolescents qui ont été socialisés à même les efforts déployés par le Projet à partir de 2007 reproduira ou non les caractéristiques et les comportements des jeunes adultes qui sont décrits dans cette étude. Lorsque ces adolescents deviendront de jeunes adultes, présenteront-ils un profil différent de ceux de leurs aînés ? En d'autres mots, les mesures qui ont été mises en place auront-elles été suffisantes ?
- Le Projet a bien réussi à mobiliser un minimum de ressources financières pour permettre des actions positives, entre autres par l'embauche d'une travailleuse de rue puis d'une travailleuse de milieu. Somme toute, ce sont des ressources financières précaires et non récurrentes (exemple, fin de la subvention « aide aux devoirs » en 2015). Il y a un besoin d'augmenter les ressources financières à la disposition du Projet et d'en assurer la pérennité à moyen terme.
- Le Projet n'a pas réussi à « faire cheminer » le bien-fondé de cette approche dans les différents milieux institutionnels concernés. Dans le langage courant, les intervenants du Projet ont dû et doivent toujours jouer du coude pour faire accepter le temps passé sur le Projet et les sommes qui y sont investies. En d'autres mots, les milieux concernés ne se sont pas appropriés les innovations mises en place par des projets de même nature qui ont cours présentement à Montréal : dont, Sur la Main (Rosemont) ; Villeray dans l'est (Villeray) ; *Parole d'excluEs* (Montréal-Nord et Maisonneuve) ; Cloverdale Multi-Ressources (ouest de l'Île de Montréal).

## PISTES ET RECOMMANDATIONS

Dans un premier temps, il importe de nommer les pistes d'action identifiées par les résidents et résidentes interviewés. Ces pistes ou recommandations indiquent les points centraux sur lesquels des résidents et résidentes jugent qu'il y a place à amélioration. À noter que les constats, les pistes et les recommandations ont été présentés et validés par les différents publics concernés par cette étude, dont des résidents et résidentes des Habitations Rosemont.

### Convivialité

- Davantage d'activités festives et familiales. Notamment pour faciliter l'intégration entre les nouvelles et anciennes familles.

### Sécurité

- Intervention policière plus forte et/ou expulsion des familles avec des jeunes dits à problèmes par l'Office.
- Appropriation de l'ancien espace où était localisé le gazébo par la réalisation d'activités festives plus récurrentes. À titre indicatif, une tente de lecture pour les jeunes.

### Insertion socio-professionnelle des jeunes adultes

- Développer davantage des activités – sportives et culturelles – pour les jeunes adultes aux Habitations Rosemont.
- Création de liens entre le HLM familles et le HLM aînés : offre de services aux personnes âgées par les adolescents.

### Responsabilisation des adolescents

- Offrir des opportunités de bénévolat et/ou de tâches à effectuer sur le site pour les adolescents et les jeunes adultes. Ceci permettrait une première expérience de travail.
- Remettre sur pied un Comité de jeunes ou intégrer un représentant des jeunes au sein du Comité des locataires.
  - Un tel Comité pourrait se pencher sur la question de l'appropriation du Centre Michel-Perreault par les jeunes adultes.
  - Il pourrait aussi se pencher sur l'idée d'installer un panier de basket dans les espaces communs du site.

### Miser sur le bénévolat

- À l'image des activités prises en charge par des résidents à l'époque du CAMER, tout le volet loisir et activités ludiques pourrait facilement être pris en charge par des bénévoles

des Habitations. Il s'agit de favoriser et promouvoir le bénévolat, soit l'implication des résidents dans l'organisation notamment des activités festives (animation, sondages, coordination, levée de fond (ex. souper bénéfice) pour les activités).

### Activités et services

- Utilisation du local multiservice Centre Michel-Perreault comme espace commun : plages horaires pour des temps libre (discussions, jeux de société, etc.).
- Sécurité alimentaire : au niveau de l'Épicerie solidaire, offrir des sacs de nourriture déjà préparés à de petits prix. Faire des achats en groupe qui permettraient d'avoir de meilleurs prix.
- Réalisation d'activités pour les adultes au local multiservice : cours de français, cours d'ordinateur, activités culinaires, activités sportives.
- Inclure les personnes âgées (HLM aînés) au sein des activités.
- Cours de *cheerleading*.
- Panier de basket.
- Table de babyfoot.
- Ateliers sur l'alimentation saine.

Les éléments présentés sont en concordance avec les besoins énoncés dès 2003 par les résidents et les résidentes au moment où commence le Projet Habitations Rosemont. En gros, il est demandé une animation socioculturelle sur le site ; plus de sécurité publique ; une attention particulière auprès des jeunes adultes ; une appropriation du local multiservice ; une responsabilisation tant des jeunes adultes que des jeunes ; et le développement d'activités et de services adaptés aux besoins de la population.

En fait, les personnes ont identifié ce qui posait problème pour elles. Ceci ne signifie pas que ces impressions représentent « la vérité » ou qu'elles sont en désaccord avec les éléments qui sont en place. Ne pas identifier de leur part ces éléments indique certainement qu'à leur vue des avancées sont présentes, mais qu'elles sont insuffisantes. Ceci signifie aussi que ces personnes sont en accord avec les mesures citoyennes qui ont été mises en place, lesquelles pourraient être bonifiées par l'ajout d'un Comité de jeunes par exemple.

Enfin, les constats qui se dégagent de l'étude que nous avons réalisée vont relativement dans le même sens. Ceci nous conduit à formuler les pistes et les recommandations suivantes, lesquelles s'inspireront des demandes exprimées et des résultats de notre analyse évaluative.

### Piste I : Dimension démocratique

- Renforcer les modalités de participation citoyenne. Les réunions des Comités pourraient être ouvertes aux résidentes et résidents qui veulent être présents : à l'exemple de la formule développée par le Comité de coordination du Projet Villeray dans l'est<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> Baudin, W »A » (2012), *Évaluation du projet Villeray dans l'est*, Montréal, Cahier du CRISES # ES1201.

- Contrat social : que l'Association des locataires propose l'adoption d'un « code de vie de l'habiter » à rédiger par les résidents et résidentes des habitations. Un tel code permettrait de définir les espaces privés, les espaces communs et les espaces publics et le sens et les limites à donner aux différentes utilisations.

L'action à développer s'appuie sur le travail déjà amorcé. Elle favorisait une mobilisation plus soutenue des résidents et résidentes. L'idée est d'en arriver à une plus grande appropriation du projet. Elle favoriserait aussi la définition des activités dites acceptables et non acceptables sur le site (en lien avec les attroupements et les problèmes autour du gazébo).

### **Piste II : Échanges entre le quartier Rosemont et l'HLM**

- Poursuivre le travail favorisant l'insertion des résidents de l'HLM au sein du quartier Rosemont tout en favorisant la venue de résidents et de ressources du quartier au sein de l'HLM.
- Il s'agit de favoriser les échanges entre l'HLM et le quartier dans les deux sens (intérieur/extérieur), soit de trouver un équilibre entre porter les résidents vers l'extérieur et amener des ressources de l'extérieur à l'HLM.

### **Piste III : Intervention à déployer en quatre volets**

1. Intervention de type *Animation socioculturelle* : afin de répondre au besoin d'avoir des activités festives au cours de l'année. Ce volet pourrait être pris en charge par l'Association des locataires en collaboration avec un organisme du quartier.
2. Intervention de type *Travail de rue* : accentuer la présence d'un travail de rue aux HR afin de répondre au besoin d'une écoute et d'une présence actives. Ce volet relève de l'organisme PACT de rue. Sur ce point, une réflexion approfondie et concertée est à poursuivre.
3. Intervention de type *Travail de milieu* : afin de continuer le travail réalisé actuellement.
4. Intervention de type *Développement de l'employabilité* : afin d'assurer une passerelle vers l'emploi décent pour les jeunes adultes et des parents. Sur ce point les organismes CDEC Rosemont-La-Petite-Patrie et CJE sont à mobiliser, d'une part, et le CLE et le CREP, d'autre part.

L'action à quatre volets s'appuie sur les expériences passées (volet 1 à 3) et sur une expérimentation à développer sur la question de l'insertion et de la mobilité à l'emploi (volet 4).

**Piste IV : Des interventions adaptées et respectueuses des caractéristiques de la population des Habitations Rosemont**

- Des services qui répondent aux besoins et caractéristiques de la population. Donc des services accessibles en termes de plages horaires, de posture culturelle, de coûts.
- Un local multiservice à partager entre une fonction développement social et une fonction développement culturel. Sur le développement culturel, il pourrait être adapté en fonction de différents publics. À titre indicatif, le local communautaire pourrait offrir des activités 2 fois par semaine pour des jeunes et 2 fois par semaine pour des adultes. L'idée d'adapter les services est à considérer. L'idée de favoriser la prise en charge des services par des bénévoles – comme ce fut le cas pour le CAMER – est aussi à considérer.

En lien avec les projets qui sont présents sur le site (tel l'Épicerie solidaire), l'objectif visé est d'assurer des retombées optimales pour la population des Habitations Rosemont.

**Piste V : Un financement de base et récurrent**

- Le fonctionnement de base du projet requiert au moins un budget de 100 000 dollars par année.
- Il importe d'assurer une pérennité du financement : sur une base de 5 à 10 ans.
- Un financement par projets pour les différentes activités.

**Piste VI : Un travail pour faire reconnaître la pertinence d'un tel projet auprès des différentes organisations et institutions concernées**

- Sortir de l'anecdotique et de l'expérience pilote est nécessaire pour assurer une pérennité au Projet Habitations Rosemont. Il importe de valoriser les résultats de cette recherche auprès :
  - du CSSS Lucille-Teasdale ;
  - de la Corporation de développement communautaire de Rosemont ;
  - du Poste de quartier 44 ;
  - de la Corporation de développement économique communautaire de Rosemont-La-Petite-Patrie ;
  - du Centre local d'emploi de Rosemont-La-Petite-Patrie ;
  - du Centre jeunesse emploi (CJE) ;
  - du Service de développement social de l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie et de la Maire d'arrondissement ;
  - du Service de développement communautaire et social de l'OMHM ;
  - de l'Office municipal des habitations de Montréal ;
  - du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal ;
  - des instances appropriées au sein de la Société d'habitation du Québec.

## BIBLIOGRAPHIE

- Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale, Observatoire populationnel : <http://www.cssslucilleteasdale.qc.ca/votre-csss/qui-nous-sommes/observatoire-populationnel/pourquoi-un-observatoire-populationnel/>.
- Leloup, Xavier et Didier Gysler (2009). *Loger les familles avec enfants dans le logement social public montréalais : politique d'attribution et profil sociodémographique des résidents*, Montréal, Centre - Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique, 154 p.
- Méloche, Mélanie (2014). *Liste des résidents*, Document interne, 1 p.
- OMHM (2006). *Profil des locataires*. Montréal, Document interne, 5 p., 1<sup>er</sup> janvier 2006.
- Panet-Raymond, Jean et Métellus Rouzier (2013). *Cadre de référence en organisation communautaire*, Montréal, Office municipal de Montréal, 33 p.
- Statistique Canada (non daté). Recensement de la population. Produits de données, [En ligne]. (<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/index-fra.cfm>). Page consultée le 27 janvier 2014.
- Ville de Montréal (non daté). Montréal en statistiques, [En ligne]. ([http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6897,67845597&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,67845597&_dad=portal&_schema=PORTAL)). Page consultée le 27 janvier 2014.



## ANNEXES

### ANNEXE I : MODALITÉS DE GOUVERNANCE DU PROJET HABITATIONS ROSEMONT

#### Mode de gouvernance Habitations Rosemont (2004-2011)

##### *Problématique*

- De sécurité urbaine dans un milieu HLM (52 familles) (sécurité, détérioration de l'environnement physique, problème de cohabitation interne, problème de cohabitation avec le voisinage...)

##### *Mobilisation par la ville de Montréal et l'OMHM*

- Conseillère municipale, SSLDS de ARR PP et OMHM différents services...)
- CSSS LT, CLSC de Rosemont et partenaires communautaires...

##### *Intervention retenue*

- Intervention de milieu selon une approche d'*empowerment* (au début par une travailleuse de rue entre autres interventions...) et depuis 2 ans une intervenante de milieu (référence aux articles dans le Croqué Vif juin 2011)
- Plan d'actions concertées où tous les partenaires offrent selon leur capacité support et interventions.

##### *Mode de gouvernance*

Composition des Comités	Responsabilités par rapport aux projets des Habitations Rosemont (Tel que cité dans le plan d'action 2010 – 2011)
<p><b><u>Comité des partenaires et collaborateurs Habitations Rosemont :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <i>Conseillère ville de Montréal (district Marie-Victorin)</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>OMHM</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>CSSS Lucille-Teasdale</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Trajet jeunesse</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>PDQ 44</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Carrefour Communautaire l'Entre-Gens</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>CDC de Rosemont/ Comité accessibilité</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie</i></li> </ul>	<p>Le mandat du Comité est de <i>mobiliser des ressources communautaires et des institutions du quartier</i> dans le but d'améliorer la qualité de vie des résident-e-s des Habitations Rosemont et de son voisinage.</p> <p><b>Le Comité évaluera la situation et élaborera un plan d'action en concertation et en partenariat, le réalisera et étudiera l'impact de ses interventions.</b></p> <p>La durée du mandat sera de 2 ans mais nous convenons qu'il faut une intervention de moyen et long terme. Ce Comité réunit à la fois des acteurs décisionnels, des intervenants et citoyens représentant ce milieu.</p>
<p><b><u>Comité des partenaires des Habitations Rosemont :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <i>CSSS Lucille-Teasdale</i></li> </ul>	<p>Ce comité d'action est composé d'intervenant-e-s des groupes communautaires et institutionnels <b>qui</b></p>

<p>Organisateur communautaire  <input type="checkbox"/> <i>OMHM</i>          Organisatrice communautaire  <input type="checkbox"/> <i>Tandem Rosemont-La-Petite-Patrie</i>          Conseillère en sécurité urbaine  <input type="checkbox"/> <i>Corporation développement communautaire (CDC)</i>          Comité Accessibilité          Agente de développement en interculturel  <input type="checkbox"/> <i>Carrefour communautaire l'Entre-Gens</i>          Coordonnateur du secteur jeunesse  <input type="checkbox"/> <i>Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie</i>          Agente de développement  <input type="checkbox"/> <i>Trajet jeunesse</i>          Intervenante sociale  <input type="checkbox"/> <i>PDQ-44</i>          Agent sociocommunautaire</p>	<p><b>travaillent à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'action d'activités</b> qui se dérouleront dans le milieu de vie des résident-e-s et citoyen-e-s          Ce sous-comité a le mandat de réaliser les orientations et le plan d'action du Comité des partenaires des Habitations Rosemont.</p>
<p><b><u>Comité de locataires</u></b>  <input type="checkbox"/> Malherbe Minault</p>	

#### *Analyse critique et évolution*

- **Comité des partenaires et collaborateurs** : De 2004 à décembre 2009 : Il y avait 2 rencontres annuelles... pour faire un bilan des actions posées, des défis, etc.  
 À partir de **2010, il a été convenu qu'il n'y aurait plus de rencontres** puisque les décideurs (élus, directeurs généraux ou coordonnateurs des groupes communautaires et gestionnaires des institutions n'étaient plus mobilisés pour ses réunions...) Par contre les ressources humaines de ses ressources étaient très mobilisées au sein du comité des partenaires et sur le terrain, selon les besoins.

- **Comité des partenaires** :

#### **Mode de fonctionnement :**

#### **Fréquence des rencontres :**

Rencontre **une fois par mois d'une durée d'environ 3h00**. Depuis deux ans, il y a des **rencontres durant l'été également**, même si il y a des intervenants en vacance, c'est une période intense d'intervention. Une présence de 8-9 groupes et organismes, le président du Comité des locataires famille ainsi que la travailleuse de milieu forment le comité. Certains organismes mobilisent plus d'un intervenant selon les besoins exprimés.

#### **Rôles et responsabilités bien définis : (voir tableau ci-joint)**

Compte tenu de la mobilisation importante de ressources humaines et la complexité de l'intervention de milieu, nous avons convenu de bien définir les rôles et responsabilités spécifiques de chacun des intervenants. Cela aide beaucoup la travailleuse de milieu, l'intégration de nouveaux intervenants et l'implication occasionnelle de certains organismes.

**Prise de décision collective axée sur le consensus**, aucun processus de vote en presque 7 ans. Un climat de travail dynamique où il y a de la place pour le plaisir, nous sommes plusieurs à rester vigilant à cet égard. Il faut avoir du plaisir à travailler ensemble et garder une place tout aussi importante aux débats dans nos interventions. L'important est aussi de pouvoir

expérimenter avec les résidents d'autres façons d'intervenir. Garder le droit à l'erreur, tout en mesurant l'impact...

Des sous-comités de travail dynamique pour réaliser certaines actions, interventions et tâches administratives.

Des discussions à l'occasion sur notre mode d'intervention à partir de textes de réflexion et de nos actions, parfois en lien avec le superviseur clinique de la travailleuse de milieu.

**Des outils de travail concertés qui se veut simples, adéquats et évolutifs :**

Une liste des membres du comité avec leurs coordonnées, mise à jour régulièrement;

Ordre du jour statutaire avec une flexibilité à l'adaptation;

Des comptes rendus synthèse avec seulement la décision ou les éléments importants à retenir;

Un plan d'action concerté d'une durée de 2-3 ans en lien avec les différentes demandes de subventions

Un bilan annuel, synthèse à la fois quantitative et qualitative et qui indique des perspectives et influence une mise à jour du plan d'action.

**État de situation actuelle fin d'année 2011 :**

- Mise à jour de notre ordre du jour type, que nous ferons prochainement pour rendre le comité encore plus fonctionnel en lien avec l'ajout de ressources ponctuelles.
- Mise à jour de notre tableau des rôles et fonctions en lien avec l'évolution du projet.

Rédigé par Marcel Vincent organisateur communautaire

CSSS Lucille-Teasdale, CLSC de Rosemont

N.B. Document de référence : Mémoire d'identification de projet 2007-2009, comité des partenaires des Habitations Rosemont.

Articles dans le Croqué Vif juin 2011, Mélanie Meloche, Marcel Vincent

## **ANNEXE II : RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES FAMILLES DES HABITATIONS ROSEMONT**

### **Chapitre 1- dispositions générales**

#### *Article 1: NOM et SIÈGE SOCIAL*

La corporation porte le nom de «Association des locataires familles des Habitations Rosemont» et le siège social de la corporation est situé dans la municipalité de Montréal.

#### *Article 2: BUTS DE L'ASSOCIATION*

L'association est formée en vertu de la 3<sup>ième</sup> partie de la loi sur les compagnies à titre d'organisme sans but lucratif qui a pour objectifs de :

- a) voir au bien-être et à l'amélioration de la qualité de vie des locataires;
- b) promouvoir et défendre les intérêts des locataires de HLM;
- c) favoriser la participation et la prise en charge des locataires;
- d) offrir des services récréatifs, d'entraides, éducatifs, culturels et sociaux aux locataires.
- e) administrer les biens de l'association.

### **Chapitre 2- membres**

#### *Article 3: DÉFINITION*

Tous les locataires âgé-e-s de 18 ans et plus sont membres de l'Association. Il n'y a aucun frais d'adhésion à payer.

Être membre c'est :

- avoir le droit mais pas l'obligation de participer aux activités de l'association ;
- avoir le droit de vote lors des assemblées générales ;
- avoir le droit de se faire élire au comité de locataires.

#### *Article 4: DÉMISSION*

Un membre peut démissionner en adressant un avis écrit au secrétaire de la corporation. Sa démission est effective dès réception de l'avis par le secrétaire.

#### *Article 5: SUSPENSION ET EXPULSION*

Le comité de locataires peut, par résolution, suspendre pour la période qu'il détermine ou expulser un membre qui ne respecte pas les règlements de la corporation ou agit contrairement aux intérêts de la corporation. La décision du comité de locataires est finale à moins que le membre suspendu ou expulsé en appelle de la décision devant les membres réunis en assemblée générale annuelle ou spéciale.

### **Chapitre 3- assemblées générales des membres**

#### *Article 6 : ASSEMBLÉE ANNUELLE*

L'assemblée générale annuelle a lieu dans les quatre (4) mois suivant la fin de l'exercice financier. Le comité de locataires fixe la date, le lieu et l'heure de l'assemblée. Cette assemblée se tient entre autres aux fins de prendre connaissance du bilan d'activités et des états financiers, d'adopter les prévisions budgétaires, de nommer le vérificateur, de ratifier les règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale et d'élire les administrateurs et administratrices.

#### *Article 7 : ASSEMBLÉES SPÉCIALES*

Des assemblées spéciales des membres de la corporation peuvent en tout temps être convoquées par ordre du comité de locataires (par un vote à la majorité simple) ou par une réquisition signée par au moins 20 % des membres. Seuls les points indiqués dans la convocation peuvent être discutés.

#### *Article 8: AVIS DE CONVOCATION*

L'assemblée générale annuelle est convoquée par le comité de locataires au moyen d'un avis écrit comportant le lieu, la date, l'heure et l'ordre du jour de la réunion, distribué à chaque membre ou affiché au babillard au moins dix (10) jours avant la tenue de cette réunion. Dans le cas d'une assemblée spéciale, une convocation écrite doit être faite au moins trois (3) jours avant la date de l'assemblée.

#### *Article 9: QUORUM*

Le quorum des assemblées générales annuelles ou spéciales est fixé à au moins 10% des membres ou au minimum de 15 personnes.

### **Chapitre 4- le Comité de locataires**

#### *Article 10: COMPOSITION*

Le comité de locataires est composé d'au moins trois (3) membres et d'au plus sept (7). Il est constitué d'un-e président-e, d'un-e vice-président, d'un-e secrétaire, d'un-e trésorier-ère et d'administrateur-trice-s. Les membres du comité de locataires sont élus pour un terme de deux (2) ans. Les mandats sont cependant renouvelables.

Deux personnes, habitant le même logement, peuvent siéger au comité de locataires en même temps. Cependant, ils ne peuvent être signataires tous les deux, en même temps, des comptes bancaires.

Aucun membre du comité de locataires n'est rémunéré pour son travail au sein du comité de locataires. Cependant, leurs dépenses, dans le cadre des activités votées par le comité, peuvent être remboursées sur présentation de factures.

Il est possible de destituer un administrateur pour un manquement grave à ses obligations soit par un vote majoritaire des autres membres du comité de locataires, en fonction de l'article 16, ou en assemblée générale des membres en fonction de l'article 7. L'administrateur destitué conserve cependant son droit d'en appeler de cette décision lors d'une assemblée générale spéciale ou annuelle.

#### *Article 11: DROITS ET DEVOIRS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES*

Les administrateurs et les administratrices de la corporation s'assurent que toutes les mesures sont prises pour garantir la qualité des services offerts par la corporation. Ils et elles voient à l'élaboration des grandes orientations de la corporation et administrent les affaires de la corporation dans le cadre des mandats reçus de l'assemblée générale.

Tous les administrateur-trice-s ont le même droit de parole. Ils doivent être considéré-e-s sur le même pied d'égalité, avoir réponse à leur question, accès au livre sur demande et pouvoir lire tous les documents de l'association.

Les administrateur-trice-s dont le mandat se termine ont le devoir de tenir une assemblée générale afin d'assurer la transmission de leurs responsabilités à d'autres administrateur-trice-s. Ils et elles ont également l'obligation de remettre tous les biens, livres et registres de l'association dans les meilleurs délais à ceux et celles qui les remplacent sous peine d'amende prévues à la loi sur les compagnies.

#### *Article 14: LES CONFLITS D'INTÉRÊTS*

Les membres du comité de locataires ne doivent pas se placer dans des positions délicates de conflits d'intérêts, entre son intérêt personnel et ses obligations d'administrateur-trice.

Dans une situation de conflits d'intérêts, le membre doit divulguer la nature de cet intérêt avant le début des discussions et s'abstenir de participer, de voter ou d'influencer le vote. Sauf si la rencontre est publique, il doit quitter la réunion durant ce point.

*Article 15: QUORUM ET VOTE*

Le quorum du comité de locataires est constitué de la majorité simple (soit 50% plus un) des membres en exercice. Les décisions se prennent également à la majorité simple.

*Article 16: DÉMISSION, RÉVOCATION OU EXCLUSION*

Est réputé avoir démissionné, l'administrateur ou l'administratrice qui soit:

- A remis sa lettre de démission au comité de locataires;
- A perdu sa qualité de membre n'étant plus locataire de l'office;
- S'est absenté sans raison valable trois (3) fois consécutives;

Est réputé avoir été suspendu, révoqué ou exclu, l'administrateur ou l'administratrice qui soit :

- A été suspendu, révoqué ou exclu par la majorité des autres membres du comité de locataires conformément à l'article 5;
- A été suspendu, révoqué ou exclu par l'assemblée générale ;
- A perdu son statut de membre de l'association conformément à l'article 3.

*Article 17: VACANCE AU SEIN DU COMITÉ DE LOCATAIRES*

S'il se produit une vacance au cours de l'année, le comité de locataires peut, par résolution, désigner un-e administrateur-trice pour combler le poste devenu vacant. La majorité des membres formant le comité de locataires doivent cependant avoir été élu en assemblée générale. Si le comité n'est plus composé d'une majorité de membres élu-e-s en assemblée générale, il doit convoquer une assemblée générale afin de refaire une élection qui verra à élire un nouveau comité.

**Chapitre 5 - les membres du Comité de locataires**

*Article 18: ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS*

C'est l'assemblée générale annuelle qui procède à l'élection des membres du comité de locataires par scrutin secret. Le président et le secrétaire d'élection doivent être des personnes qui feront preuve d'impartialité. Cette élection se déroule de la façon suivante :

- Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'élection. Ces personnes peuvent être ou non membre de l'association. Le ou la président-e et la ou le secrétaire n'ont pas droit de vote et doivent faire preuve d'impartialité ;
- Mise en candidature sur proposition ;
- Clôture des mises en candidature ;
- Vote au scrutin secret s'il y a plus de candidat-e-s que de postes ou élection par acclamation ;
- Les candidat-e-s ayant reçu le plus de vote sont déclaré-e-s élu-e-s.

Un vote est pris automatiquement lorsqu'une personne est élue par acclamation.

Un-e membre absent-e peut être mis-e en candidature à la condition d'avoir signé un avis indiquant sa volonté de se porter candidat-e.

À leur première réunion, les membres du nouveau comité de locataires procèdent à un vote pour se répartir entre eux les différentes responsabilités.

*Article 19: FONCTION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE*

- Il ou elle est porte-parole de l'association;
- Il ou elle préside toutes les réunions du comité de locataires;

- Il ou elle peut être membre d'office de chaque sous-comité;
- Il ou elle est mandaté pour signer tout document légal ou financier qui engage l'association;
- Il ou elle a un droit de vote prépondérant en cas d'égalité au comité de locataires;
- Il ou elle ne pourra, en aucun temps, prendre une décision d'importance sans l'approbation de son Comité.

*Article 20: FONCTION DU VICE-PRÉSIDENT OU DE LA VICE-PRÉSIDENTE*

- Il ou elle remplace entièrement le ou la président-e en son absence;
- Il ou elle remplit tout autre mandat que lui confie le comité.

*Article 21: FONCTION DE SECRÉTAIRE*

- Il ou elle a la garde des registres et dossiers de la corporation;
- Il ou elle est responsable de la rédaction de tous les procès-verbaux et de la correspondance du comité;
- Il ou elle a le pouvoir d'authentifier les documents;
- Il ou elle remplit tout autre mandat que lui confie le comité.

*Article 22 : FONCTION DU TRÉSORIER*

- Il ou elle est responsable de tous les livres relatifs aux finances de la corporation;
- Il ou elle voit à la bonne gestion financière (surveille les dépenses, prépare les prévisions budgétaires et les rapports financiers);
- Il ou elle signe les effets bancaires avec le président.

*Article 23: ADMINISTRATEUR et ADMINISTRATRICE*

- Il ou elle remplit tout mandat que lui confie le comité;
- Il ou elle formule des conseils et des propositions pour la bonne marche des activités de la corporation.

## **Chapitre 6 - comité de travail**

*Article 24: NATURE*

Le comité de locataires met sur pied tout sous-comité de travail jugé utile à la réalisation des objectifs de l'association et en approuve la composition.

*Article 25: FONCTIONS*

Chaque sous-comité de travail doit répondre au comité de locataires de ses activités et faire approuver ses projets par celui-ci. Chaque sous-comité voit au développement du secteur d'activités dont il est responsable.

## **Chapitre 7 - autres**

*Article 26: EXERCICE FINANCIER*

L'exercice financier de la corporation commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

*Article 27: SIGNATURES*

Tous les effets bancaires de la corporation seront signés par le trésorier ou la trésorière et le ou la président-e ou toute autre personne désignée par le comité de locataires. Tous les chèques devront porter deux (2) signatures.

Deux membres d'un même ménage ne peuvent être signataire des effets bancaires.

*Article 28: AMENDEMENTS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX*

Les présents règlements généraux peuvent être amendés à une assemblée générale convoquée à cette fin ou à l'assemblée générale annuelle. Tout amendement proposé doit recueillir les deux tiers (2/3) des voix exprimées pour être ratifié.

**ANNEXE III : TABLEAU SYNTHÈSE : HISTORIQUE SYNTHÈSE DÉTAILLÉ DES HABITATIONS ROSEMONT**

	<b>1992 à 2003</b> <b>Contexte</b> <b>d'émergence du</b> <b>projet</b>	<b>2004 à 2006</b> <b>Développement</b> <b>du projet</b>	<b>2007 à 2009</b> <b>Restructuration</b>	<b>2010 à 2013</b> <b>Continuité</b>
<b>Caractéristiques générales</b>	<p><b>1992</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le CAMER (Comité d'animation multiculturelle et éducatif de Rosemont) intervient dans le milieu: comptoir alimentaire, aide aux devoirs, animation. (Activités sans structure fixe)</li> </ul> <p><b>Automne 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>État de crise - sentiment d'insécurité</li> <li>→ Plaintes d'un résident au conseil d'arrondissement</li> <li>→ État de la situation et recherche de partenaires</li> </ul>	<p><b>2004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Implantation du Comité des partenaires</li> <li>Élaboration d'un plan d'action</li> <li>Mobilisation des résidents (Assemblée générale)</li> <li>Recherche de financement</li> </ul> <p><b>2005</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un comité des locataires provisoire</li> <li>Travail de rue (Sandy)</li> <li>Accès à un local</li> </ul>	<p><b>2007</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Période de turbulence (violence)</li> <li>Départ du CAMER</li> <li>Réalisation d'un sondage auprès des résidents</li> <li>Restructuration du Comité des locataires (nouveau président)</li> <li>Travail de milieu axé sur la dimension socioculturelle (David)</li> </ul>	<p><b>2010</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travail de milieu axé sur l'intervention sociale (Mélanie)</li> </ul> <p><b>2011</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>création d'un sous-comité sécurité (OMHM)</li> </ul> <p><b>2012</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inauguration du local multiservice</li> <li>Création d'un comité de gestion du local (comités partenaires et locataires)</li> </ul>

**ÉVALUATION DU PROJET HABITATIONS ROSEMONT**  
**PROJET DE RECHERCHE ACTION, POUR LE COMITÉ D'ENCADREMENT DU PROJET HABITATIONS ROSEMONT**

	<b>1992 à 2003</b> <b>Contexte</b> <b>d'émergence du</b> <b>projet</b>	<b>2004 à 2006</b> <b>Développement</b> <b>du projet</b>	<b>2007 à 2009</b> <b>Restructuration</b>	<b>2010 à 2013</b> <b>Continuité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fondateurs du projet: OMHM, DSLDS et CLSC de Rosemont)</li> </ul>	<b>2006</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Incorporation du comité des locataires sous le nom de l'Association des locataires familles des Habitations Rosemont</li> </ul>	<b>2009</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Projet d'aménagement extérieur de l'HLM par l'OMHM</li> </ul>	<b>2013</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Début de l'évaluation du Projet d'intervention communautaire aux Habitations Rosemont Travail de rue</li> </ul>

	<b>1992 à 2003 Contexte d'émergence du projet</b>	<b>2004 à 2006 Développement du projet</b>	<b>2007 à 2009 Restructuration</b>	<b>2010 à 2013 Continuité</b>
<b>Priorités</b> (Dans une optique d'amélioration de la qualité de vie des résidents du quartier HLM Rosemont)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité</li> <li>• Salubrité</li> <li>• Saisir les besoins des résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le sentiment de sécurité et favoriser la convivialité.</li> <li>• Améliorer la connaissance et l'accès aux ressources communautaires et publiques du quartier.</li> <li>• Promouvoir la participation des résidents dans leur milieu et dans la vie collective.</li> <li>• Susciter la mobilisation et renforcer le sentiment d'appartenance au milieu et au quartier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir et améliorer les activités et les services offerts</li> <li>• Favoriser la convivialité</li> <li>• Augmenter la participation des résidents</li> <li>• Favoriser l'insertion sociale des jeunes adultes</li> <li>• Mise en place d'une structure de support pour les parents</li> <li>• Faire connaître les ressources du quartier aux résidents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les relations des résidents (intrafamiliales, intergénérationnelles, interculturelles)</li> <li>• Augmenter la participation et l'implication des résidents dans leur milieu et dans le quartier</li> <li>• Assurer la pérennité des activités et services offerts aux résidents</li> <li>• Développer l'offre de services aux jeunes adultes pour favoriser leur insertion socio-professionnelle</li> </ul>

	<b>1992 à 2003</b> <b>Contexte</b> <b>d'émergence du</b> <b>projet</b>	<b>2004 à 2006</b> <b>Développement</b> <b>du projet</b>	<b>2007 à 2009</b> <b>Restructuration</b>	<b>2010 à 2013</b> <b>Continuité</b>
<b>Principales actions réalisées et activités mises en place</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement physique des lieux (éclairage, serrure, peinture)</li> <li>• Journées d'embellissement</li> <li>• Travail de rue</li> </ul> <p>→ Intervention psychosociale, accompagnement, aide à l'insertion professionnelle, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Camp de jour estival (un animateur pour les 5 à 11 ans et un autre pour les 12 à 17 ans)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de milieu</li> </ul> <p>→ Activités socioculturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation durant la relâche scolaire et les fins de semaine (basketball)</li> <li>• Camp de jour (deux animateurs pour les 5 à 11 ans et un autre pour les 12 à 17 ans)</li> <li>• Ateliers d'aide aux devoirs (deux intervenants pour les enfants du primaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail de milieu</li> </ul> <p>→ Relation d'aide, mobilisation, accompagnement, médiation, aide à l'insertion socio-professionnelle, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers de cuisines collectives pour les adolescent-e-s</li> <li>• Épicerie solidaire</li> <li>• Jardins collectifs</li> <li>• Aide aux devoirs</li> <li>• Camp de jour (trois intervenants pour les 5 à 11 ans)</li> <li>• Les adolescents (12 à 17 ans) sont dirigés vers la Maison des jeunes (Bunker)</li> </ul>

	1992 à 2003 Contexte d'émergence du projet	2004 à 2006 Développement du projet	2007 à 2009 Restructuration	2010 à 2013 Continuité
<b>Principales actions réalisées et activités mises en place</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tour de R.U. (Visite des ressources du quartier)</li> <li>• Fêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visites d'organismes du milieu - Mise au jeu</li> <li>• Tournée d'autobus - OMHM- 2008 (tour du quartier pour les employés et rappel des réalités du secteur)</li> <li>• Projet d'aménagement extérieur de l'HLM (approche recherche-action, implication des résidents)</li> </ul> <p>→ Aménagement des cours et des entrées privées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fêtes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de caméras (escaliers), de pancartes avec règlements, etc. par le sous-comité de sécurité</li> <li>• Cafés urbains (consultation des besoins des jeunes du quartier et de l'OMHM)</li> <li>• Marche exploratoire avec TANDEM pour cibler les endroits problématiques</li> <li>• Fêtes</li> </ul>

	<b>1992 à 2003</b> <b>Contexte</b> <b>d'émergence du</b> <b>projet</b>	<b>2004 à 2006</b> <b>Développement</b> <b>du projet</b>	<b>2007 à 2009</b> <b>Restructuration</b>	<b>2010 à 2013</b> <b>Continuité</b>
<b>Réussites majeures</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la sécurité et de la salubrité</li> <li>• Création du Comité des locataires</li> <li>• Création de liens significatifs entre la travailleuse de rue (Sandy) et les jeunes adultes</li> <li>• Mise sur pied d'un comité de jeunes aux Habitations Rosemont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du sentiment d'appartenance des résidents envers les Habitations Rosemont</li> <li>• Implication des résidents dans différents comités, projets et activités</li> <li>• Prise de connaissance des ressources présentes dans le quartier par les résidents</li> <li>• Participation des résidents à des activités dans le quartier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du local multiservice</li> <li>• Liens créés entre la travailleuse de milieu et les résidents (enfants, adolescents, jeunes adultes et parents)</li> <li>• Atteinte d'une stabilité au niveau de la sécurité</li> <li>• Impact positif de l'établissement d'une structure fixe dans le camp de jour</li> <li>• Participation des adolescents aux activités de la Maison des jeunes (Bunker)</li> </ul>

	1992 à 2003 Contexte d'émergence du projet	2004 à 2006 Développement du projet	2007 à 2009 Restructuration	2010 à 2013 Continuité
<b>Enjeux et défis</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolider le Comité des locataires</li> <li>• Consolider les projets et impliquer davantage les résidents dans l'orientation de ceux-ci</li> <li>• Offrir des services adaptés aux besoins des résidents</li> <li>• Augmenter la participation aux activités offertes</li> <li>• Faire connaître davantage les ressources communautaires et publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le travail de milieu, construire des liens plus forts avec les résidents.</li> <li>• Poursuivre le développement d'activités mobilisatrices auprès des résidents</li> <li>• Poursuivre la mobilisation citoyenne</li> <li>• Faire connaître davantage les ressources communautaires et publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'autonomie des résidents (vers moins d'assistance)</li> <li>• Poursuivre le travail de milieu et continuer la mobilisation</li> <li>• Construire plus de liens avec les jeunes adultes (16-30 ans)</li> <li>• Assurer la pérennité du Comité des locataires et du Comités des partenaires</li> <li>• Favoriser l'intégration des résidents aux activités et aux services offerts par le quartier</li> <li>• Assurer la continuité du financement</li> </ul>

	1992 à 2003 Contexte d'émergence du projet	2004 à 2006 Développement du projet	2007 à 2009 Restructuration	2010 à 2013 Continuité
<b>Partenaires et collaborateurs</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comité des partenaires et des décideurs</b></li> <li>-Association des locataires familles des Habitations Rosemont</li> <li>-CDC de Rosemont</li> <li>-CLSC de Rosemont</li> <li>-Ville de Montréal, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (DSLDS)</li> <li>-OMHM</li> <li>-PDQ 43</li> <li>-PACT de rue</li> <li>-Tandem RPP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comité des partenaires</b></li> <li>-Association des locataires familles des Habitations Rosemont</li> <li>-CDC de Rosemont</li> <li>-CLSC de Rosemont</li> <li>-CCR l'EG</li> <li>-Ville de Montréal, arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (DSLDS)</li> <li>-OMHM</li> <li>-PDQ 44</li> <li>-PACT de rue</li> <li>-Tandem RPP</li> <li>-Trajet jeunesse</li> <li>• <b>Collaborateur</b></li> <li>-Club de développement sportif et culturel de Rosemont</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Comité des partenaires</b></li> <li>-Association des locataires familles des Habitations Rosemont</li> <li>-Bouffe action de Rosemont</li> <li>-CDC de Rosemont</li> <li>-CSSS Lucille-Teasdale</li> <li>-CCR l'EG</li> <li>-Ville de Montréal, arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie (DSLDS)</li> <li>-OMHM</li> <li>-PDQ 44</li> <li>-Trajet jeunesse</li> <li>• <b>Collaborateurs</b></li> <li>-Club optimiste</li> <li>-DesÉquilibres</li> <li>-Épicerie solidaire</li> <li>-Tandem RPP</li> <li>-Service des loisirs Angus-Bourbonnière</li> </ul>